

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ CONTROVERSES PRECEDENT LA SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU 17 SEPTEMBRE	1
▶ LA SADC TENTE DE PREVENIR LA SIGNATURE D'UNE VERSION NON AGREEE DE LA FEUILLE DE ROUTE	5
▶ LA TROIKA DE LA SADC OBTIENT LA SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE PAR 10 DES 11 FORMATIONS POLITIQUES	7
▶ CONTROVERSES SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE	9
▶ MEDIATION MALGACHO-MALGACHE – SOCIETE CIVILE – L'AVANT ET L'APRES 17 SEPTEMBRE	16
▶ PREPARATION DES FUTURS SCRUTINS - CALENDRIER, CENI	18
▶ SITUATION SOCIALE – MESURES D'URGENCE – CRISE UNIVERSITAIRE	20
▶ RELATIONS DIPLOMATIQUES – REACTIONS A LA SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE	21
▶ DISPARITION DE NADINE RAMAROSON – WIKILEAKS - DIVERS	24
DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE	26
ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT	31
▶ RELATIONS AVEC LES BAILLEURS DE FONDS ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	31
▶ QUESTIONS FONCIERES, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT	32
▶ MONDE DES AFFAIRES, EXPORTATIONS	35
▶ DIVERS	36

LA CRISE POLITIQUE

▶ CONTROVERSES PRECEDENT LA SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU 17 SEPTEMBRE

01/09 - Andry Rajoelina décide d'organiser « sa » cérémonie de signature de la feuille de route. Alors que la SADC est restée de marbre devant l'ultimatum de la HAT qui a expiré le 31 août, Andry Rajoelina décide de passer à l'acte. « *La patience a des limites* », a-t-il déclaré et la population n'a que trop souffert de cette situation qui s'éternise. Aussi parce que le pays est souverain et qu'il faut mettre fin à son calvaire, le pouvoir va organiser la cérémonie de signature de la feuille de route, au nom de l'intérêt supérieur de la nation. **Telle est donc la « décision capitale » annoncée à la suite du lancement de l'ultimatum adressé à la SADC.** Le président de la HAT n'a pas indiqué de date de cette cérémonie, qui sera « *malgacho-malgache* », s'alignant ainsi sur la position des groupes politiques réunis sous la houlette des « *Raiamandreny mijoro* », avec la participation remarquable de Norbert Ratsirahonana, son conseiller spécial. Concernant l'amendement à l'article 20 de la feuille de route, objet de controverses depuis plusieurs semaines, le président de la HAT a indiqué qu'il s'agit de la proposition du secrétaire exécutif de la SADC, Tomaz Salomao, qui stipule, entre autres, que « *Marc Ravalomanana ne pourra rentrer à Madagascar qu'après l'instauration d'un environnement politique et sécuritaire favorable. En conformité avec la loi et les normes internationales, les autorités de la Transition doivent développer et promulguer d'urgence les instruments juridiques nécessaires afin d'instaurer aussitôt que possible un environnement politique et sécuritaire favorable pour assurer la liberté politique de tous les citoyens malgaches dans le processus inclusif de Transition débouchant sur la tenue d'élections libres, justes et crédibles* ». Andry Rajoelina affirme que toutes les modalités inscrites dans la feuille de route seront mises en œuvre, citant notamment l'élargissement des deux Chambres du Parlement de la Transition, l'adoption d'une loi d'amnistie ou encore l'établissement définitif des listes électorales. Il n'a pas voulu se prononcer directement sur un possible remaniement, laissant entendre que ce sera aux politiques d'en décider.

Cette cérémonie marquera la fin de toutes les étapes du dialogue politique, conclut-il, car dorénavant il s'agit de préparer sérieusement les élections. La détermination du type de scrutin à organiser en premier et la fixation du calendrier sont confiées aux formations politiques et à la CENI. Le président de la HAT renonce donc à trancher dans le débat qui fait rage au sein de son camp au sujet des futurs scrutins mais la date limite de convocation du corps électoral est sur le point d'être atteinte pour pouvoir organiser une élection avant le 30 novembre, début de la saison des pluies, comme le stipule la Constitution de la IV^{ème} République. Andry Rajoelina propose la tenue

d'une « dernière réunion » des groupes politiques pour arrêter les détails de la démarche, y compris le chronogramme de la mise en œuvre de la feuille de route. Pour *L'Express*, cette déclaration n'indique pas encore clairement si le régime entend franchir définitivement le cap d'une démarche unilatérale sans la caution de la communauté internationale. En tout cas, elle a permis de sauver la face après l'expiration de l'ultimatum adressé à la SADC. Le pouvoir s'engage dans une logique de surenchère avec la communauté internationale. *RFI* note : « Ainsi la chimère d'une transition consensuelle et inclusive s'évanouit, mais surtout Andry Rajoelina prend le risque de se brouiller avec la SADC. Divisée, [celle-ci] a cependant sa part de responsabilités, ayant laissé pourrir la situation, faisant des annonces contradictoires sur certains points, particulièrement le retour d'exil du président évincé Marc Ravalomanana, et n'ayant donc jamais organisé de signature d'un document qu'elle a pourtant élaboré ».

02/09 - La déclaration du président de la Transition d'organiser la cérémonie de signature de la feuille de route place la SADC dans l'embarras. C'est en effet l'organisation régionale qui devrait mettre en œuvre tous les moyens pour finaliser la feuille de route élaborée par la médiation. La mise en place d'un bureau permanent de la SADC à Antananarivo risquerait d'être compromise. Sa mission principale devait consister à contrôler et à suivre l'exécution de la feuille de route, ouvrant la voie à une reprise des aides internationales. C'est à la SADC qu'il revient de garantir l'obtention de la reconnaissance du gouvernement de Transition par la communauté internationale. *La Gazette* écrit qu'« une éventuelle opposition des instances de la SADC à l'initiative d'Andry Rajoelina pourrait n'entraîner qu'un peu plus de confusion. Dans ce cas de figure, l'organisation régionale sera une fois de plus discréditée puisque la feuille de route a été élaborée par l'équipe de médiation de la SADC ».

02/09 - Le sort du gouvernement en suspens. La feuille de route indique que « le Premier ministre sera nommé par le Président de la transition sur une liste de personnalités proposées par les acteurs politiques malgaches, parties signataires de la feuille de route ». Sa signature annoncée devrait ainsi permettre une redistribution immédiate des cartes au niveau de l'Exécutif, pour corriger les défaillances de la gouvernance dite « d'union nationale », entre l'Exécutif, le Parlement et les groupes politiques. Mais le discours tenu par Leonardo Simão, membre de l'équipe de médiation durant son dernier séjour dans la Grande Ile risque encore une fois de semer la confusion. Il avait en effet indiqué qu'il n'était plus nécessaire de procéder à un changement de gouvernement...

Le discours du président n'a pas apporté non plus d'éclaircissements sur le cas des maires, dont le mandat prendra fin au mois de novembre et qui devront soit céder la place à des PDS nommés, soit voir leur mandat prorogé par un vote du Parlement.

06/09 - Les 8 groupements politiques parties prenantes à la feuille de route d'Ivato ont décidé qu'ils n'allaient pas procéder à sa signature avant l'arrivée de la mission de la Troïka ministérielle de la SADC. Après quatre heures d'une réunion très animée à la présidence, le régime et les mouvements pro-Rajoelina ont accepté de patienter jusqu'à l'arrivée de la mission de la Troïka de la SADC avant de signer le document. Une date est avancée : le 16 septembre, au dernier jour de la mission ministérielle de la SADC. Les plus modérés, réunis dans un comité de 24 membres, veulent employer ce nouveau temps de latence pour tenter une dernière fois de convaincre les mouvances des trois anciens présidents d'adhérer au processus. Alain Andriamisezaza de l'Escopol laisse entendre que des amendements sont déjà prêts à être proposés à la SADC pour les aider à franchir le pas. En cas de nouvel échec, il pourra ainsi être affirmé que cette opposition affaiblie ne mise plus que sur son potentiel de blocage. Les groupements issus de la mouvance Ravalomanana, qui se sont donné l'acronyme de GMMR, (Groupement issu de la Mouvance Marc Ravalomanana) ont tenu à faire savoir qu'ils adhèrent à ces décisions. Ils affirment avoir rassemblé les 2/3 de la mouvance.

07/09 - Les 8 groupes politiques ayant paraphé la feuille de route et les 3 mouvances évoquent leur disposition à discuter, à l'annonce de la venue de la Troïka. La mouvance Ravalomanana conditionne cependant sa participation à la possibilité de rediscuter des amendements de Sandton. Quant à la mouvance Ratsiraka, elle attend de savoir quelle sera la version du document à discuter. Pour l'opposition comme pour les groupes politiques qui soutiennent le régime, la question est bien de savoir quelle sera la base des discussions proposées. Dans une certaine mesure, les deux parties semblent vouloir montrer une disposition à dialoguer mais en attendant l'arrivée de la Troïka les deux camps tentent de mener dans la discrétion un programme de lobbying, tant en interne qu'à l'étranger.

08/09 - Le Conseil des ministres confirme la décision de procéder coûte que coûte à la cérémonie de signature de la feuille de route le 16 septembre, et ce quelle que soit la position des émissaires de la Troïka, présents à Madagascar durant cette période. La version de la feuille de route amendée qui sera signée est celle que Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC, a expliquée dans sa lettre du 17 juin. Pour le gouvernement, les décisions du Sommet des chefs d'Etat de la SADC prises à Sandton les 11 et 12 juin ne seraient autres que celles expliquées par le secrétaire exécutif. Mission est donnée aux membres du gouvernement issus des 8 entités politiques de convaincre leur formation de n'accepter aucune modification à ce texte. Une consigne qui sera difficile à faire appliquer aux 6 entités signataires du « Pacte républicain », soucieux de trouver d'ici le 16 septembre un consensus avec les trois mouvances. Cependant, beaucoup d'incertitudes subsistent quant à

l'attitude qu'adopteront ces formations, actuellement malmenées par des débats internes. Après l'Escopol, c'est le tour du HPM d'être contaminé par le virus de la division et des guerres intestines.

En soutenant l'initiative du numéro Un de la transition, la France, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a conforté la position d'Andry Rajoelina et ouvert une brèche au sein de la communauté internationale. Cela explique sans doute le silence des autres membres du GIC par rapport aux initiatives de la Transition : ils ne souhaiteraient pas étaler au grand jour leurs divisions en ce qui concerne le processus de normalisation politique. Une « *cellule politique* » composée des ministres issus des 8 entités politiques a été mise en place pour assurer la mise en œuvre de cette décision.

09/09 - Les 6 groupes du « Pacte républicain » tentent de trouver une entente avec les trois mouvances. Une rencontre est programmée avant l'arrivée de la mission ministérielle de la Troïka. Mais les observateurs doutent de ses chances de succès, compte tenu des positions éloignées des protagonistes. Les trois mouvances se réfèrent toujours aux résolutions du Sommet de Sandton des 11 et 12 juin, prévoyant le retour sans condition des exilés et la restructuration des institutions. Les membres du « *Pacte républicain* » soutiennent la signature de la feuille de route amendée, selon la version du 17 juillet de Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC, plus favorables à la HAT. L'idée de la rencontre a été adoptée à l'issue de la réunion que les 8 groupes ayant paraphé la feuille de route le 9 mars ont eue avec Andry Rajoelina.

10/09 - Au 1^{er} jour des rencontres, des convergences sont amorcées mais des points d'achoppement persistent. Les trois mouvances semblent avoir obtenu le principe de l'inclusivité dans la gestion de la transition. L'idée de leur accorder le poste de Premier ministre semble faire son chemin, tout comme l'institutionnalisation du Comité National de Réconciliation. Elles remettent ainsi en cause la Constitution. De leur côté, les membres de la délégation des signataires du « *Pacte républicain* » évoquent l'idée de moduler le principe de la restructuration des institutions transitoires. L'idée de les élargir a été avancée. Pour la CENI, en revanche, l'hypothèse d'une restructuration est toujours d'actualité. Des questions restent encore en suspens. Il en est ainsi de la tenue d'une conférence au sommet entre les quatre chefs de file et les autres dirigeants des mouvements politiques à Antananarivo, projet de défendent les trois mouvances, et de la question du retour des exilés, et de Marc Ravalomanana en tout premier lieu. Les discussions doivent se poursuivre. Le refus de communiquer la teneur des discussions trahit néanmoins une certaine prudence des émissaires. Seuls 6 des 8 groupes qui ont paraphé la feuille de route étaient représentés, et l'absence des éléments du TIM, aile Raharinaivo Andrianatoandro, a été remarquée. Il faudra également attendre la réaction de l'UDR-C et du parti TGV les soutiens les plus actifs d'Andry Rajoelina. Les rapports de forces joueront jusqu'au dernier moment pour faire pencher la balance.

Commentaires de *L'Express* : « *C'est cette fois ou jamais. On a vraiment du mal à comprendre ces politiciens, insaisissables, imprévisibles et déroutants. Alors qu'on a perdu deux ans et demi à faire du tourisme politique à travers l'Afrique et à écumer les plus beaux hôtels de Maputo, Addis-Abeba, Pretoria, Gaborone, Sandton sans oublier le Hintsy, le Carlton, les Hérons...ils ont fini par se rapprocher dans le cadre austère de la villa Elisabeth. Un endroit à la hauteur de leurs petites ambitions. Mieux, ils ont pu se mettre d'accord sur certains points sur lesquels l'intransigeance des uns le disputait à l'inflexibilité des autres. [...] Ce qui est réjouissant, c'est de constater que les deux camps ont senti que désormais personne n'a aucun intérêt à ce que ça coince encore et que la solution malgache-malgache n'est pas forcément la formule d'un chimiste ou d'un docteur mozambicain.[...] Chaque camp semble avoir pris conscience de l'enjeu et a lâché du lest. [...] La SADC semble avoir la ferme intention d'en finir avec la crise malgache, la plus difficile qu'elle a eu à régler durant son histoire. Les Malgaches ont prouvé qu'ils sont des hommes de dialogue et qu'ils peuvent le faire deux ans en non-stop et en multiplex, moyennant bien sûr indemnités, sans se lasser. Les politiciens sont certainement des slameurs en herbe. Ils profitent de l'occasion qu'ils se sont offerte pour redorer leur blason à l'approche de la Semaine de la Démocratie. Rien que pour se faire bonne conscience, comme on sait le faire dans l'adversité, ils sont prêts à se montrer sous leur meilleur visage. Il y va de l'image de la HAT, sérieusement écornée par les enquêtes faites par Amnesty International, qui figure aussi parmi les « special guests » de ce mois de septembre».*

10/09 - L'ancien Premier ministre de la HAT, Monja Roindefo, annonce vouloir réunir toutes les forces politiques pour élaborer une nouvelle feuille de route. « *L'objectif immédiat, à notre portée, est de concevoir et de finaliser ensemble une nouvelle feuille de route malgache, qui tienne compte de celle soumise à notre examen à Gaborone, et bonifiée par les amendements retenus par les chefs d'État de la SADC dans le communiqué qu'ils ont publié après leur réunion à Sandton* », a-t-il souligné. D'après le président du Monima, le forcing consistant à procéder, le 16 septembre, à la signature d'une feuille de route qui n'est pas le fruit d'un consensus entre Malgaches. Il n'aurait pas l'aval de la Troïka de la SADC et ne résoudrait pas la crise. « *Au contraire, cette option transformerait l'imbroglia actuel en poudrière incontrôlable, dont nul ne peut prévoir l'ampleur* », a-t-il prévenu. Il s'engage, en tant que « *Premier ministre légal de la HAT* », à œuvrer pour finaliser et pour appliquer la feuille de route consensuelle, avalisée par la Troïka et la SADC. A l'adresse de Jacob Zuma, président de la Troïka, il déclare : « *Je suis entièrement disponible et résolument déterminé à œuvrer pour finaliser et pour appliquer une feuille de route consensuelle* ». *La Gazette* remarque qu'après avoir refusé ouvertement d'adhérer au processus de mise en place d'un gouvernement consensuel et inclusif, l'homme clé des événements de 2009 fait marche arrière et préconise une solution consensuelle et inclusive...

13/09 - Guerre de tranchée entre les 8 formations politiques ayant approuvé la feuille de route. Certains de leurs dirigeants défendent la position de l'Exécutif et la signature officielle de la feuille de route le 16 septembre, tandis qu'une autre partie (le « *groupe des 6* » ayant signé le « *Pacte républicain* ») affirme avoir obtenu des avancées dans les discussions avec les mouvances des trois anciens présidents. La tension est très vive parmi les soutiens du régime. La guerre de représentativité fait rage, y compris au sein du groupe signataire du « *Pacte républicain* » qui affirme avoir trouvé un accord avec les trois mouvances. Les deux formations qui soutiennent l'Exécutif, l'UDR-C et le TGV, s'affichent avec des « *représentants* » contestés du « *Pacte républicain* » et confirment leur intention de signer la feuille de route le 16 septembre, avec ou sans l'accord de la SADC. *Matin Madagascar* écrit : « *Encore une fois, les forces politiques malgaches, habituées à ce syndrome de décomposition-recomposition, rendent toute sortie de crise plus difficile et aléatoire que jamais* ».

13/09 - Les délégués des trois mouvances et le groupe des 6 entités signataires du « *Pacte républicain* », ont scellé un accord minimal, sans les représentants du Mouvement pour la Démocratie (MDM) de Pierrot Rajaonarivelo. L'accord prévoit que la véritable transition débutera après la signature officielle de la feuille de route et que le poste de Premier ministre sera dévolu aux trois mouvances. Il prévoit le retour immédiat de Didier Ratsiraka, la libération des détenus politiques et la restructuration de la CENI. Les participants n'ont pas trouvé d'accord sur le cas de Marc Ravalomanana, sauf « *l'acceptation de son retour* ». Les discussions en cours entre le « *groupe des 6* » et les trois mouvances pourraient pâtir des dissensions internes qui sont apparues au sein du groupe des signataires du « *Pacte républicain* ». En tout état de cause, l'UDR-C et le TGV considèrent la démarche visant à se rapprocher des trois mouvances comme « *nulle et non avenue* ».

14/09 – Démonstration de force des pro-HAT ressoudés derrière Tomaz Salomao. Les groupes politiques proches du régime ont organisé une démonstration de force visant à faire pression pour que soient préservés les acquis de la feuille de route paraphée le 9 mars. Il s'agit de la « *signature, le 16 septembre, de la feuille de route avec un seul amendement, comme l'avait écrit Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC* », a précisé Pierrot Rajaonarivelo, ministre de l'Économie et de l'Industrie, fondateur du Mouvement pour la Démocratie (MDM), qui annonce que son organisation ne fait plus partie du groupe des 6 entités signataires du « *Pacte républicain* ». Les organisateurs du rassemblement ont tenu à faire ressortir la diversité des entités qui composent leur mouvement, en dépit des divergences internes qui ont mis à mal leur solidarité. Il s'agit de démontrer à la communauté internationale que les 8 entités sont résolues à signer le 16 septembre la feuille de route « *version Tomaz Salomao* », quoi qu'il arrive. L'apparente réconciliation autour du refus d'un retour de Marc Ravalomanana des 8 entités qui avaient pris part au paraphe de la feuille de route en mars 2011 laisse ouverte toutes les interrogations...

15/09 - Mission de la Troïka : la HAT s'en tient à la feuille de route paraphée le 9 mars, passant outre le processus de finalisation du document mené par la SADC. « *Nous rejetons, d'une manière ferme et catégorique, la teneur du nouvel amendement du paragraphe 20 proposé par cette délégation de la Troïka de la SADC* », a indiqué un communiqué des 8 entités pro-régime. Leur porte-parole dénonce les incohérences de l'organisation régionale dans le traitement du dossier malgache. « *Nous réaffirmons aussi notre décision commune de procéder à la signature officielle de cette feuille de route amendée, ce 16 septembre dans l'après-midi* », précise le texte. Des jeunes pro-HAT, transportés en minibus, ont brandi des banderoles à proximité de l'aéroport d'Ivato, sur le parcours des délégations ministérielles de la SADC arrivées dans la journée, pour protester contre le retour sans condition de Marc Ravalomanana. Le plus spectaculaire aura été ce parterre de jeunes gens, vêtus de tee-shirts blancs entachés de peinture pour figurer le sang et allongés pour donner l'impression de cadavres gisant sur le sol à l'entrée de l'hôtel où loge la délégation. Et tout cela sans que les forces de l'ordre n'interviennent. On apprenait le même jour que les militants du Magro qui avaient prévu d'effectuer une manifestation sur la Place de la Démocratie à Ambohitatovo se sont vu refuser leur autorisation...

Les partisans des trois anciens présidents expriment leur inquiétude face à l'évolution de la situation. « *La crise s'intensifiera si jamais la HAT exécute son projet de signature de la feuille de route sans la SADC. Il n'y aura pas de reconnaissance internationale* », avancent-ils. La télévision nationale participe à cette campagne médiatique en rediffusant depuis quelques jours un condensé de la fusillade du 7 février 2009, sensé disqualifier définitivement l'ancien président, et mettant en exergue les hauts faits du président de la HAT.

15/09 - Les forces de l'ordre affichent à nouveau leur détermination à s'opposer au retour du président déchu. « *Nous avons décidé de veiller à ce que tout individu, source ou pouvant être source de troubles graves à l'ordre public et de la sécurité publique, soit neutralisé. Cette mesure est un principe universel matérialisé par l'emprisonnement d'un délinquant ou d'un criminel* », a indiqué un communiqué, qui ajoute : « *Les lois et les règlements seront appliqués, quelle que soit la qualité de la personne en cause, à l'instar de ce qui se passe dans les autres pays où même un chef d'État fait l'objet de poursuite judiciaire* ». Les moyens financiers dont dispose encore l'ancien président font craindre à certains qu'il ne soit encore en mesure de perturber gravement la vie nationale. Dans son édit, *Sobika* n'hésite pas à suspecter les forces de l'ordre d'avoir été payées pour ces mises en garde intempestives.

15/09 - Les grands commis de l'État interpellent sur la lenteur du processus de résolution de la crise et lancent un ultimatum. Regroupés au sein d'une confédération, ils exigent « *des autorités compétentes, des politiciens ainsi que de la communauté aussi bien régionale qu'internationale, de prendre d'urgence une décision commune pour sortir la population de cette paupérisation* ». Ils sont déterminés à prendre leurs responsabilités, en cas de non évolution de la situation d'ici le départ de l'équipe de la Troïka. La confédération (CSGCE), qui regroupe une quinzaine de syndicats des grands corps de l'État, propose comme solution la mise en place d'un gouvernement et d'une CENI constitués de technocrates dont la mission sera d'expédier les affaires courantes et d'organiser les élections. Ils militent pour la mise en œuvre d'une rigoureuse politique d'austérité. Le syndicat des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (SECES), membre de ce groupement, annonce que les autorités étatiques ainsi que les responsables internationaux seront tenus au courant de ces offres.

15/09 - « Groupement des Forces Centristes » (GFC): la 12ème entité reconnue par la SADC. Elle s'ajoute aux 11 forces politiques qui participent au processus de sortie de crise. Dirigé par Saraha Georget Rabeharisoa, du parti Vert, le GFC est composé de trois plates-formes dont le GREMA (Groupe Ecologique de Madagascar), la PSRI (Plate-forme pour la Stabilité et la Reconnaissance Internationale) et les FMM (Forces Médianes Mixtes). Sa délégation a remis à l'équipe de la Troïka ses propositions sur la feuille de route amendée. Des propositions qui portent sur l'ensemble du document. « *Notre présence dans le processus permettrait de faciliter les négociations*», souligne Saraha Georget Rabeharisoa. Avant d'ajouter : « *En pareille circonstance, il faut savoir concéder pour l'intérêt supérieur de la Nation. Les deux camps protagonistes doivent savoir s'écouter et se comprendre.* »

► LA SADC TENTE DE PREVENIR LA SIGNATURE D'UNE VERSION NON AGREEE DE LA FEUILLE DE ROUTE

01/09 - Feuille de route du Dr Simão que disent vouloir signer les formations proches de la HAT : le président de la Troïka, Jacob Zuma, n'en veut pas. D'après la LOI, le président en exercice de la Troïka refuse de signer la feuille de route de Leonardo Simão selon l'amendement du Dr Tomaz Salomao. Jacob Zuma prévoit de dépêcher ses émissaires dans la Grande Île au début du mois prochain, conformément à la décision prise au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC, à Luanda, qui s'est déchargé du dossier Madagascar sur la Troïka. Jacob Zuma, qui avait d'emblée estimé que qu'Andry Rajoelina était arrivé au pouvoir en 2009 par un coup de force, ne veut pas se déjuger. Il insiste donc pour que le président déchu soit autorisé à revenir à Antananarivo avant les futures élections et sans conditions. Les diplomates sud-africains mèneraient une discrète guérilla contre la feuille de route dans les réunions de la SADC et de l'UA, sans pour autant soumettre au vote de ces instances un amendement reflétant leur position.

05/09 - La Troïka de la SADC effectuera une mission de niveau ministériel du 14 au 16 septembre pour « finaliser et signer la feuille de route ». La transition tente de la mettre devant le fait accompli. Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC, est enfin sorti de son silence par un courrier adressé à Andry Rajoelina 3 jours après l'expiration de l'ultimatum fixé par le gouvernement pour obtenir la réponse du bloc économique régional. La missive précise le mandat de cette mission de la Troïka de niveau ministériel : elle devra « *finaliser et signer la feuille de route* » et « *établir le bureau de médiation de la SADC à Madagascar. Auparavant, elle devra évaluer la situation politique et la sécurité générale dans le pays* ». La mission ministérielle « *sera précédée d'une mission préparatoire de hauts fonctionnaires de la SADC* », qui devrait arriver le 11 septembre. Ces deux missions seront assistées par l'équipe de médiation et le secrétariat du bloc économique régional. L'initiative de la Troïka fait suite aux résolutions du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC dans la capitale angolaise, les 17 et 18 juin. Ceux-ci avaient « *chargé la Troïka de l'Organe [...] d'engager des discussions avec les acteurs malgaches pour que, d'urgence, ils mettent pleinement en œuvre la feuille de route amendée par la décision prise par le Sommet en juin 2011* ». Pour L'Express, la « *finalisation* » de la feuille de route évoquée par Tomaz Salomao entretient le flou sur le document à signer. On ignore s'il s'agit de la dernière version, à savoir le maintien de la version paraphée le 9 mars, avantageant le régime de transition, ou celle prévoyant des amendements selon le Sommet de la SADC de Sandton, qui stipule la restructuration des institutions de la transition et le retour sans condition de Marc Ravalomanana. On ignore également la nature des « *discussions avec les acteurs malgaches* » qui seront engagées pour la « *mise en œuvre de la feuille de route* ». Les formations politiques concernées se veulent pour l'instant prudentes. La mouvance Ravalomanana interprète positivement l'annonce de la mission confiée à la Troïka et non plus à l'équipe de médiation, qui n'est plus crédible à ses yeux. L'Exécutif veut afficher sa détermination d'aller de l'avant et tente de prendre les devants. « *La partie malgache, ayant paraphé la feuille de route, a décidé de signer celle-ci. Nous présenterons à la Troïka le document signé. En contrepartie, il appartiendra à cette dernière d'honorer son engagement* », soutient Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication, qui est convaincu qu'il faudra rédiger une nouvelle version de la feuille de route pour intégrer le nouvel article 20. Il se pourrait que la présidence de la HAT organise la cérémonie de signature de la feuille de route avant l'arrivée de la Troïka, afin de mettre la mission devant le fait accompli. Tout sera mis en œuvre pour que son adoption puisse intervenir avant la nouvelle AG des Nations Unies qui débute le 20 septembre. En effet, après cette signature, le dossier devra être transmis au GIC, qui le soumettra par la suite à ladite Assemblée générale.

12/09 - La Troïka dévoile les scénarios possibles à l'issue de sa mission. Monaisa Mokgheti, ambassadeur d'Afrique du Sud et représentant du président Jacob Zuma qui préside actuellement la Troïka, déclare en marge de l'arrivée de la mission préparatoire : « *Nous souhaitons un accord à l'issue de la mission de la Troïka. [...] Si c'est possible, il y aura signature de la feuille de route* ». En cas d'échec, il ajoute : « *« La Troïka va, une fois de plus, se retirer afin que le peuple malgache puisse trouver un accord. Ce n'est qu'après que la SADC reviendra »*, laissant entendre que la période d'incertitude pourrait encore se prolonger. **La mission technique préparatoire qui vient d'arriver à Madagascar pourrait être amenée à proposer des retouches à la feuille de route** : « *[Si] tous les Malgaches veulent apporter des changements [à la feuille de route], cela est faisable* », indique-t-elle, rappelant les « *amendements apportés à Gaborone* ». La ministre des affaires étrangères, Yvette Sylla, confirme que la date du 16 septembre a bien été arrêtée par la SADC pour la cérémonie de signature et que le gouvernement entend tenir ses engagements. Les trois mouvances se félicitent de l'ouverture envisagée par l'ambassadeur. La première vague de l'équipe préparatoire est composée d'une douzaine de personnes. Leonardo Simão, membre de l'équipe de médiation, est de la partie, en attendant la venue d'autres personnalités, dont Tomaz Salomao, secrétaire exécutif. On a aussi assisté à l'arrivée surprise d'une délégation de la COI dirigée par son secrétaire général, Calixte d'Offay, venue, semble-t-il, contrebalancer le leadership sud-africain dans cette mission préparatoire. La mission ministérielle de la Troïka est attendue le 14 septembre. Elle devrait être composée de 14 personnes, dont des ministres de la RSA, de Maurice, de la Tanzanie et de la Zambie.

Pour L'Express, le pays est dans un sac de nœuds ou un cul-de-sac. « *Signée ou pas, la feuille de route risque encore de ne pas être pour quelque chose dans la résolution de la crise. La complexité du problème est directement proportionnelle au nombre des parties en conflit. [...] Les membres de la délégation de la SADC n'ont pas exclu l'éventualité d'un échec faisant comprendre que c'est d'abord une affaire entre Malgaches et qu'il leur appartient de la régler entre eux. Si ce n'est pas le cas, la SADC va se retirer et laissera entier le problème avec toutes les conséquences possibles dont une lutte fratricide pour le pouvoir, un spectre somalien. Il ne faut pas croire qu'une feuille de route signée de façon unilatérale par les factions acquises à la cause de Rajoelina, lesquelles sont rentrées dans les rangs après un timide soubresaut vite calmé par un «entretien d'embauche», qui ne garantira ni une reconnaissance internationale ni une validation des futures élections organisées par la CENI dont l'indépendance est sujette à caution* ». En tout état de cause, la Transition est appelée à se prolonger d'au moins 1 an. « *Rajoelina peut aller jusqu'à la fin de son «mandat» et ne fera certainement pas la fine bouche, de même que les membres du gouvernement d'union nationale et des autres institutions dont certains se font une sacrée réputation dans la rubrique faits-divers* », écrit le quotidien.

La Gazette note que le diplomate Sud-Africain n'a pas voulu se prononcer sur l'unique amendement contenu dans la lettre de Tomaz Salomao, mais il a affirmé qu'en tant qu'organisation internationale, la SADC se conforme au principe universel qui stipule qu'aucun citoyen ne peut être empêché de rentrer dans son pays. « *L'Afrique du Sud de Jacob Zuma veut-elle trouver les moyens pour se débarrasser rapidement de Marc Ravalomanana ou veut-elle faire perdurer la crise malgache en jouant sur son pion qu'est Marc Ravalomanana ?* », s'interroge le quotidien.

14/09 - La mission technique de la Troïka de la SADC remet sur le tapis la question du retour des exilés. L'équipe a dévoilé une version de la feuille de route qui, a priori, ne satisfait pas les acteurs politiques. « *La HAT devra permettre à tous les citoyens malgaches en exil pour des raisons politiques de rentrer à Madagascar sans conditions, y compris Monsieur Marc Ravalomanana*», stipule l'article 20 de la feuille de route distribuée aux représentants des 11 entités politiques. « *La HAT devra développer et promulguer d'urgence les instruments juridiques nécessaires, y compris une loi d'amnistie, afin d'assurer la liberté politique pour tous*», poursuit le texte. Les 8 groupes politiques pro-régime ne sont pas satisfaits de la teneur du document. Ils s'en tiennent à la formulation prévoyant le retour conditionné de l'ancien président. « *Nous allons batailler ferme pour dire « non » à cette proposition* », lance la secrétaire nationale du TGV. Les autres groupes ne sont pas, non plus, satisfaits du texte proposé. « *Tout l'esprit des résolutions du Sommet des dirigeants des pays membres de la SADC à Sandton, les 11 et 12 juin, n'est pas traduit dans ce document* », soutient Monja Roindefo, ancien Premier ministre. Pour Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, le texte ne prévoit plus la restructuration des institutions de la Transition, à l'exception du gouvernement. « *Or, l'entrée d'autres forces politiques dans la Transition par le biais de la signature de la feuille de route équivaut à une nouvelle donne sur l'échiquier politique, qui devrait se traduire dans les rapports des forces dans les institutions* », poursuit-il. La mouvance Zafy n'a pas caché sa déception : la feuille de route et l'amendement n'ont pas été élaborés avec elle et ne prennent pas en considération ses propositions et suggestions. La tâche s'annonce donc difficile pour trouver un consensus, d'autant que les groupes politiques sont minés en interne par des divisions. La disposition sur les conditions de retour des exilés met aussi à l'épreuve la crédibilité de Tomaz Salomao (qui avait cru bon d'« *interpréter* » les résolutions de Sandton) et, dans une moindre mesure, de l'équipe de médiation. Une interprétation sur laquelle le régime fonde sa position, même si le communiqué officiel du Sommet avait spécifié un retour « *sans condition* » des exilés politiques.

L'Armée et la Police nationale ont aussitôt rappelé leur réticence à la perspective d'un retour sans condition de Marc Ravalomanana. Ils rappellent qu'une solution pérenne doit éviter au pays les risques de violence susceptibles de dégénérer en troubles plus graves et demandent à la SADC de prendre en compte leurs inquiétudes. La situation n'est pas sans rappeler la position lue en juin 2011 par le général André Ndriarijaona.

15/09 - La mission technique de la Troïka, désavoue Tomaz Salomao, secrétaire exécutif du bloc économique régional. « *L'équipe technique de la Troïka concède l'existence d'un écart [sur les conditions de retour Marc Ravalomanana] entre les résolutions du Sommet de la SADC et la lettre de Salomao* », a rapporté le pasteur Paul Ramino, président des Raiamandreny mijoro à l'issue de la rencontre des délégations des sociétés civiles et des formations politiques avec les hauts représentants de la SADC. Des indiscretions font état d'une demande, diplomatique mais publique, de la part de la mission technique de la Troïka auprès de l'équipe de médiation pour « *corriger* » l'anomalie. Cette dernière aurait fait part d'une démarche du secrétaire exécutif de la SADC allant dans ce sens. Dès lors, la « *bonne* » feuille de route serait celle qui a été décidée à Sandton, comportant le retour inconditionnel des exilés politiques, dont Marc Ravalomanana, et les recommandations pour que le pouvoir de transition déploie les textes juridiques et les moyens pour assurer à tous la jouissance des droits à se porter librement candidat à toutes les élections. Ce fut la douche froide pour les tenants du pouvoir qui ont quitté la séance en soulignant qu'ils ne pouvaient accepter l'impunité. Pour sa part, Arvin Boolell, ministre mauricien des Affaires étrangères, se cantonne à répéter la volonté de la SADC de trouver une issue à la crise. Plus d'un observateur se demande pourquoi cette nécessaire clarification n'a pas été faite plus tôt. Le père Thierry Raharison de « *Justice et Paix* », a indiqué que si la SADC est responsable de ces attermoissements, les politiciens malgaches ne sont pas fermes sur leur prise de position et restent influençables, « *jusqu'à être corruptibles* », a-t-il souligné.

16/09 - La SADC met en garde le pouvoir contre une signature improvisée. La confusion est à son comble. La délégation conduite par le vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la coopération, et le chef de la diplomatie mauricienne, a rencontré Andry Rajoelina. Ils lui ont fait part de leur « *appréhension* » face à une éventuelle signature de la feuille de route amendée de Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC, qui devait être organisée le 16 septembre par les 8 groupements politiques proches du pouvoir. La délégation rappelle que les trois mouvances s'opposent toujours à la signature de ce texte amendé qui conditionne le retour de Marc Ravalomanana. La Troïka entend poursuivre ses consultations avec les acteurs concernés. Une décision qui fait fi de l'initiative des forces politiques et du pouvoir d'honorer le rendez-vous de ce jour pour la signature de la feuille de route. Toutefois, les membres de la délégation nient vouloir imposer une décision : « *La SADC respecte la souveraineté de Madagascar* », réaffirment-ils. La délégation annonce que désormais la SADC s'exprimera d'une seule voix. Arrivé tardivement à Madagascar pour rejoindre la délégation, Tomaz Salomao, secrétaire exécutif, a refusé de s'exprimer devant la presse sur les questions d'interprétation de l'article 20 de la feuille de route, source de tous les malentendus récents. Le précédent émissaire de l'organisation, Leonardo Simão, faisait partie de la délégation reçue par le président de la HAT mais a été relégué au second plan par le vice-ministre sud-africain, Marius Fransman, chef de file de la Troïka. Les conseillers Sud Africains de Marc Ravalomanana sont arrivés dans la Grande Ile et participent aux discussions de l'hôtel Paon d'Or à Ivato. Les « *Ray aman-dreny toa teny aradrazana* » originaires des 6 provinces ont publié un communiqué adressé à la communauté internationale critiquant « *la trop grande ingérence de cette dernière dans les affaires nationales* ». Leur porte-parole appelle tous les citoyens à ériger le drapeau national jusqu'à ce que la crise soit résolue.

16/09 - La HAT hésite sur la feuille de route à signer. A la veille de la date annoncée par le pouvoir pour la signature officielle du document, on ne savait toujours pas quelle sera la décision de la Transition et des entités qui la soutiennent. Selon certaines sources, leurs représentants travailleraient sur une contre-proposition concernant le « *retour sans condition* » des exilés, prévu dans la feuille de route proposée par la Troïka. *Sobika* écrit : « *Jusqu'à la dernière minute il n'est pas exclu que la dernière version de cette feuille de route recèle la solution miracle qui permet à chaque camp de céder un pouce de prétention en faveur des intérêts supérieurs du pays. [...] A l'autre extrême, cette journée peut voir le sacre de cette déchirure du pays en deux camps, déchirure qui a été depuis le début de cette crise, et qui malgré l'évidence n'a pas désarmé les acteurs d'un appétit impérialiste de réduire à néant l'adversaire* ».

16/09 - Marc Ravalomanana et consorts interdits d'entrée par un nouveau Notam, d'une durée de 3 mois. La décision a été publiée dans l'après midi du 15 septembre. Elle est intervenue alors que la délégation de la Troïka venait de sortir d'un tête-à-tête avec le président de la HAT, sans aucune déclaration conjointe. Le Notam intervient aussi au moment où le secrétaire exécutif de la SADC, Tomaz Salomao, celui-là même qui selon la délégation technique de la Troïka a commis une erreur d'interprétation de l'amendement apporté par les chefs d'Etat de la SADC à Sandton, débarquait à son hôtel à Ivato, sans avoir été invité au palais présidentiel. À bien des égards, l'interdiction apparaît comme la réponse à toute velléité de modification de dernière minute de la feuille de route, comme l'espèrent encore les trois mouvances. C'est la seconde fois que Marc Ravalomanana fait l'objet d'une telle mesure, destinée à « *préserver la paix et afin d'éviter d'éventuelle confrontation entre la population* ».

► LA TROIKA DE LA SADC OBTIENT LA SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE PAR 10 DES 11 FORMATIONS POLITIQUES

17/09 - La mission de la Troïka obtient la signature de la feuille de route¹ par 10 des 11 formations politiques, au terme d'une journée fertile en rebondissements. La SADC a pu, in extremis, repousser la signature unilatérale de la feuille de route du 9 mars que la HAT avait programmée avec les 8 entités qui lui sont proches. En début de soirée, alors que les membres des mouvances des trois anciens présidents attendaient la cérémonie de clôture de la mission ministérielle de la Troïka, Andry Rajoelina et ses partisans ont opéré subitement une volte-face, provoquant l'incompréhension de certains d'entre eux. Ils ont annulé leur cérémonie de signature et donné leur accord pour signer la feuille de route dans sa version du Sommet des dirigeants des pays membres de la SADC réunis à Sandton le 12 juin 2011. **Feuille de route prévoyant un retour « sans condition » des exilés politiques, y compris de Marc Ravalomanana, mais avec une « note explicative »²** évoquant le droit de libre circulation des citoyens d'un pays, couplé avec la souveraineté nationale et celle de la justice d'une Nation membre de la SADC. Les Forces armées, auparavant très hostiles à la perspective de ce retour, ne sont pas étrangères à cette issue. Elles ont fini par se rallier à la position de la mission ministérielle de la Troïka, au terme de longs pourparlers. La mouvance Ratsiraka est la seule formation à ne pas avoir apposé sa signature, évoquant, entre autres, l'absence de son chef de file, handicapant la mouvance dans le processus d'élaboration du texte. La mouvance indique dans un courrier qu'il apposera sa signature lors d'un sommet des chefs de file dont il réclame la tenue.

Pour Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC, « *la prochaine étape du processus concerne la mise en œuvre [de la feuille de route]. L'une des priorités de celle-ci est la mise en place du bureau de liaison de la SADC. Nous devons avoir un plan d'actions qui constitue le gros du travail. Nous avons 12 mois pour organiser les élections* ».

La feuille de route signée reconnue par la communauté internationale. Le chargé d'affaires de la délégation de la Commission européenne a déclaré : « *Nous nous réjouissons de cet accord qui est un accord entre Malgaches. Nous soutenons ce processus. Cette feuille de route et ce qui a été conclu ici est reconnu par la communauté internationale. On sera très attentif à la mise en œuvre. Car comme l'a dit le ministre [Marius Fransman, vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de coopération] c'est un commencement et il y a encore beaucoup de travail* ». La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de nombreuses représentations diplomatiques (ambassade de France, d'Allemagne, de Russie, et des Etats Unis, de la COI...)

Tomaz Salomao a démenti officiellement sa lettre concernant les conditions de retour de l'ancien président, source des conséquences fâcheuses à la sortie de crise. « *Je m'excuse profondément des inconvénients provoqués par ma lettre [du 17 juin]* », a indiqué le secrétaire exécutif de la SADC dans une lettre datée du 14 septembre adressée aux dirigeants des entités politiques. « *Malheureusement, j'ai le regret d'informer que ma lettre ne constitue pas le reflet de la décision du Sommet* », a-t-il poursuivi. « *J'exhorte fermement tous les hommes politiques malgaches à accepter l'amendement corrigé de l'article 20 par la Troïka, qui reflète la décision du Sommet* », lance-t-il concernant le retour « sans condition » de tous les exilés. Selon certaines indiscretions, Tomaz Salomao évoque les circonstances qui l'ont conduit à rédiger la fameuse lettre lors des réunions avec les entités politiques. Il aurait partagé un rapport de l'équipe de médiation signifiant une réticence de l'opinion nationale et militaire concernant le retour de Marc Ravalomanana, et reconnaît avoir fait un « écart » dans son interprétation. Ces excuses arrivent bien tardivement pour nombre d'observateurs, elles ont contribué à prolonger inutilement la crise de 3 mois. Il est difficilement compréhensible que l'équipe de médiation ait préféré s'appuyer sur la lettre de Tomaz Salomao au lieu de se référer à la position officielle de la présidence de la SADC.

Commentaire de L'Express : « Un bon arrangement contre un mauvais procès. C'est ainsi que s'est résolu le retour de l'ancien président Marc Ravalomanana qui constituait le nœud gordien de l'article 20 de la feuille de route. La HAT a accepté le retour sans conditions de sa bête noire mais la SADC a dû mettre de l'eau dans son vin pour admettre la souveraineté du pays membre et l'indépendance de sa Justice. On a divisé la poire en deux en somme ou plutôt en trois-quarts avec la partie blette offerte à Ravalomanana. Tout compte fait c'est la HAT qui gagne au change obtenant ce qu'elle cherchait et ce que Salomao avait un peu anticipé de façon précipitée. Le secrétaire exécutif de la SADC a dû ainsi montrer oreille basse pour s'excuser d'un tort qui constitue finalement le fil d'Ariane de l'imbroglie. Entre le retour avec condition de Salomao et le retour à ses risques et périls de la SADC, c'est du pareil au même. La SADC se débarrasse ainsi d'un poids et d'une patate chaude. On voit mal Ravalomanana aller dans la gueule du loup et se livrer de bonne grâce à ses bourreaux. Le Notam infligé à son encontre est du coup inutile. Mais les carottes sont quasiment cuites pour lui puisqu'il n'existe plus d'autres recours possibles pour faire appel. Même ses fidèles compagnons de lutte, qui réclamaient à cor et à cri son retour au début de la crise, ont signé son arrêt de mort n'ayant plus rien à perdre. Il est devenu pratiquement un loup solitaire. La Transition se fera sans lui mais avec la Communauté internationale. [...] La feuille de route a été signée au forceps mais la crise n'est pas pour autant terminée. Si le retour de Ravalomanana, un problème déjà réglé dans les Accords de Maputo, a été résolu, d'autres hics restent à aplanir. Les jours précédents la

¹ Cf Blog Justmad pour le détail des 44 points de l'accord (« Engagements des acteurs politiques malgaches ») - <http://storage.canalblog.com/22/40/448497/68378897.pdf>

² Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/79/67/448497/68314938.pdf>

signature de la feuille de route ont été marqués par des batailles acharnées entre les entités pro-HAT pour des questions de représentativité. Or la feuille de route prévoit l'élargissement du gouvernement et des institutions avec comme corollaire d'autres sièges à pourvoir et surtout d'âpres conquêtes. [...] **Le plus dur ne fait que commencer dans la bonne gestion de la transition.** Ces deux ans et demi marqués par des trafics en tous genres des ressources nationales, des atteintes aux droits humains, un accroissement chronique de la pauvreté ont plutôt généré de profondes inquiétudes. Ce n'est pas la signature de la Feuille de route, la mise au ban indirecte de Ravalomanana, le retour éventuel des bailleurs de fonds qui vont pouvoir effacer des pratiques rétrogrades et les pillages inhérents à une gouvernance incontrôlée ».

24/09 - Joaquim Chissano : « **Rajoelina a le soutien de la majorité** ». Alors que l'opinion publique et les dirigeants de la Transition estiment qu'il est le principal soutien de Marc Ravalomanana au sein de la médiation, Joaquim Chissano a montré un autre visage dans une interview accordée au journal en ligne *mmegionline*³, du Botswana. L'ancien Président mozambicain a fait des révélations plus qu'étonnantes, dressant notamment un véritable « acte d'accusation » contre la SADC et son rôle dans sa médiation à Madagascar. Pour Joaquim Chissano, « il est incroyable qu'une organisation aussi vieille que la SADC puisse être incapable de comprendre le paysage politique d'un Etat membre au-delà de la rumeur et de la mesquinerie ». Le médiateur est convaincu que la majorité des Malgaches soutient Andry Rajoelina. Or, d'après lui, la SADC a toujours considéré celui-ci comme un « paria » et un « lépreux ». « Ils [les dirigeants de la SADC] ont appelé à son départ immédiat de la magistrature suprême et à céder sa place à leur préféré Marc Ravalomanana, contrairement à ce que le peuple malgache veut », note-t-il. Pour le médiateur, la crise est la conséquence de la gouvernance calamiteuse de Marc Ravalomanana, marquée par l'autoritarisme, la corruption et le mépris de la Constitution et des lois. D'après l'ancien chef de l'Etat mozambicain, Andry Rajoelina a été choisi par le peuple malgache pour conduire le pays dans la tourmente de la crise provoquée par son prédécesseur. Le médiateur s'en est également pris au gouvernement botswanais, condamnant sa « partialité » et son « hypocrisie », lui qui a reconnu sans barguigner le régime transitoire libyen.

► CONTROVERSES SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

19/09 - Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice : « **Ravalomanana sera arrêté** ». La feuille de route signée le 17 septembre, le droit international et les droits de l'homme autorisent l'ancien président à rentrer au pays. La justice malgache entend cependant affirmer son indépendance. Une affirmation qui va à l'encontre de l'enthousiasme affiché des proches de l'ancien chef d'Etat qui attendent son « retour immédiat et sans condition ». La ministre avance « l'indépendance de la justice malgache » pour étayer ses affirmations. Une décision confirmée, en partie, par la disposition de la SADC qui « ne peut pas s'immiscer dans les affaires malgaches » ni « faire l'impasse sur la souveraineté de Madagascar ». Christine Razanamahasoa a précisé que cette décision ne relève pas de la HAT, mais bien de la « souveraineté d'un Etat acquise depuis l'Indépendance ». Néanmoins, la feuille de route signée sera désormais le cadre juridique du pays pendant toute la durée de la Transition, en attendant une ratification par le Parlement de la transition. Les Forces armées « ont le devoir d'exécuter cette mission, une fois l'ordre de mission en leur possession ». Un ordre de mission officiellement opérationnel depuis la condamnation de l'ancien président à une peine de travaux forcés à perpétuité pour le carnage du 7 février 2009. Marc Ravalomanana n'est cependant pas acculé. « *Étant en exil en Afrique du Sud pendant son procès qui a ainsi accouché d'un jugement par contumace, Marc Ravalomanana pourra faire opposition ou cassation au verdict prononcé* », indique-t-elle, ce qui ne lui évitera pas pour autant une arrestation physique. La ministre a expliqué qu'un recours de Marc Ravalomanana auprès du TPI ne serait possible qu'après avoir épuisé toutes les voies internes. Pour Honoré Rakotomanana, ancien juge du TPI-R, la requête effectuée par Marc Ravalomanana à la CPI a été faite en bonne et due forme, bien qu'un tel recours émanant d'une personne physique soit exceptionnel.

Marc Ravalomanana a répliqué sur RFI qu'il « **se préparait incessamment à rentrer, dès que la situation le permettra** », tout en qualifiant la justice malgache d'« **illégal car issue d'un régime illégal** » et déniait à la Cour ordinaire le droit de le juger, en dépit de l'avis rendu en son temps par la HCC, qui avait validé cette comparaison du fait de l'absence d'une Haute Cour de Justice habilitée à juger les hauts responsables de l'Etat.

La grande question qui se pose porte désormais sur l'effectivité du retour de Marc Ravalomanana puisque si auparavant le retour de ce président déchu était assimilé par ses partisans comme une victoire, car ils considéraient que cela se ferait sous la protection de la SADC qui lui aurait assuré une immunité, la donne a maintenant changé avec son emprisonnement ou sa mise en résidence surveillée inéluctable dès son arrivée en terre malgache. D'autant plus que **ses chances de bénéficier d'une amnistie sont minimes** en ce sens que la loi internationale exclut de l'amnistie les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les autres violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'ancien président annonce néanmoins sa candidature aux prochaines présidentielles.

³ <http://www.mmegi.bw/index.php?sid=9&aid=17&dir=2011%2FSeptember%2FFriday16>

19/09 - Le Groupement des forces centristes (GFC) dirigé par la présidente du parti Vert attire l'attention sur le travail qui attend toutes les parties après la signature de la feuille de route. Il met en garde contre les risques de non respect des accords, comme cela avait été le cas après la signature des Accords de Maputo. « *Nous encourageons les signataires à penser au cadre juridique d'application* », a lancé Saraha Georget Rabeharisoa. Le GFC souhaite obtenir la signature de la feuille de route par la mouvance Ratsiraka et souhaite que le processus de réconciliation nationale soit confié à une personnalité neutre, indépendante des 4 mouvances Rajoelina, Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy.

19/09 - Inquiétude sur le devenir de ce nouvel accord, le troisième en 2 ans 1/2 de crise. « *Nous serons très attentifs à sa mise en œuvre* », martèle le chargé d'affaires de la délégation de la Commission européenne. Les acteurs politiques respecteront-ils, cette fois-ci, leur signature, s'interrogent nombre d'observateurs. Réussiront-ils enfin à s'entendre sur ces détails qui font s'entredéchirer les hommes politiques malgaches ? Premier obstacle à franchir : la nomination d'un Premier ministre « neutre » et la reconstitution du gouvernement. Il s'agira ensuite de se mettre d'accord sur le nombre de « *postes parlementaires* » à ouvrir, puis de désigner les nouveaux membres du CST, du Congrès et de la CENI. De grandes batailles en perspective. Puis, quand tous les sièges seront attribués, il y aura les textes législatifs à adopter et à ratifier : ordonnances ou lois sur l'amnistie, sur les partis politiques, sur le statut de l'opposition, sur les attributions du Conseil de la Réconciliation... « **Non. Le pays n'est pas sorti de l'auberge** », écrit **L'Express**. « *Permettez-moi d'exprimer mes inquiétudes* », a déclaré le chef de délégation de la mouvance Zafy. Des inquiétudes sans doute partagées par tous ceux qui ont connu les épisodes de Maputo et d'Addis-Abeba. *Sobika* écrit : « *La feuille de route signée dans la nuit du 16 au 17 septembre ne donne pas la clé d'une sortie définitive de la crise, comme son nom l'indique elle n'est que la feuille qui balise la route pour y parvenir* ». **La prudence et le scepticisme dominant donc quant au succès futur de cet accord**, le troisième du genre, après les épisodes de Maputo et d'Addis-Abeba. *La Gazette* interprète cette nouvelle mouture de l'article 20 et sa « *note explicative* » savamment dosée, comme « *une alternative pour la SADC et surtout l'Afrique du Sud de "se débarrasser" d'un résident gênant pour les relations futures de la Grande Ile avec le pays de Nelson Mandela* ». En définitive, de retour au pays, Marc Ravalomanana « *devrait régler lui-même ses comptes* », certains vont même jusqu'à évoquer un « *lâchage* » de ses pairs africains qui étaient sensés le soutenir jusqu'ici. La crise politique malgache pourrait donc se cristalliser sur la justice malgache, trop souvent instrumentalisée par les pouvoirs successifs. Les contentieux sont multiples et les affaires brûlantes...

19/09 - Le discours à la Nation prononcé par Andry Rajoelina au lendemain de la signature de l'accord n'a pas permis d'entrevoir les dispositions que la HAT entend prendre rapidement pour respecter ses engagements. Il s'en est tenu à de vagues propos visant avant tout à se mettre en avant, selon l'analyse qu'en a faite *La Gazette*. L'homme a affirmé vouloir « *prendre ses responsabilités pour défendre la fierté nationale, laquelle a toujours dicté ses décisions* ». Il a aussi évoqué le grand sacrifice qu'il a consenti au service de la nation, ainsi que « *la conviction et le patriotisme qui l'habitent* ». Un discours d'autosatisfaction à forte tonalité électoraliste qui semble ignorer tous les obstacles encore à franchir.

20/09 - Les alliés d'Andry Rajoelina bien décidés à ne laisser que des miettes aux autres mouvances. Avant même que ne commencent les discussions relatives à la mise en œuvre de la feuille de route, le groupe des entités pro-HAT (« *G10* ») fait part de son intention de cadenasser les institutions transitoires. Le président du RPSD et membre du CST justifie cette approche restrictive : « *Il est prévu que les groupes politiques proposent une liste de noms au président de la transition. Il appartient à ce dernier d'arrêter son choix si les autres mouvances souhaitent intégrer le gouvernement* », explique-t-il, avant d'ajouter : « *la feuille de route ne parle pas de reconstitution ou de restructuration mais d'élargissement. Les mouvances Zafy et Ravalomanana ont accepté ce principe en signant le document* ». Les dirigeants du G10 restent inflexibles concernant le retour de Marc Ravalomanana. Ils tentent de justifier le refus d'un retour sans contraintes judiciaires de l'ancien chef de l'État au nom de la « *lutte contre l'impunité* ». Ces prises de position confirment la difficulté du virage abordé par la transition. Pour les observateurs, on sent planer l'ombre des surenchères qui ont suivi les Sommets de Maputo et d'Addis-Abeba et qui ont conduit à l'impasse. D'autant que les mouvances Zafy et Ravalomanana font part de leur intention d'exiger l'application stricte des engagements contenus dans la feuille de route. *Tribune* écrit : « *Le jeu des petites phrases sur la manière d'interpréter tel ou tel paragraphe de la feuille de route ou de son annexe a déjà commencé. Le sort juridique de Marc Ravalomanana et l'évolution de la composition des institutions sont au centre des polémiques naissantes. S'achemine-t-on vers un autre rendez-vous manqué, si le surveillant général SADC n'est pas là pour siffler la fin de la récré ? [...] Si deux des mouvances des anciens présidents ont aujourd'hui signé la feuille de route, il ne faut pas oublier qu'elles avaient initialement dénoncé un document accordant à Andry Rajoelina des pouvoirs qui leur apparaissaient démesurés. Cette polémique là pourrait facilement repartir de plus belle, d'autant que le même Andry Rajoelina n'a nullement démenti pour l'heure ses intentions de se présenter aux élections présidentielles* ». L'installation rapide du bureau de liaison de la SADC chargé de superviser l'application des accords est une impérieuse nécessité.

20/09 - Le Procureur Général a émis un nouveau mandat d'arrêt à l'encontre de Marc Ravalomanana le 17 septembre, quelques heures avant la signature de la feuille de route. Il vient confirmer les mandats d'arrêt

décernés à l'audience à l'encontre de l'ancien président suite à ses condamnations à 5 ans de travaux forcés pour «*détournement de deniers publics et complicité d'abus de fonction*», mais également aux travaux forcés à perpétuité pour «*complicité de meurtre avec guet-apens*». Ordre est ainsi donné à tous les responsables de la police judiciaire de «*l'arrêter et de le conduire à l'établissement de détention le plus proche*».

Me Hanitra Razafimanantsoa, avocate du président en exil et membre de la mouvance estime que ce mandat d'arrêt est une entorse pure et simple à la feuille de route et à son article 18 selon lequel les poursuites judiciaires à des fins politiques doivent cesser. Si on a signé cette feuille de route, c'est pour trouver une solution à la crise, nous pensons que les autres seraient mus par les mêmes motivations, a-t-elle déclaré. Elle remet en cause la légitimité du mandat d'arrêt. «*Le tribunal qui a jugé le président Ravalomanana n'a pas compétence à le faire... La Justice n'est pas indépendante car elle est dirigée par un ministre qui a été désignée sur la Place du 13-Mai*», plaide l'avocate. Mamy Rakotoarivelo, chef de la délégation de la mouvance, fait part quant à lui de son «*indignation*». Il qualifie le mandant d'arrêt d'«*acte qui remet en cause l'apaisement*».

20/09 – Pour Le Courrier, la feuille de route ne clarifie pas l'imbroglio juridico-politique. D'après les experts, le texte signé le 17 septembre est similaire à celle du 8 mars 2011, sauf en son article 20 et par l'adjonction de la «*note explicative*». Plusieurs de ses dispositions seraient anticonstitutionnelles (en supposant que la Constitution de la IV^e République soit valable malgré les conditions dans lesquelles le référendum s'est tenu). Or la feuille de route passe sous silence la nouvelle Constitution, non reconnue par plusieurs signataires. Si on se réfère à la dernière lettre de Joachim Chissano, aucune élection ne devait encore se tenir : peut-on en conclure que ce référendum n'est pas valable ? La Constitution semble ainsi mise entre parenthèse. La feuille de route n'est qu'une convention qui n'a pas valeur constitutionnelle, à moins de l'y intégrer, et qui n'est opposable qu'à ceux qui l'ont signée. D'autres points pourraient encore illustrer l'imbroglio dans lequel se débat le pays, raison pour laquelle Didier Ratsiraka n'a pas voulu signer sans une réunion au sommet des chefs de file. Le paragraphe 30 de la feuille de route est ainsi rédigé : «*les présents engagements annulent et remplacent tous les engagements pris et ou signés antérieurement concernant la transition à Madagascar*» Pour Eliane Naika, de la mouvance Ravalomanana, la nouvelle transition doit donc procéder dans l'immédiat à l'annulation pure et simple des actes antérieurs, dont le procès de Marc Ravalomanana et le référendum sur la Constitution de la IV^e République.

20/09 - Le GTT International met en garde la communauté internationale contre une pseudo-solution de résolution de crise. Il déclare qu'il «*ne peut accepter la nouvelle mascarade d'une signature à la hâte d'un texte manipulé*». Pour l'organisation de la diaspora basée à Genève, le texte vise à normaliser la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina et à avaliser la condamnation de Marc Ravalomanana par une justice aux ordres du pouvoir. Il dénonce «*le forcing d'une feuille de route unilatérale initiée par la France il y a plus d'un an*» et demande à la communauté internationale de maintenir les sanctions tant que les conditions permettant d'organiser une vraie transition capable de mener vers des élections libres et transparentes ne seront pas réunies.

20/09 - Les mouvances d'opposition maintiennent leur revendication d'une conférence au sommet des deux anciens présidents en exil. Une exigence qui ne convient pas à la HAT. Seule cette rencontre au sommet en terre malgache permettrait à la mouvance Ratsiraka d'apposer sa signature à la feuille de route. Bien qu'ayant signé ce texte au nom de la mouvance Ravalomanana, Mamy Rakotoarivelo insiste lui aussi sur l'organisation d'une conférence au sommet, avec la participation des dirigeants des 11 entités signataires et des 4 chefs de file des mouvances. «*La conférence au sommet devrait se tenir le plus vite possible afin d'instaurer la confiance entre les sensibilités politiques. Elle consistera aussi à abroger la signature effectuée d'une manière officielle devant la communauté internationale à Addis-Abeba et à Maputo*», a-t-il avancé, ajoutant que la signature qu'il a apposée en bas du plan de sortie de crise n'efface pas celle de Marc Ravalomanana sur les précédents accords. Dans un souci d'apaisement, le Groupement des Forces Centristes (GFC) adhère à cette revendication. Le parti TGV, en revanche, n'en voit pas l'intérêt : «*La feuille de route est déjà signée. Il reste aux politiciens de l'appliquer*», a-t-il réagi.

20/09 - Le Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) réclame l'attribution du poste de ministre de la Justice en collaboration avec le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM). «*Le futur ministre de la Justice doit être nommé par décret du président de la HAT sur une liste de trois noms proposés par le CSM, saisis par le SMM, lequel lui propose six magistrats élus en assemblée générale extraordinaire*», indique Marius Arnaud Auguste, président du SMM. «*La nomination d'une personnalité ne répondant pas aux exigences de la présente résolution risque d'entraîner un dysfonctionnement grave et la paralysie de l'appareil judiciaire*», prévient-il. Objectif : «*éviter l'instrumentalisation de la Justice malgache*» et «*éviter que le ministère de la Justice ne tombe sous la mainmise d'une mouvance ou d'un groupement politique*». Il considère la démarche comme étant une voie menant vers l'«*instauration d'un climat d'apaisement*» et la «*préservation de la crédibilité de la Justice*». Les initiateurs de l'appel évoquent les soupçons de mainmise du pouvoir sur le dossier de Marc Ravalomanana. L'initiative risque de compliquer l'équation de la formation du gouvernement «*d'union nationale*». Les entités politiques ne lâcheront pas sans réagir un département ministériel qui présente un tel enjeu politique. *Le Courrier* déplore que cette volonté d'indépendance ne concerne que les affaires politiques. Or chacun sait que cette administration est rongée par la corruption, dont les victimes sont les plus démunis... «*Pour l'éradiquer et pour*

redorer l'image de la Justice et celle des magistrats, il n'est nul besoin d'un ministre qui devrait être impérativement désigné par eux. Car n'importe quel ministre ferait l'affaire du moment que les fonctionnaires de ce département, dont les magistrats, décident eux-mêmes d'en finir avec ce fléau et de rendre leur jugement en toute équité », écrit le quotidien.

21/09 - Le régime de transition s'apprête à appréhender Marc Ravalomanana en Afrique du Sud, à un moment crucial de construction d'un processus de sortie de crise⁴. « Nous nous préparons à appréhender en Afrique du Sud Monsieur Ravalomanana », a indiqué le général Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription régionale de gendarmerie. « 50 volontaires ont répondu à l'appel que nous avons lancé pour la mission. Mais après une série de tris, 5 gendarmes et autant de policiers devront faire partie de la délégation », avance-t-il. « Ils sont en train de préparer leur passeport vert », poursuit-il. Une source officielle confirme l'existence d'une démarche pour appuyer l'initiative. « Les autorités malgaches ont envoyé une note verbale en Afrique du Sud pour demander une dérogation judiciaire. Outre les éléments des forces de l'ordre, la mission comprendra un juge d'instruction en cas de réponse positive des autorités sud-africaines », soutient-elle. « Il faudra attendre la réponse des autorités sud-africaines. Puis, il faudra également disposer d'une autorisation de vol, dans la mesure où l'opération nécessite un avion spécial. Outre l'ancien président, il se peut que nous trouvions également 5 autres individus, civils ou militaires, recherchés sur place », explique-t-il. Pour L'Express, la démarche de la HAT pourrait provoquer des dommages collatéraux, à savoir la complication du fragile processus de mise en œuvre de la feuille de route. Elle met également à l'épreuve l'Afrique du Sud, actuellement à la tête de la Troïka, sollicitée de s'exprimer sur le cas de Marc Ravalomanana. « Cette question fait partie du package », a affirmé le porte-parole du ministère Sud-Africain des Relations internationales et de Coopération. D'après celui-ci, le retour pourrait intervenir « dans quelques semaines », sans autre précision. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation affirme que « le président Ravalomanana est prêt à affronter la justice mais nous n'accepterons jamais les procès qui ne sont pas équitables, tout comme le mandat d'arrêt délivré sur la Place du 13-Mai », fustige-t-il, tout en accusant le régime de transition : « C'est une preuve de sa mauvaise foi pour ne pas appliquer la feuille de route ». De son côté, Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication, rejette la faute sur Marc Ravalomanana. « Il est le premier à jouer à la provocation. C'est lui qui est le premier à assurer son intention de rentrer au pays et de se présenter aux présidentielles au mépris de la justice malgache dès le lendemain de la signature de la feuille de route. Il aurait dû s'abstenir de mettre le feu aux poudres ». A noter que Christine Razanamahaso, ministre de la Justice, avait déjà annoncé il y a quelques mois l'enclenchement de la procédure d'extradition de l'ancien chef de l'Etat mais le projet avait été abandonné en raison de l'absence d'accord judiciaire entre les deux pays.

22/09 - Le vice-ministre Sud-Africain des relations internationales, Marius Fransman, précise que « la police étrangère n'a aucun pouvoir d'arrestation en Afrique du Sud ». « Nous n'avons rien à déclarer car nous n'avons pas été saisis officiellement », indique l'ambassade de l'Afrique du Sud. Andry Rajoelina n'a pas souhaité s'exprimer sur la question, qui relève, selon lui, du ministère de la Justice et des Forces armées. La Troïka de la SADC exhorte les acteurs politiques malgaches à agir de façon à « préserver la paix et à respecter les normes et standards internationaux pertinents ».

23/09 - Exécution du mandat d'arrêt contre Marc Ravalomanana : « il n'est pas question d'envoyer des éléments armés en Afrique du Sud, mais plutôt « des agents de police judiciaire », avec « des stylos à la place des armes », déclare le général Ravalomanana, commandant de la circonscription de gendarmerie. Les responsables des Forces armées prennent ainsi conscience des limites de leurs attributions, concédant qu'« il ne leur appartient pas de dialoguer avec les autorités sud-africaines ».

29/09 - Les forces de l'ordre continuent d'afficher leur intransigeance dans le projet d'arrestation de l'ancien président : le général Richard Ravalomanana a indiqué qu'elles « se trouvent dans l'obligation d'exécution une décision judiciaire ». Une déclaration qui, constatent plusieurs quotidiens, contraste avec le traitement d'autres dossiers de mandats d'arrêt concernant certains personnages de la Transition, comme Jao Jean, membre du CST, mise en cause dans une affaire de détournement de mineure et qui brave les autorités judiciaires. Sur cette affaire, Richard Ravalomanana a cru bon de préciser : « Nous sommes en train de nous pencher sur les manières d'exécuter ce mandat. Une telle arrestation est délicate du fait de la notoriété de Jao Jean dans la Région Sofia. Son arrestation ne doit pas se faire à la va-vite sous peine de s'exposer à d'autres troubles », a-t-il expliqué.

21/09 - La Confédération des syndicats des grands corps de l'État (CSGCE) maintient sa revendication de mise en place d'un gouvernement de technocrates. Ses dirigeants estiment les acteurs politiques ne trouveront pas de consensus sur les clés de répartition à appliquer pour la mise en œuvre de la feuille de route. Ils constatent que le TIM pro-Ravalomanana exige de se faire attribuer le poste de Premier ministre, tandis que les pro- HAT ne comptent pas céder de sièges aux nouveaux venus. La CSGCE dit partager la même vision que le SMM, qui

⁴ Cf Blog Justmad - De la note explicative, on passe à l'expédition punitive - <http://storage.canalblog.com/06/57/448497/68437295.pdf>

revendique l'indépendance de la Justice. Le président du SECES, Armand Rasoamiaramanana, milite lui aussi pour que les postes ministériels à caractère technique soient confiés aux grands commis de l'État.

21/09 - La mouvance Zafy réclame la direction du processus de réconciliation nationale, et ce en récompense à l'ancien chef d'État pour la « *lutte qu'il a menée pour la réconciliation nationale depuis plusieurs années* ». La mouvance qualifie de spécifique le Comité de la Réconciliation Malgache (CRM) par rapport aux autres structures : « *Il n'y a aucune place à partager dans l'instauration de la réconciliation nationale* », affirme-t-elle pour justifier sa revendication. Le GFC de Saraha Georget Rabeharisoa renouvelle sa proposition de confier le processus à une personnalité neutre, indépendante des 4 mouvances.

22/09 - Andry Rajoelina se rend à 66^{ème} AG des Nations Unies à laquelle il a été invité. Il annonce son intention de profiter de ce déplacement pour nouer des contacts avec les partenaires techniques et financiers traditionnels. Avec ce voyage à New York, le régime a la possibilité de gommer l'image diplomatique écornée en 2009. À l'époque, Andry Rajoelina s'était vu refusée la tribune de l'assemblée générale à la suite d'une requête des pays membres de la SADC. Le président de la HAT s'active donc pour accélérer l'obtention de la reconnaissance internationale, en dépit du fait que l'article 34 de la feuille de route stipule que la « *reconnaissance internationale du président et du gouvernement de transition de Madagascar [n'intervient qu'] après la mise en place des institutions de la transition inclusive et consensuelle* ».

Peu avant son départ, il a réuni les entités politiques qui ont signé la feuille de route pour amorcer les discussions sur sa mise en œuvre et faire montre à la communauté internationale de ses bonnes dispositions. La mouvance Ravalomanana était absente à cette rencontre : elle attend un geste de bonne volonté du pouvoir, après l'annonce du projet d'arrestation de l'ancien président en Afrique du Sud. Les propositions sollicitées seront examinées au retour d'Andry Rajoelina. Les 6 groupements du « *Pacte républicain* » lui ont demandé de décider rapidement de mesures d'apaisement. La question de la démission du gouvernement et de la constitution d'une nouvelle équipe n'a pas été évoquée. C'est la « *transition mora-mora* » [doucement-douce] qui s'installe, notent des observateurs... Il faudra encore fait montre de patience, déplorent-ils, inquiets de voir le Premier ministre en poste fait le siège de son propre siège pour essayer de se succéder à lui-même et de constater que les marchandages ont repris de plus belle, avec transmissions de CV et recommandations diverses. De nouvelles formations jusqu'alors inconnues ont signé leur adhésion à la feuille de route, escomptant l'attribution de sièges dans les nouvelles institutions ou institutions élargies. Les contacts sérieux entre les différentes tendances n'ont pas encore eu lieu. Combien de temps faudra-t-il encore patienter ?

22/09 - Albert Zafy ne veut pas d'Andry Rajoelina à la tête de la future Transition. Il a adressé à plusieurs représentations diplomatiques, dont la SADC, un courrier qui dénonce les « *exactions du régime de la Transition qu'il dirige en accaparant les richesses du pays et l'argent public au profit d'une minorité* ». Il énumère une liste de personnalités, plus ou moins connues du monde politico-économique - malgaches et étrangers - proches du régime, dont des ministres de l'actuel gouvernement Vital. La mouvance Zafy n'aurait signé la feuille de route que pour pouvoir amorcer sa mise en œuvre. « *À défaut d'acceptation de cette proposition, nous réclamons un exécutif fort* », poursuit le chef de la délégation Zafy. Marc Ravalomanana a fait savoir à ses partisans réunis au Magro qu'il soutenait la position de la mouvance Zafy. Un sommet des chefs de file est toujours revendiqué.

22/09 - Retour des exilés : Didier Ratsiraka attendu en octobre. L'ancien président semble décidé à rentrer rapidement au pays pour signer la feuille de route et participer aux négociations pour sa mise en œuvre. Selon son ancien Premier ministre, Tantely Andrianarivo, plusieurs points ne sont pas clairs et méritent encore des discussions.

24/09 - Kick-boxing entre les signataires de la feuille de route. Les réunions des représentants des groupes politiques censés entamer les discussions pour sa mise en œuvre se sont terminées en queue de poisson faute d'accord sur les critères de choix des entités habilitées à prendre part aux débats. Norbert Ratsirahonana, conseiller politique d'Andry Rajoelina (pourtant grand spécialiste es-répartition de « *sièges dorés* » selon ses détracteurs) et Haja Resampa, secrétaire général de la présidence, ne sont pas parvenus à engager les débats en l'absence d'Andry Rajoelina. Faut-il se limiter aux 8 groupes politiques proches du régime et aux mouvances Ravalomanana et Zafy ou élargir le cercle aux autres entités qui ont signé le document pour marquer leur adhésion au processus ? Toute la question était de savoir s'il convient d'opérer une distinction entre les signataires de la feuille de route et les signataires de la liste de soutien. Le cas du TIM, aile Raharinaivo Andrianantoandro et du Groupe issu de la mouvance de Marc Ravalomanana d'Yves Aimé Rakotoarison, membres du G10 mais exclus par la SADC comme principaux signataires de la feuille de route, ont été évoqués. De même, les luttes intestines au sein des formations politiques ont été, une nouvelle fois, étalées en public, dans un climat de forte tension. N'ayant pas réussi à dépasser le problème de représentation, les groupes politiques signataires de la feuille de route n'ont pas pu aborder les questions de fond. Il se confirme que le processus de sortie de crise ne sera pas une tâche facile, notamment lorsqu'il met en jeu la clé de répartition des postes à pourvoir... *La Vérité* écrit : « *La signature de la feuille de route a-t-elle été un véritable marché de dupes ? Cela semble être le cas. Ainsi, la concorde et l'accord ne sont-ils que de façade et cachent des enjeux plus importants que le partage du pouvoir.*

Derrière, sans aucun doute possible, apparaissent des intérêts financiers sérieux. Car qui dit partage du pouvoir dit aussi distribution des sources d'enrichissement ».

27/09 - La mouvance Ravalomanana, qui jusqu'à présent n'a pas assisté aux réunions de mise en œuvre de la feuille de route, a indiqué qu'elle est dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle mission de la Troïka chargée de superviser sa mise en œuvre et qu'elle assistera aux rencontres initiées par celle-ci.

24/09 - Le ministère de la Justice affirme que Marc Ravalomanana n'est, pour l'instant, pas amnistiable pour les crimes de sang dont il est accusé. Quatre juges et magistrats se sont faits les porte-parole du ministère pour donner leur interprétation de la feuille de route. Ils considèrent que *« le verdict est tombé et [que] s'il ne fait pas opposition ou ne renvoie pas en cassation, le verdict s'appliquera »*. **Les magistrats indiquent, contrairement aux déclarations des Forces de l'ordre, qu'il n'existe aucune possibilité, non seulement de demander son extradition, mais aussi d'envoyer une mission, même diplomatique, en terre sud-africaine.** Seule une négociation avec le pays hôte de Marc Ravalomanana pourrait déboucher sur une extradition. Le général Richard Ravalomanana, quant à lui, se déclare toujours prêt à mettre en œuvre son plan d'action en terre étrangère mais son discours, vilipendé par les juristes, a connu une inflexion notable : il explique désormais que la mission de l'équipe militaire entre dans le cadre de l'application de la note explicative de l'article de 20 de la feuille de route, et notamment du passage suivant : *« La HAT devra fournir la sécurité à tous les exilés malgaches rapatriés »*. Le rôle de l'expédition serait donc d'assurer la sécurité de Marc Ravalomanana dès son départ d'Afrique du Sud, jusqu'à son arrivée dans la Grande Ile et même au-delà. Selon le général, il y va de la responsabilité des forces de l'ordre, qui pourraient être mises en cause en cas d'incident mettant en jeu la sécurité du président déchu ! *« Pauvre Richard qui souhaite visiblement une transition ad vitam aeternam en jouant avec le feu »*, conclut l'éditorialiste de *L'Express*. *La Gazette* indique pour sa part que *« le droit international interdit l'extradition vers les pays où la peine de mort est encore en vigueur. Les avocats étrangers de Marc Ravalomanana n'auront aucun mal à faire valoir cette clause auprès des autorités sud-africaines et de l'UA »*.

26/09 - La mouvance Ravalomanana déplore la détérioration du climat politique depuis la signature de la feuille de route. *« Les déclarations et les décisions des responsables, particulièrement ceux chargés de la Justice et de la Sécurité »* ne vont pas dans le sens de la consolidation des acquis, considère-t-elle, car elles *« s'emploient à détourner les objectifs attendus de la feuille de route et à accentuer leur intérêt exclusif pour l'accaparement des prérogatives de puissance publique »*. Le dispositif mis en place pour l'arrestation de Marc Ravalomanana est perçu comme une violation délibérée des dispositions d'apaisement et de réconciliation prescrites dans la feuille de route. De l'avis de la mouvance, il faut donc remédier à ces errements par des actes forts et significatifs, et la communauté internationale se doit de faire pression dans ce sens sur le pouvoir. *« L'un de ces actes consiste à accepter immédiatement que les quatre chefs de file se réunissent au Sommet à Madagascar pour solenniser l'ouverture du dialogue malgacho-malgache de mise en œuvre de la feuille de route. Avec comme préalable le retour sans condition ni entrave, mais dans la sécurité totale, des Présidents Ratsiraka et Ravalomanana en terre malgache. À défaut, la mise en place de la Transition consensuelle, inclusive et neutre que le Peuple Malgache, l'UE et la communauté internationale appellent de leur vœu, sera malheureusement encore loin d'être une réalité et rendra encore plus dramatique le sort réservé à un Peuple déjà exsangue »*. Didier Ratsiraka a rappelé de son côté qu'il *« n'est pas contre la feuille de route entérinée par les chefs d'Etat africains à Sandton, à condition que celle-ci fasse l'objet d'une réunion au sommet entre les quatre chefs de mouvances à Antananarivo »*. Monja Roindefo, ancien Premier ministre de la HAT et homme clé des événements de 2009 dénonce la réactivation du mandat d'arrêt à l'endroit de Marc Ravalomanana, qu'il qualifie de *« récupération politique de la tuerie du 7 février 2009 »*.

27/09 – Déballage sur les « affaires » : la ministre de la Justice lance un avertissement à Zafy Albert. Lors d'un meeting au Magro, l'ancien président avait dévoilé une liste de 18 personnalités influentes de la Transition compromises, selon lui, dans les trafics de bois de rose et des affaires de corruption à la tête de l'Etat. Une mise en cause étayée par la divulgation de montants de transactions bancaires. C'est également à cette occasion que Zafy Albert, à la surprise de tous, avait remis en cause sa signature de la feuille de route, en demandant une remise à plat des accords. Les manifestants du Magro avaient lancé un ultimatum d'une semaine aux personnes mises en cause pour porter plainte. A défaut, *« nous considérerons que les déclarations de Zafy sont vraies »*, avaient alors annoncé les leaders du meeting. La plupart de ces personnalités, issues du milieu économique malgache, ont décidé de porter plainte pour diffamation. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, exige de l'ancien président que ses accusations soient accompagnées de preuves. *« La liberté d'expression a ses limites. Je lui lance un avertissement »*, a-t-elle affirmé, jugeant qu'il est indigne pour *« quelqu'un considéré comme un Raiamandreny, s'attribuant la présidence du Comité pour la Réconciliation Nationale, de tenir de tels propos »*. Christine Razanamahasoa a été qualifiée par Albert Zafy comme *« celle qui s'occupe de veiller aux intérêts de ses complices et est chargée de mettre les détracteurs à l'ombre »*.

26/09 - Le président du CST lance un appel à l'endroit des acteurs politiques malgaches, surtout les signataires de la feuille de route, à *« concentrer tous leurs efforts pour aboutir à des élections libres, transparentes et crédibles afin de démontrer qu'une démarche axée sur les échanges et les concertations s'avère meilleure que*

les guerres intestines ». Il demande en outre à la SADC d'organiser une réunion avec les signataires de la feuille de route pour apporter des précisions sur les points de l'accord qui font encore débat.

28/09 - Camille Vital pourra-t-il être sauvé ? , s'interroge La Gazette. En attendant l'arrivée des émissaires de la SADC, qui devraient donner le coup d'envoi de la mise en œuvre de la feuille de route, les tractations vont bon train dans les états-majors. La nomination du « *Premier ministre de consensus, chef du gouvernement d'union nationale* » est au centre des manœuvres. Il s'agit là, en effet, de la première tâche dans l'édification d'une transition consensuelle et inclusive. Du côté des tenants du régime, on souhaite conserver Camille Vital qui aurait fait ses preuves à ce poste et qui dit n'appartenir à aucun parti. Andry Rajoelina ne serait pas mécontent de garder ce Premier ministre poli et serviable, pour ne pas dire servile... Dans un contexte « *unilatéral* », comme celui de mars dernier, il est possible de manœuvrer pour le maintenir à son poste. Grâce à des concessions et à des accommodements entre « *copains* », on peut interpréter en faveur de Camille Vital la disposition suivante de la feuille de route : « *Le Premier ministre ne peut provenir de la plate-forme qui soutient le Président de la Transition* ». L'homme ne répondait pas au critère, mais son maintien, souhaité par le chef de la transition, fut agréé par toutes les sensibilités de la mouvance Rajoelina. Il suffisait d'ailleurs de récompenser ces dernières par des postes au gouvernement ou au Congrès pour obtenir leur consentement. **Dans un contexte « *consensuel et inclusif* », Camille Vital ne pourra pas être sauvé.** Le processus est encadré par la communauté internationale qui recommande une « *allocation juste et équitable* » des postes-clés de la transition. Puisque la présidence de la transition est confiée à Andry Rajoelina, elle trouvera convenable d'attribuer la Primature à l'opposition. Pour elle, en effet, si les deux camps gèrent ensemble la transition, cela est le gage d'élections neutres. **Elle ne fera que reconduire le modèle déjà appliqué au Zimbabwe avec Robert Mugabe à la tête de l'Etat et l'opposant Morgan Tsvangirai à la Primature.** Les mouvances d'opposition entendent se montrer intraitables et revendiquent déjà comme un droit le poste de Premier ministre. Elles n'ont que faire de cet officier qui a réprimé de façon musclée les menées de l'opposition et jeté en prison beaucoup de ses leaders. Il est vrai aussi qu'avec l'entrée de l'opposition dans le gouvernement, les actes de déstabilisation et de subversion n'auraient plus lieu d'être. Dans ces conditions, un officier à poigne à la tête du gouvernement ne s'impose plus. Pour la communauté internationale notamment, la présence d'un officier à la Primature est un gage offert par Andry Rajoelina à une Armée qui l'a porté au pouvoir... Bref, la SADC et l'opposition pourraient se liquer pour éliminer les étoiles de la tête du gouvernement.

29/09 - L'équipe de la médiation et la Troïka se réunissent à Pretoria pour finaliser le projet de cadre de mise en œuvre de la feuille de route. Selon le communiqué de la SADC, le cadre de mise en œuvre comprend « *le calendrier pour la mise en œuvre de la feuille de route* ». Après sa finalisation « *le projet sera partagé avec tous les acteurs politiques* ». La SADC indique que « *le cadre de mise en œuvre du projet permettra de consolider les résultats récents de la mission de Madagascar qui a abouti à la signature de la feuille de route. Elle servira également à assurer la pleine application de la feuille de route convenue et signée, afin de revenir à la normalité constitutionnelle* ». La réunion devrait aborder la question de la mise en place d'un bureau permanent pour appuyer le dialogue malgache-malgache et le processus de sortie de crise. Elle devrait permettre d'avoir une idée sur la mise en œuvre de la clé de répartition dans les institutions transitoires, qui continue d'alimenter les controverses. Le rendez-vous sud-africain devrait également donner une indication sur la demande des trois mouvances concernant la tenue d'un sommet des chefs de file à Antananarivo. La Troïka remettrait en cause, du moins en partie, l'utilité des discussions menées par les 10 groupes politiques proches de la HAT et la mouvance Zafy qu'Andry Rajoelina avait initiées avant son départ pour New-York, afin que des « *propositions* » lui soient faites à son retour. La SADC souhaite que ces discussions se déroulent en présence des mandataires pour donner une caution à la démarche. Pour *L'Express*, la HAT reste fidèle à son style en voulant anticiper les décisions de la communauté internationale. Selon certaines indiscretions, les proches d'Andry Rajoelina auraient établi leur propre calendrier pour la mise en place des institutions transitoires : mise sur pied du gouvernement avant le 5 octobre et installation des deux Chambres avant le 15 octobre. Les 9 groupes politiques proches de la HAT et la mouvance Zafy ont conclu leur semaine de discussions sur la mise en œuvre de la feuille de route sans parvenir à un consensus. Les formations les plus proches de la HAT défendent leurs acquis (maintien du Premier ministre, le général Camille Vital), alors que la mouvance Zafy réclame un chef du gouvernement issu des mouvances des trois anciens présidents. Désaccord également sur la répartition des portefeuilles ministériels. Le HPM va même jusqu'à proposer un gouvernement de 60 membres et un Parlement de 650 membres ! Le MDM, quant à lui, se contenterait d'un Parlement de 350 membres. Le président de la CNOSC juge ces revendications « *indécentes* ». Le TGV insiste sur le maintien du budget alloué au Parlement, quel que soit le nombre de ses membres.

30/09 – De retour des Nations Unies, Andry Rajoelina élude la question de la mise en œuvre de la feuille de route. L'essentiel est occulté, écrit le quotidien *Les Nouvelles*. « *J'appréhende les efforts qu'il faudra encore fournir. Nous avons franchi une étape importante, certes, mais nous devons encore affronter de nombreuses difficultés* », a-t-il averti dans l'allocution prononcée à son arrivée. L'homme fort de la transition est resté évasif sur certaines facettes de ses déplacements à New-York et à Paris. Il n'a pas non plus explicité la suite à donner à la mise en œuvre de la feuille de route. On ignore encore si le gouvernement et les autres institutions seront

recomposés, conformément aux dispositions de l'article 30 de la feuille de route. La rencontre annoncée avec la presse a été annulée. Andry Rajoelina a préféré mettre l'accent sur son intervention à la tribune onusienne et revenir sur sa rencontre avec Ban-Ki Moon. Il a cependant occulté l'entrevue, annoncée par la Présidence mais manquée, avec José Manuel Barroso, président de Commission de l'UE, à Bruxelles. Il n'a pas non plus été disert sur ses annonces de rencontre avec les bailleurs de fonds et les chefs d'Etat présents à New-York. Il s'est contenté de rappeler l'aide de l'ONU et celle de l'UE en matière électorale. Une aide qui devrait entrer dans le cadre des dispositions de la feuille de route signée le 17 septembre. Andry Rajoelina avait également demandé aux groupes politiques qui ont signé la feuille de route d'émettre en son absence des propositions pour la mise en œuvre du document. Une fois de plus, il a laissé de côté le sujet. Cette prudence est interprétée comme la confirmation que la reconnaissance internationale ne viendra qu'après la mise en place des institutions transitoires consensuelles et inclusives. Et le retour à la normalité après la tenue des élections acceptées par tous. **L'opinion publique aura surtout retenu de ce retour l'accueil triomphal savamment orchestré par ses partisans venus en nombre à sa rencontre**, y compris depuis les provinces, ce qui n'est pas sans rappeler les pratiques des régimes précédents... *L'Express* note que la présence massive des chefs de région à cette manifestation a de quoi inquiéter : « *si pour un retour de mission du président, aussi importante soit-elle, ils doivent faire allégeance, on se demande comment ils pourront garder leur neutralité lors des futures élections, finalité de la feuille de route* ». Pour Sobika, « *A ce genre de triomphe tous les leaders politiques du pays, à l'exception de l'ancien président Albert Zafy, s'y sont essayés et y ont goûté. On devine quel en est le coût, on reste ébahi à vouloir imaginer l'organisation pour déplacer tant de personnes, on est rêveur à vouloir se persuader que tous ces gens présents sont mus d'un même élan spontané... [..] L'homme manifeste un réel penchant à préférer le tapis rouge au plancher des vaches, oui mais combien de petits malins aimeraient s'amuser à tirer le tapis sous ses pas, pour lui donner cette très désagréable sensation que le sol se dérobe*».

30/09 – En dépit de la discrétion affichée à son retour de son voyage à l'étranger, Andry Rajoelina semble vouloir s'engager dans la première phase de mise en œuvre de la feuille de route, en recevant ce jour les noms des candidats au poste du Premier ministre de consensus. Les noms sont proposés par chaque entité signataire, à l'exception de la mouvance Ravalomanana qui estime que la nomination du Premier ministre devrait se faire sous l'égide de la SADC. Les groupements politiques signataires de la feuille de route qui ont tenu des réunions durant l'absence de Rajoelina ont convenu que le Premier ministre de consensus devrait être désigné au plus tard le 5 octobre, une date fixée sans concertation avec la SADC. Pour l'UDR-C et le TGV, les deux formations très proches d'Andry Rajoelina, ce poste stratégie doit revenir à l'actuel chef de gouvernement.

30/09 – Monja Roindefo dénonce toute intention de rompre les engagements signés le 17 septembre. Dans une interview à *L'Express*, l'ancien Premier ministre de la HAT explique qu'il a signé la feuille de route pour contribuer à l'apaisement politique mais qu'il convient de se montrer vigilant : le cadre d'exécution du plan devrait être conforme aux principes de neutralité, d'inclusivité et de consensualité de la SADC. La HAT ne doit pas se lancer seule dans l'exécution de la feuille de route. « *Le fait d'appliquer dans l'immédiat la feuille de route va entretenir l'unilatéralisme auquel la communauté internationale s'oppose. [Or] le groupe des dix entités (G10) agit dans ce sens. C'est le respect de la neutralité, de l'inclusivité et de la consensualité qui constitue un gage pour des élections crédibles, transparentes et acceptées par tous* ». Monja Roindefo attend donc l'élaboration du cadre d'exécution par la Troïka. Un cadre qui devra être présenté lors d'une réunion de tous les acteurs politiques, parrainée par les chefs d'Etat de la SADC, par exemple en Afrique du Sud. La mise en œuvre du plan de sortie de crise fait l'objet d'une multitude de propositions de la part des groupements. L'impatience se généralise.

► MEDIATION MALGACHO-MALGACHE – SOCIETE CIVILE – L'AVANT ET L'APRES 17 SEPTEMBRE

01/09 – La CNOSC milite pour la feuille de route issue du Sommet des chefs d'Etat de la SADC à Sandton, excluant ainsi « l'autre version », amendée par Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC et sur laquelle s'appuie la HAT, une version qui insiste sur un retour conditionné de l'ancien chef d'Etat. L'un des porte-paroles de la CNOSC, Serge Zafimahova, explique que « *ce sont les chefs d'Etat de la SADC qui ont émis des amendements* », en référence principalement au passage sur le « *retour des exilés politiques* ». Un retour « *sans conditions et immédiat* ». La CNOSC pointe du doigt Tomaz Salomao, secrétaire exécutif « *qui s'est chargé d'interpréter les décisions des chefs d'Etat de la SADC* ». L'opposition, incarnée principalement par les trois mouvances, réclame la mise en œuvre de la feuille de route de Sandton amendée par les chefs d'Etat de la SADC. La CNOSC estime que les trois mouvances peuvent encore proposer des amendements à la feuille de route validée par ce Sommet des chefs d'Etat. Serge Zafimahova dit vouloir « *couper court aux interprétations* » nées des déclarations de Tomaz Salomao, qui n'ont fait qu'entretenir la confusion. La médiation malgache incarnée par la CNOSC profite ainsi de ces divergences d'interprétation pour justifier sa tentative de remettre autour d'une table les 11 formations identifiées par la SADC. Une tentative qui se heurte toujours au refus catégorique des deux formations les plus proches de la HAT, l'UDR-C et le TGV, mais qui semble trouver un écho parmi les autres formations, notamment les 6 qui adhèrent à la feuille de route et qui ont signé le « *Pacte républicain* », se plaçant désormais dans une position critique vis à vis du pouvoir. La CNOSC annonce la création d'un « *Comité restreint* » en vue de mettre en place un cadre juridique de gestion consensuelle de la transition. La décision a été prise à

l'issue d'une réunion avec les signataires du « *Pacte républicain* », le parti Vert, le Vonjy Aina du professeur Raymond Ranjeva, les trois mouvances, la PSRI et le Monima. La Coordination annonce la validation prochaine, avec les groupements politiques, d'un « *cadre juridique de gestion consensuelle de la transition* ». Une fois validé, le document sera publié et adressé aux groupements politiques, « *même à ceux qui n'ont pas participé à la réunion restreinte et aux membres des Raiamandreny mijoro* », a annoncé André Rasolo. Ce « *cadre juridique* » contient les différents amendements proposés par les participants de la réunion retenue organisée par la CNOSC, dont la feuille de route recommandée par la réunion de Sandton et le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA constitue la base. Les amendements se rapporteraient à certaines dispositions de la feuille de route, à savoir le cas du président de la Transition, l'élargissement du Parlement, le retour des exilés politiques et enfin le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route. Concernant le président de la Transition, les participants proposent trois scénarios : soit Andry Rajoelina reste à son poste avec tout les pouvoirs dont il dispose actuellement, soit il reste à son poste mais avec des pouvoirs réduits et un Premier ministre désigné par les trois mouvances, soit enfin le président de la Transition n'a plus qu'un minimum de prérogatives et est entouré d'un conseil des présidents.

05/09 - Les médiateurs malgaches se voient reprochée leur incapacité à s'unir. La critique se fait plus vive depuis la déclaration d'Andry Rajoelina de vouloir signer la feuille de route amendée. Un acteur politique, sous couvert de l'anonymat, confie que « *si ces factions de médiateurs ne veulent pas s'unir alors qu'ils se déclarent médiateurs, c'est qu'ils ont des intérêts propres à ne pas partager* ». Lors de la récente réunion organisée sous la houlette des Raiamandreny Mijoro, il a même été demandé aux participants de « *ne pas assister à des médiations avec d'autres médiateurs* ». La CNOSC de son côté estime que les médiateurs ne sont pas obligés de s'unir. Elle précise d'ailleurs que « *des membres du Raiamandreny Mijoro font partie intégrante de la CNOSC* ». Cette dernière s'est vue refuser une demande de coopération avec les Raiamandreny Mijoro. De l'autre côté, la CNOSC note que « *n'est pas médiateur qui veut* ». Lalao Randriamampionona l'a précisé et a ajouté que « *d'importants critères sont à remplir pour les conditions requises de médiation, ne serait-ce que la neutralité et l'image du médiateur* ». La CNOSC est suspectée de collusion avec les trois mouvances ; elle défend la version de la feuille de route Sandton, issue du Sommet des chefs d'État de la SADC. Les Raiamandreny Mijoro et des forces politiques proches du pouvoir, en revanche, s'appuient sur la version de la feuille de route amendée par Tomaz Salomao. Les uns et les autres s'accusent de parti-pris.

07/09 – La CNOSC poursuit sa quête d'un rapprochement entre médiateurs et groupements politiques. L'UDR-C et le parti présidentiel TGV ont cependant brillé par leur absence dans le groupe de travail mis en place par la CNOSC, qui milite pour un rapprochement entre médiateurs (CNOSC et Raiamandreny mijoro). Ces derniers restent sur leur réserve. Ils avancent que ce rapprochement aura lieu « *au moment opportun, pour reprendre les propos du FFKM* ». Ces deux entités sont cependant d'accord pour préciser que « *les versions de la feuille de route sont les obstacles à un rapprochement* ».

12/09 - La CNOSC se soucie de la polémique sur l'interprétation des dispositions de la feuille de route de sortie de crise en envisageant d'établir « un projet de feuille de route amendée ». Et ce dans le cadre de son groupe de travail réunissant des représentants de partis et formations politiques. « *Nous disposons actuellement d'un projet de feuille de route amendée. Seulement, certains points font encore l'objet de discussion. Une esquisse de cadre juridique d'application de cette feuille de route est aussi en élaboration* », déclare André Rasolo, qui espère pouvoir boucler ces travaux avant l'arrivée de la mission de la Troïka, le 14 septembre.

13/09 – Le groupe de travail mis en place par la CNOSC poursuit ses travaux. Un accord a été trouvé sur le fait que c'est la version de la feuille de route issue du Sommet de Sandton qui doit constituer la seule référence, notamment son article 20 relatif au retour des exilés politiques, dont Marc Ravalomanana. André Rasolo, l'un des porte-parole de la CNOSC, parle de « *14 points de convergence qui deviendront la feuille de route amendée, ainsi que d'une assise de cadre de mise en œuvre* ». Cette avancée est cependant à relativiser car soumise à l'entente des « *partis réguliers, dont les trois mouvances, le Hasin' i Madagasikara et le Monima, entre autres* », et de « *partis sporadiques* », selon les termes de la CNOSC. L'UDR-C, plateforme de partis proches du régime, et le TGV, parti au pouvoir, manquent encore à l'appel. André Rasolo les enjoint de rejoindre le groupe de travail et d'abandonner la feuille de route amendée par Tomaz Salomao au profit de celle de Sandton. Ces deux entités forment le gros de l'ancienne mouvance Rajoelina. André Rasolo se félicite du rapprochement qui s'opère parallèlement entre le « *groupe des 6* » (signataires du « *Pacte républicain* ») et les trois mouvances. Il avance que « *la médiation finale assurée par la SADC et la CNOSC aura lieu juste après le rapprochement de toutes les forces politiques* ». Il reste que la concurrence est vive entre les entités qui prétendent jouer le rôle de médiateur officiel. La classe politique qui a répondu favorablement aux appels de rapprochement de la CNOSC boude l'« *autre* » médiation, celle des Raiamandreny mijoro. Les ministres membres de la Cellule de pilotage des décisions politiques de sortie de crise, continuent de privilégier les contacts avec les dignitaires Raiamandreny mijoro et le Finona, seuls médiateurs de la société civile qui trouvent grâce aux yeux du pouvoir.

14/09 - Mise en garde du « Collectif des citoyens pour la conciliation » (CCC). A l'issue de presque deux semaines de réflexion, il exige une méthodologie claire ainsi que des règles sérieuses afin que le « *processus*

malgacho-malgache » de résolution de crise soit crédible. Son porte-parole, membre du Mouvement des ecclésiastiques, le pasteur Philibert Ramamonjisoa, a avancé que quel que soit l'éventuel accord entre les acteurs politiques, cela n'amènera pas à la résolution de crise tant que la conciliation n'est pas effective. Faisant partie du Comité préparatoire de la conciliation initiée par le CCC, le professeur Raymond Ranjeva, ancien vice-président de la CIJ, en mission à l'extérieur, n'était pas au rendez-vous. L'objectif du CCC ne se réduit pas à la simple sortie de la présente crise : il veut aborder les problèmes de fond afin d'éviter leur répétition. Des hommes politiques de toutes tendances ont participé aux travaux, à titre personnel. Le CCC estimerait stratégique le rapprochement du FFKM, de la CNOSC et des dignitaires Raiamandreny Mijoro pour assurer conjointement une mission de médiation.

16-17/09 - Rapprochement des médiateurs. Trois entités de médiation (les Raiamandreny mijoro conduits par le pasteur Paul Ramino, la CNOSC de Lalao Randriamampionona et Serge Zafimahova, et le Finona de Maka Alphonse et du pasteur Nestor Razafindramanitra), se sont rencontrés une nouvelle fois, à huis clos, après l'échec de la dernière tentative, pour tenter d'aboutir à un accord. La CNOSC se serait dite prête à prendre la relève de la SADC si celle-ci échoue dans sa dernière tentative. Les 3 formations prônent à l'unanimité un dialogue des parties prenantes malgaches avant toute intervention étrangère. Pour la première fois, les Raiamandreny mijoro affichent leur optimisme, quant à l'issue de ces rencontres, qui doivent se poursuivre.

24/09 – L'après signature de la feuille de route : le CCOC appelle « à l'instauration d'une Justice indépendante et impartiale pour juger tout délit et acte répréhensible que les dirigeants et acteurs politiques ont commis devant la Nation ». Il avance que « *la signature de la feuille de route ne constitue que le début d'un processus tout le long duquel, plus que jamais, l'humilité, l'esprit de conciliation et le patriotisme de tous les politiciens sont une obligation* ». Le Collectif pense que « *le respect de l'esprit, sinon de la lettre de la feuille de route est essentiel* ». Ainsi, la classe politique « *doit œuvrer dans un esprit d'apaisement, et préserver dans la mesure du possible l'esprit de consensus et d'inclusivité, qui préside à la feuille de route, conditions nécessaires à une véritable refondation de la République pour enrayer les crises cycliques* ». C'est pour cette raison que « *la volonté des dirigeants transitoires de procéder à l'arrestation de l'ancien chef d'Etat, actuellement en exil en Afrique du Sud* » constitue une entorse sérieuse à la mise en œuvre du plan de sortie de crise. « *Les mesures prises par la HAT, dès le lendemain de la signature de la feuille de route, ne vont pas dans le sens de l'apaisement* », précise-t-il. Le Collectif exhorte « *la classe politique à adopter un profil bas afin de ne pas jeter de l'huile sur le feu et mettre en danger le processus en cours. Nous rappelons que c'est tout le pays qui est en jeu d'abord* ». Comme la mouvance Ravalomanana, le CCOC appelle lui aussi « *à l'instauration d'une Justice indépendante et impartiale pour juger tout délit et acte répréhensible que les dirigeants et acteurs politiques ont commis devant la Nation* ». Enfin, le CCOC estime que « *la société civile se doit de rester vigilante et mobilisée, car Madagascar n'appartient ni à une faction, ni à la classe politique pour que ces dernières prennent à nouveau en otage la population pour préserver des avantages acquis ou à acquérir* ».

27/09 - Le Collectif des Citoyens pour la Conciliation (CCC) remet en cause la feuille de route récemment signée dont certaines dispositions lui semblent contradictoires. Pour l'organisation, la résolution de la crise commence par la signature des quatre chefs de mouvance devant le peuple à Antananarivo. Le Collectif est composé de différentes personnalités, dont le pasteur Roger Randriamisata du Mouvement des Ecclésiastiques et le président de l'Association des Maires de Madagascar, Guy Maxime Ralaiseheno. Le Pr Raymond Ranjeva, membre du comité préparatoire pour la conciliation du CCC s'est montré optimiste quant à l'aboutissement de ce projet. « *Il n'est pas encore trop tard si nous engageons cette démarche. Nous constatons qu'il n'y a aucun problème au niveau des trois anciens présidents* », a-t-il indiqué. Le CCC se dit prêt à travailler à l'organisation de ce sommet. Faisant état de l'échec des précédentes approches de médiation, de bons offices et d'arbitrage, le CCC estime que la conciliation ne devrait pas se limiter à la dynamique du dialogue. Elle devrait aborder les problèmes de fond pour prévenir la répétition des crises. Mais dans l'immédiat, les partisans du régime se montrent réticents quant à l'éventualité d'organiser une nouvelle cérémonie de signature ou une nouvelle conférence.

29/09 - Suivi de la feuille de route : les dignitaires Raiamandreny mijoro, la CNOSC et la société civile Finona s'accusent de partialité. En dépit de leur volonté de rapprochement, de nouvelles divergences sont apparues sur la question du choix du Premier ministre de la nouvelle transition. La CNOSC pointe notamment du doigt l'association Finona pour ses liens avec le régime. André Rasolo, président de la CNOSC soulève un sujet qui fâche en attirant l'attention sur l'art 14 de la feuille de route stipulant que « *le président de la HAT, le premier ministre et les ministres du gouvernement sont tenus de démissionner, 60 jours avant la date du scrutin, s'ils décident de se porter candidats* ». L'application de cet article provoquerait selon lui une déstabilisation de toute l'administration publique à deux mois des élections. Il demande donc que les membres du gouvernement s'abstiennent d'être candidats.

► PREPARATION DES FUTURS SCRUTINS - CALENDRIER, CENI

01/09 - Le président du KMF/CNOE favorable à l'établissement du calendrier des futurs scrutins par la CENI, comme l'ont proposé les « *Raiamandreny mijoro* » lors de leur récente réunion. Le pouvoir ne faisant ensuite qu'entériner la proposition. L'organisation procède actuellement à la collecte des rapports de vérification de la liste électorale. Elle réserve donc encore son appréciation sur la fiabilité de la liste révisée. « *Nous insistons sur l'évaluation collective de la liste électorale avec des représentants de la CENI, du pouvoir, des partis politiques, de la société civile et de la communauté internationale. Ainsi, les évaluations permettront de montrer si l'environnement électoral est adéquat ou non. De même, nous conseillons de vulgariser les lois électorales, par une grande diffusion publique. Surtout, nous conseillons aux responsables de sortir au plus vite le calendrier de toutes les élections à venir. Nous saurons alors quand la Transition va arriver à son terme* », tient à préciser Ernest Razafindraibe.

03/09 - La CENI se dit prête à arrêter le calendrier électoral « à condition que la majorité, pour ne pas dire tout le monde, veuille avancer concrètement vers les élections », affirme son président, Hery Rakotomanana, ajoutant que dans ce cas, il appartient au pouvoir de lui donner l'instruction de proposer des dates. Mais la question de savoir si des élections peuvent encore être organisées en 2011 reste posée. La promulgation d'un décret de convocation en vue d'une élection cette année semble de plus en plus compromise, compte tenu de la date butoir du 30 novembre inscrite dans la Constitution. A moins qu'une ordonnance justifiée par la « *force majeure* », n'autorise un scrutin en saison des pluies. Entretemps, la CENI devrait encore faire face à une restructuration, si l'on s'en tient à la feuille de route qui stipule que celle-ci intervienne « *avant les élections* ». La CENI rappelle que « *certaines places sont encore vacantes* », en son sein, réservées à l'opposition.

06/09 - Les 8 groupements politiques parties prenantes à la feuille de route d'Ivato ont convenu qu'il n'y aura pas d'élection cette année 2011 mais au plus tôt au mois de mai 2012. La principale raison est que le délai de convocation des électeurs est insuffisant au vu des dispositions du code électoral. L'autre raison est que tous ont admis qu'il faut d'abord signer la feuille de route. Les 6 groupes politiques du « *Pacte républicain* » ont donc réussi à imposer leur position et à faire céder les deux partis proches de la HAT qui exigeaient des élections avant fin novembre.

09/09 - La CENI est impatiente de mettre à l'épreuve les expériences et leçons acquises lors du référendum. Son président se dit prêt à organiser un scrutin dès cette année, même s'il reste encore, comme le SeFaFi l'a rappelé récemment, une énorme tâche consistant à expliquer l'usage du bulletin unique. Hery Rakotomanana a cru bon d'exprimer son inquiétude de voir les élections reportées une nouvelle fois. Il souhaite « *au moins une élection [en 2011] pour permettre enfin aux citoyens d'exprimer leur avis sur l'orientation vers laquelle les politiciens projettent de mener ce pays* ». A défaut, déclare-t-il, « *je crains fort une explosion sociale, je sens le peuple en a assez de cette longue crise politique sans fin* ».

14/09 - La CENI lance un audit de ses activités. Il portera en priorité sur la liste électorale, dont les corrections sont toujours à l'ordre du jour, le décret de convocation des électeurs pour une élection avant le 30 novembre n'ayant pas été publié dans les délais requis. La CENI se prépare néanmoins à faire face à éventuelle convocation pour un scrutin qui aurait lieu en fin d'année, postérieurement à la date butoir du 30 novembre. L'AG de la CENI devra également débattre des projets d'élargissement ou de « *refondation* » maintes fois évoqués par les politiques mais non concrétisés à ce jour.

15/09 - Le parti DHD réclame des législatives avant la fin de l'année. À l'heure où les regards sont tournés vers la signature de la feuille de route, le parti Droits Humains et Démocratie (DHD) se fait l'avocat des élections législatives pour le mois de décembre, en dérogation au Code électoral. Ce parti est de ceux qui ont paraphé la feuille de route à Ivato. Par rapport aux crises antérieures. « *Le DHD trouve plus judicieux de placer les législatives en premier*», argumente Hary Naivo Rasamoelina, les députés représentant l'équilibre politique, « *surtout en cas de situation exceptionnelle comme cette transition*». Le but est de fonder le régime sur de nouvelles bases juridiques. Le DHD demande à ce que les chefs d'État, anciens et actuel, ne se portent plus candidat aux élections présidentielles, dans l'intérêt de la nation et pour préserver la paix sociale. Le parti rejoint ainsi d'autres formations politiques et certains membres de la société civile, comme le SeFaFi, qui réclament la tenue des législatives avant toute autre élection. La signature de la feuille de route ne peut plus résoudre la crise, même s'il ne s'y opposera pas.

27/09 – Le président de la CENI, Hery Rakotomanana, opposé à une refonte de l'institution. Il considère que l'élargissement prévu dans la feuille de route signée le 17 septembre ne doit pas conduire à intégrer en masse les représentants des formations politiques signataires. Il suffirait, d'après lui, que les 3 mouvances acceptent de désigner leurs représentants pour les sièges vacants qui leur sont réservés. Mamy Rakotoarivelo de la mouvance Ravalomanana insiste quant à lui sur une nécessaire refondation de la CENI, pour que son impartialité soit assurée. La CENI admet que la détermination du calendrier électoral devra se faire en accord avec la communauté internationale.

► SITUATION SOCIALE – MESURES D'URGENCE – CRISE UNIVERSITAIRE

09/09 - Mesures sociales d'urgence : le FID en tête d'affiche. Suite aux mesures d'urgence décidées à la mi-août par le gouvernement pour lutter contre la paupérisation croissante de la population, il a été décidé que l'opération HIMO sera confiée au Fonds d'Intervention pour le Développement (FID). L'opération a pour objectif principal de créer des emplois temporaires en faveur des populations pauvres des grandes villes et partant, d'améliorer l'environnement physique et humain des quartiers insalubres (assainissement, sentiers piétons, passerelles,...). Les chantiers se déclineront sous deux composantes : un volet « *Argent contre travail* » (ACT), sur le principe HIMO (Haute Intensité en Main d'Œuvre) qui cible les personnes vulnérables, et un volet création de petits projets d'infrastructures communautaires. Le mécanisme mis en œuvre est celui de l'« *Emergency Food Security and Reconstruction Project* » (EFSRP). 75% du budget sera affecté aux chantiers HIMO. Les opérations doivent débuter dans les prochains jours et durer 3 mois.

13/09 - La Présidence lance un nouveau programme social en direction des plus démunis. Par le biais du « Conseil Spécial de la Vie sociale », elle consacre la journée du « vendredi pour aider les plus nécessiteux » (« Zoma Fanampiana »), afin de répondre aux demandes des personnes ayant besoin d'aide. « *Le vendredi sera désormais réservé pour étudier le cas des personnes les plus démunies dans les fokontany et districts de Madagascar* », a annoncé Andry Rajoelina. Le montant des crédits alloués et la durée de ce nouveau projet n'ont pas été révélés. Andry Rajoelina s'est seulement engagé à « *considérer tous les dossiers reçus* ». Il destine « *une grande enveloppe pour aider les personnes nécessiteuses* ». Le pilotage du projet a été confié à la conseillère spéciale en charge des affaires sociales, Michelle Ratsivalaka. Un lancement très médiatisé au palais présidentiel, en présence de familles nécessiteuses, qui, sans doute intentionnellement, tranche avec le triste spectacle donné par la classe politique enferrée dans des luttes intestines à l'approche de la date fatidique du 16 septembre qui pourrait voir la signature officielle « *d'une* » feuille de route

14/09 – L'extrême pauvreté touche 11 millions de Malgaches. L'augmentation du taux de pauvreté est attestée par l'Instat dans sa dernière enquête auprès des ménages. « *Ces personnes n'ont même pas la possibilité d'accéder au panier alimentaire minimal fournissant 2133 calories par jour* » écrit-il. « *Les personnes se trouvant dans cette incapacité de satisfaire leur minimum vital gagnent en moyenne moins de 900 Ar par jour* » [0,32 €] souligne l'enquête 2010. Elles ne sont même pas en mesure d'acheter un kilo de riz par jour. Ce sont les ruraux qui sont les principales victimes de cette sous-alimentation. 62,1% d'entre eux subissent cette extrême pauvreté contre 34,6% en milieu urbain. « *La majorité des ménages malgaches ont déclaré avoir subi un choc les 12 derniers mois précédant l'enquête. En allant en profondeur, on constate que les principaux problèmes sont liés au climat et à l'environnement, notamment la sécheresse, l'inondation et les cyclones* » explique le rapport. Le sous-emploi lié à la durée insuffisante du travail, les situations d'emplois inadéquats, les salaires horaires inférieurs au minimum admis, touchent plus 25% de la population et 42% des actifs occupés.

14/09 – Sanctions économiques européennes : d'éminents professeurs d'Universités et des chercheurs ont envoyé une lettre ouverte à l'Union européenne (Commission et parlementaires). La liste est impressionnante et contient des signatures de renom international dans le domaine notamment de l'anthropologie. Cette lettre ouverte alerte sur la nécessité impérieuse de mettre un terme aux sanctions que la communauté internationale inflige à Madagascar, puisque d'après eux, « *un drame humanitaire est en train de se jouer à Madagascar* ». Mises en place pour accélérer le retour de la démocratie, les sanctions « *ont surtout aggravé l'insécurité alimentaire dans un pays déjà en proie à de grandes difficultés économiques, environnementales et sanitaires* » Et ces universitaires d'informer que c'est avec tristesse et indignation que « *nous (ndlr : ils) assistons depuis deux ans à la progression galopante de la pauvreté à Madagascar* ». Ces éminentes personnalités argumentent leur réclamation, en tenant compte d'une remarque d'Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, après son séjour en terre malgache en juillet dernier, affirmant que le pays a maintenant atteint un des plus hauts niveaux de malnutrition infantile dans le monde.

16/09 - Après un moment de suspension, le riz pas cher ou « vary mora » revient sur le marché. Le gouvernement relance officiellement l'opération. Le « *vary mora* » sera vendu 1 000 Ar le kg dans les fokontany. Pour cette première tranche, les 9.000 tonnes acquises en avril-mai seront réparties au niveau des 5 arrondissements de la capitale. La population aurait souhaité pouvoir s'approvisionner à un prix inférieur mais le selon le Premier ministre la hausse des cours mondiaux et des frais d'acheminement ne permet pas de maintenir le prix antérieur de 500 Ar. L'opération sera mise en œuvre dans les autres régions. Les localités qui ne sont pas productrices seront prioritaires. Une nouvelle cargaison en provenance de l'Inde est attendue.

16/09 - Le ministère de la Santé annoncé la baisse de 20% du prix des médicaments dans les centres de santé, en application des décisions gouvernementales du 11 août portant sur les problèmes sociaux. La prestation de service dans le service de radiologie ou de chirurgie va connaître par ailleurs une réduction de 5%. Mais on est encore loin de la gratuité annoncée : « *Si la gratuité est appliquée dans les centres de santé, la structure et le système feront faillite dans six mois* » précise le ministre, qui s'engage toutefois à poursuivre cet allègement. Il a

été décidé de réduire les lignes budgétaires des réhabilitations ou encore d'autres travaux, pour que les malades puissent bénéficier de ces réductions.

13/09 – Affrontements ethniques au campus de l'université de Toamasina. Des affrontements violents ont fait un mort et deux blessés graves entre des étudiants, originaires d'Antsiranana, et ceux de « *Grand Sud-est* ». Le drame est survenu après plusieurs jours de tension. On déplore plusieurs dizaines de blessés depuis le début des troubles. 36 interpellations ont été prononcées. La franchise universitaire a été levée. 4 membres du gouvernement ont été dépêchés dans le Grand-Port pour trouver une solution à la crise. Le campus de Barikadimy Toamasina est coutumier de ce type de conflit entre « *associations de natifs* ». Vu l'extension des hostilités en dehors du campus, leur donnant des proportions imprévisibles, les responsables ont décidé de fermer l'université pour une durée indéterminée. La majorité des étudiants ont rejoint leur région d'origine. Des menaces de mort ont été lancées contre le président de l'université, Horace Gatien. Le vice-président du Congrès, Benja Urbain Andriantsizehena, et celui de HAT, Patrick Mounibou, se sont rendus sur place pour une mission de conciliation. « *L'unité nationale est mise en danger* », déclare le premier. Des associations d'étudiants du Sud-est réclament le remplacement du président de l'université, le Pr. Horace Gatien. La mise en place d'une commission d'enquête comprenant des représentants des toutes les parties au conflit a été décidée. Le ministre de l'Enseignement supérieur estime que la revendication des étudiants du Grand Sud qui demandent le départ du président de l'Université est inacceptable. 23/09 - Des étudiants et des jeunes du Grand Sud sont descendus dans la rue à Toamasina et ont fait le siège de la présidence de la région pour exiger le départ du président de l'université. Ils se disent déterminés à provoquer si nécessaire une année blanche pour obtenir gain de cause. Les natifs du Nord soutiennent le Pr. Horace Gatien, dont la responsabilité ne serait aucunement engagée dans ces affrontements ethniques.

19/09 – « La faillite de l'université », titre Le Courrier. « *Le triste constat dans l'enseignement supérieur public, c'est la faillite. Après l'affaire de prise d'otages à l'université de Maninday Toliara, voici que l'université de Barikadimy Toamasina devient le centre d'affrontements visant à beaucoup d'égards [...] à provoquer la guerre civile ou du moins la division entre Malgaches en portant atteinte à l'unité nationale. [...] Sans le moindre risque de se tromper, on peut déclarer que les 30% de nos étudiants ne sont pas de vrais étudiants. Ils sont à l'université parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire. Ils sont là pour vivre sur le dos de leurs compatriotes depuis que le régime précédent a décidé pour des raisons politiques d'octroyer des bourses à tous les candidats inscrits à l'université, détruisant et se fichant pas mal des principes d'équité sociale et des performances. Ils sont là pour vivre et fonder leur foyer sur des petits boulots développés sous le prestigieux titre d'étudiant de l'université ou « avara-pianarana ».* Ils sont là pour saisir des opportunités d'affaires qu'ils appellent du « *business* ». Ils sont de vrais réseaux mafieux auxquels les nouveaux candidats à l'inscription dans les universités ne peuvent que difficilement échapper, surtout si ces nouveaux entrants souhaitent bénéficier de chambres dans les campus. Bref, l'université est devenue depuis les années révolutionnaires un champ clos de mafia para-politique. Les derniers racolages d'étudiants datent de l'accueil des délégations de la SADC et de la Troïka ».

28/09 – Les universitaires de Toliara menacés de mort. Les enseignants de l'université de Toliara ont déserté les salles de cours: ils ont reçu des menaces de mort par tracts dont l'origine n'est pas connue. Ils ont évacué la cité universitaire où ils résidaient et ont suspendu les cours. Des étudiants ont pris en otage et séquestré des responsables administratifs et pédagogiques. L'Université, théâtre de grèves estudiantines récurrentes, tourne au ralenti « *sans qu'une démarche officielle n'a été entamée pour trouver une solution quelconque* », déplore *Midi*. A Fianarantsoa également, les universitaires, surtout ceux originaires de la région du Sud-est, vivent dans l'anxiété. A Mahajanga, des violences ont éclaté avec des squatters. Le quotidien met l'accent sur le malaise qui secoue les universités de Madagascar. La majorité d'entre elles souffrent en outre de problèmes structurels et administratifs (retards de paiements de traitements des personnels administratifs à Antananarivo, inquiétude quant au paiement des bourses...)

► RELATIONS DIPLOMATIQUES – REACTIONS A LA SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE

01/09 – La récente visite à Paris du Premier ministre Camille Vital n'aurait pas connu le succès dont se prévaut la HAT. *Le Courrier* observe qu'il n'a été reçu que par le ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, qui avait pris soin au préalable de baliser les sujets à discuter. Camille Vital n'a été reçu ni par François Fillon ni par Alain Juppé. La situation malgache ne préoccupe visiblement pas la France. Le refus de Jacob Zuma de valider la feuille de route concoctée par Joachim Chissano incite la diplomatie française à la prudence. La position globale de la HAT se serait beaucoup affaiblie ces derniers temps. On apprend qu'Andry Rajoelina aurait écrit à Nicolas Sarkozy et que ce courrier serait resté sans réponse. De plus, un rapport alarmant de l'ambassade de France a été envoyé au Quai d'Orsay sur la situation sociale explosive à Madagascar. Les agissements de l'avocat d'affaire Robert Bourgi (présenté comme le conseiller officieux de Nicolas Sarkozy pour l'Afrique) intriguent certains hommes d'affaires qui les suspectent d'agir en sous main pour le compte de la compagnie Louis Dreyfus qui serait intéressée par le rachat du groupe Tiko et l'obtention de juteux contrats d'importation de PPN.

06/09 - La France en l'appui de la SADC ? Le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a donné la version officielle des positions de Paris par rapport à la sortie de crise. Il déclare notamment : « *Au terme d'un long travail de terrain, à l'écoute des mouvements politiques et de la population malgache, la médiation de la SADC a contribué à faire émerger un schéma de sortie de crise réaliste. À maintes reprises, la France a salué ce travail de la SADC, qui n'a ménagé ni son temps ni ses efforts pour parvenir à l'élaboration de cette « feuille de route. La France renouvelle ses remerciements à la SADC et à la médiation menée par le président Chissano pour la négociation de la « feuille de route » validée par le Sommet de Sandton. [...] La France estime que la sortie de crise doit s'inscrire dans le cadre de la feuille de route qui a été paraphée par la majorité des sensibilités politiques malgaches. Dans ce contexte, la France salue le discours du Président de la Haute Autorité de la Transition, qui entend mettre en œuvre la « feuille de route » dans une démarche aussi inclusive que possible, tout en laissant ouverte la porte à tous ceux qui décideraient ultérieurement de la signer ou de l'appuyer. La France appelle les autorités malgaches à prendre leurs responsabilités, en garantissant une bonne gouvernance des affaires du pays, le respect des droits de l'homme et l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes* ». **La France parle-t-elle de deux feuilles de route ou d'une seule ?** Dans un premier temps, elle fait référence au Sommet de Sandton qui a amendé la feuille de route mais dans un deuxième temps elle n'en fait plus mention quand elle salue le discours d'Andry Rajoelina et sa démarche pour mettre en œuvre la feuille de route. Or on sait que le président de la HAT ne jure que par la feuille de route amendée et communiquée par le Secrétaire exécutif de la SADC. **La France qui se positionne comme soutien ou appui à la SADC aura donc la tâche ardue de concilier les deux lectures d'une feuille de route qui divise... Les parties malgaches sont partagées car chacune a sa version de la feuille de route. Les médiateurs malgaches eux aussi souffrent de la même situation.** En tous cas, ce soutien de la France met du baume au cœur des dirigeants de la Transition, après des mois de louvoiement. Le gouvernement ne manque pas de relayer ce message. Pour *La Gazette*, c'est « *une déclaration pleine de réalisme et de lucidité, qui tranche nettement avec celle des Etats-Unis, de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. Quatre pays, en effet, qui, par le biais de leurs ambassades respectives, dénoncent le non-respect des droits de l'homme à Madagascar. La France vient à la rescousse de Madagascar que des membres de la communauté internationale veulent enterrer vivant... Paris, nonobstant les vicissitudes du passé commun et de l'histoire récente, donne ouvertement le sentiment de ne pas abandonner la Grande Ile au milieu du gué* ». Ce soutien inattendu de la France pourrait peser lourd au niveau du GIC-M dont elle est parmi les membres influents. Car, il importe de souligner qu'avant toute prise de « *décision* », la procédure veut que les médiateurs de la SADC aient l'obligation de soumettre leur proposition à toutes les instances internationales concernées dont l'UA et surtout le GIC-M au sein duquel siègent également les représentants des Nations Unies. Or l'ONU va justement tenir son assemblée générale à partir du 20 septembre, avec un ordre du jour qui prévoit l'examen de toutes les situations conflictuelles.

07/09 - Réactions de Paul Rabary, sociologue : « *La crise n'est pas malgache mais franco-américaine* ». À travers ces déclarations officielles, la France réitère à qui veut l'entendre, aux parties malgaches, à la SADC et plus généralement à la communauté internationale et à ceux qui brandissent la défense des droits de l'homme, qu'elle ne doit pas être ignorée et que ses intérêts doivent être considérés dans toute recherche de solution. Paul Rabary a la conviction, comme plus d'un malgache, que la crise ne peut être résolue tant que les Français et les Américains ne se sont pas entendus sur l'avenir de Madagascar. La solution serait que les deux pays parviennent à un accord sur la personnalité « *crédible* » à installer au pouvoir (ni Marc Ravalomanana ni Andry Rajoelina)⁵

13/09 - Robert Bourgi, conseiller diplomatique occulte de Nicolas Sarkozy, un ami devenu encombrant. *Le Courrier* écrit : « *Robert Bourgi fait encore parler de lui⁶, l'homme qui se présente comme un franco-libanais alors que sa vraie origine est Réunionnaise, se veut l'héritier de Jacques Foccart et veut régler ses comptes avec un certain nombre de dirigeants RPR, notamment Jacques Chirac. Aujourd'hui, il fait parler de lui mais ce qui est inquiétant ce sont ses accointances avec le régime actuel sur le plan "business", car il a accompagné son fils directeur général du groupe Dreyfus Sénégal pour des importations de riz et le rachat d'un grand groupe agro alimentaire [Tiko]. Selon des sources étrangères, c'est lui également qui avait conseillé le président de la HAT d'emprunter 200.000 dollars auprès de Kadhafi. Les mêmes sources font comprendre que c'est encore lui qui avait encouragé et facilité le grand groupe maritime à convoier les bois de rose à l'étranger. [...] Si l'on analyse les faits, la rupture est consommée avec l'équipe de Juppé qui a remis de l'ordre dans les relations avec l'Afrique qui, en fait, se sont détériorées avec Bernard Kouchner. L'interview de Bourgi en dit long sur ses bluffs. Depuis toujours il s'est pris pour le « missi dominici » de Nicolas Sarkozy, trompant tous ses interlocuteurs du temps de la puissance de l'autre Sherpa, Claude Guéant. [...] L'affaire Bourgi intéresse au plus haut point notre classe politique. Dommage que les médias malgaches n'en parlent point, notamment le service de la communication de la Présidence, [...] si prompt à évoquer des scoops sur un éventuel soutien de Paris ! On a choisi le mauvais camp*

⁵ Cf Blog Justmad - La crise malgache vue par l'Oncle Sam - <http://storage.canalblog.com/45/21/448497/68233774.pdf>

⁶ Cf l'article publié dans le Journal du Dimanche du 11/09/11 - <http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/L-avocat-Robert-Bourgi-raconte-comment-il-a-convoye-jusqu-a-l-Elysee-les-millions-des-chefs-d-Etat-africains-interview-387001/>

dirigé par Claude Guéant, Robert Bourgi, qui a mis la HAT dans les bonnes grâces du Colonel Kadhafi. [...]. Nous récoltons les résultats maintenant. Paris va suivre les recommandations de la Troïka. Des observateurs dénoncent la présence de la COI comme une dernière tentative des expatriés français, Robert Bourgi et autres, pour appuyer les Simão et Salomao pour faire capoter la feuille de route. En tout cas, les affaires de Bourgi vont rebondir à Madagascar et les tissus relationnels sont clairement identifiés ». Tribune rappelle les efforts de l'avocat d'affaires pour influencer sur la situation à Madagascar avec l'aide d'hommes de l'ombre proches du régime, comme Patrick Leloup.

Madagascar est-elle concernée par Robert Bourgi ? Oui, sur deux points au moins, selon La Gazette du 22 septembre. « En premier lieu, on ignore si, précédemment, Robert Bourgi a porté des valises d'argent du gouvernement français à l'attention d'Albert Zafy, Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana ou en sens inverse, s'il a porté des valises de devises de la part des présidents malgaches pour François Mitterrand, Jacques Chirac ou Nicolas Sarkozy. En second lieu, le personnage est venu à Madagascar pendant la l'actuelle période transitoire et rien n'a filtré de ses rencontres au sommet de l'Etat malgache. Il n'est certainement pas venu pour goûter aux feuilles de manioc pilées ou pour prendre des photographies de lémuriens. Il ne faut pas oublier qu'il n'a pas été uniquement un convoyeur de fonds, il a été aussi un porteur de messages et d'arrangements confidentiels. En supposant que la lumière sur la visite de Robert Bourgi dans la Grande Ile soit faite un jour, aura-t-elle lieu lors du grand déballage qui surviendra pendant l'élection présidentielle française ou dans le cadre de l' « ampamoaka » lors du même scrutin à Madagascar ? »

19/09 – Signature de la feuille de route : félicitations appuyées de la France, de la COI et de l'OIF. Le ministère français des Affaires étrangères met en avant le rôle joué par Andry Rajoelina et la délégation de la COI. Il félicite « l'ensemble des parties prenantes pour leur détermination à aboutir, et le sens du compromis dont elles ont su faire preuve. La France adresse ses compliments à la mission conjointe de SADC/COI et à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la médiation ». Elle « salue le courage politique et le sens des responsabilités que la HAT, et plus particulièrement son Président, ainsi que l'ensemble des forces et des mouvances politiques signataires, ont démontrés dans la résolution de cette crise ». Enfin, elle promet qu'elle « se tiendra aux côtés du peuple malgache pour le soutenir dans cette transition porteuse d'espérance ». Abdou Diouf, SG de la Francophonie, rend « hommage au courage et à la détermination du président Rajoelina, au travail de la médiation de la SADC, sous l'autorité du président Chissano, et à l'engagement des forces politiques malgaches ».

21/09 - L'Union européenne se félicite de la signature de la feuille de route mais attend des actes. Elle « salue la signature, par les principaux partenaires politiques malgaches, le 17 septembre à Antananarivo de la feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar » et « exhorte tous les partenaires politiques malgaches à poursuivre leurs efforts pour la mise en œuvre opérationnelle, et dans les meilleurs délais, d'un processus de transition consensuel et dans le respect des droits de l'homme, visant à un retour rapide à l'ordre constitutionnel ».

23/09 - Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, appelle les parties malgaches à s'accorder dans les meilleurs délais sur la composition du gouvernement de transition. Il « appelle à sa pleine mise en œuvre, de manière à ouvrir la voie à des élections paisibles et crédibles » et « il invite les partenaires de Madagascar à leur apporter le soutien nécessaire ». La déclaration de Ban Ki Moon est en phase avec la prise de position récente de Catherine Ashton, Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité et vice-présidente de la Commission. Au-delà de la signature de la feuille de route, la communauté internationale attend donc une concrétisation rapide de sa mise en œuvre. Or Andry Rajoelina ne s'est guère montré empressé à envisager le départ du Premier ministre Camille Vital. Certains de ses proches sont favorables au statu-quo. La décision sur le sort du chef de gouvernement devrait encore attendre au moins une semaine, au retour du président de la HAT de l'AG de l'ONU.

24/09 - Andry Rajoelina accède enfin à la tribune des Nations Unies⁷. Après les essais non concluants de 2009 et 2010, la HAT a réussi à accéder à la prise de parole de l'AG de l'ONU, mais Andry Rajoelina a été relégué en queue de programme, à un moment où la salle est clairsemée, fait remarquer *La Gazette*. Le quotidien *Les Nouvelles*, au contraire, ne ménage pas son plaisir de constater que le président de la Transition est désormais classé parmi les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont fait le déplacement à la tête de leur délégation, ce qui est tout à l'honneur du peuple et de l'actuel gouvernement. Pour le quotidien, la reconnaissance internationale du pouvoir de Transition avance à grands pas. L'intervention d'Andry Rajoelina a porté sur : « le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques ». Extraits : « Il est tout à fait possible de résoudre des différends par des moyens pacifiques comme c'est le cas de Madagascar, en recourant à un procédé plus efficace comme le dialogue. [...] J'attire particulièrement l'attention des Nations Unies sur l'action qu'elle doit entreprendre dans l'évaluation des besoins électoraux de Madagascar, afin qu'un calendrier électoral établi dans un cadre crédible, neutre, transparent et indépendant, fondé sur le respect des droits fondamentaux et des normes internationales, puisse être fixé dans les meilleurs délais possibles ». Un communiqué du service Communication

⁷ Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/63/14/448497/68534554.pdf> et <http://storage.canalblog.com/10/04/448497/68534628.pdf>

de la Présidence indique qu'en marge de l'assemblée générale, « le Président Rajoelina va recevoir en audience des Chefs d'État qui lui ont manifesté le souhait d'avoir des séances de travail avec lui ». Commentaire de Tribune : « *Pauvres Chefs d'État du monde entier, obligés d'attendre derrière la porte pour avoir une audience auprès de Sa Majesté Sérénissime ! On croirait lire un communiqué de la Pravda dans les années 70 !* ».

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a reçu Andry Rajoelina et l'a exhorté à respecter « fidèlement » les accords conclus. Il devra « *prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour que la mise en œuvre de cette feuille de route connaisse le succès escompté* », rapporte le communiqué de la Présidence.

27/09 - Sobika note que le président de la HAT semble avoir fait la sourde oreille aux appels du Secrétaire Général des Nations-Unies disant l'urgence de la formation d'un gouvernement conforme à la feuille de route. Andry Rajoelina donne l'impression de vouloir s'affranchir de cette étape pour aborder sans plus attendre l'organisation des élections. « *Pierre d'achoppement, la non-réalisation de cette étape signifierait un retour à la case départ, alors que réussir à constituer un gouvernement accepté par tous donnerait le signal d'un cheminement serein vers les élections* », écrit l'éditorialiste.

27/09 – Rencontre manquée à Bruxelles. Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, n'a pas rencontré la délégation malgache de retour de l'AG de l'ONU à New-York. Andry Rajoelina s'est fait représenter par deux de ses ministres. La délégation avance que « *cette décision a été prise afin de conforter davantage le processus de retour de Madagascar au sein du concert des Nations* ». La rencontre avait pourtant été annoncée quelques heures auparavant. Des séances de travail pourraient être organisées entre la délégation ministérielle et de hautes personnalités de la Commission pour approfondir toutes les questions en suspens concernant la reprise des aides européennes. La ministre des Affaires étrangères et le ministre des Finances et du Budget ont rencontré le directeur général pour l'Afrique de l'UE, Nick Wescott. La délégation malgache compte demander à l'UE son soutien financier pour l'organisation des prochains scrutins. L'Union européenne promet de « *discuter dans un avenir proche avec tous les États membres pour répondre aux questions soulevées par les deux ministres* ».

► DISPARITION DE NADINE RAMAROSON – WIKILEAKS - DIVERS

01/09 - Naufrage au cours duquel Nadine Ramaroson, ministre de la Population a trouvé la mort : des soupçons d'attentat. Alain Ramaroson, président de la commission Défense et Sécurité du CST et oncle de Nadine Ramaroson, va diligenter une enquête personnelle sur le naufrage de Soanierana-Ivongo. Selon lui, certains indices donnent à réfléchir et il va confier des investigations à des spécialistes, afin que toute la lumière soit faite sur le naufrage, a-t-il conclu, ne semblant pas accorder grand crédit à la commission d'enquête officielle. L'enquête devra surtout élucider les causes de l'explosion qui a tué 7 ou 8 personnes chez les sauveteurs. On a cru dans un premier temps que la déflagration a été provoquée par le carburant renversé à la surface de la mer. En fait, aucune des victimes ne présente de traces de brûlure mais on a remarqué des plaies profondes comme celles causées par l'explosion d'une grenade ou d'un obus, explique *La Gazette*. On note toutefois qu'au cours de la dernière décennie, pas moins de 58 personnes ont laissé la vie et 22 autres ont été portées disparues à ce débarcadère réputé le plus dangereux de la Grande Ile.

Des secrets qu'elle emportera dans sa tombe. La ministre de la Population avait eu ces derniers temps des relations tendues avec certains responsables du régime. On peut citer notamment des points de désaccord avec le général Richard Ravalomanana, dont les méthodes d'arrestations n'étaient pas du goût de la défunte. Cette dernière s'est également opposée à l'expulsion des squatters des terrains prévus pour la construction des « *Trano mora* » à Mahajanga, face au ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, lequel a clairement indiqué avoir l'intention d'avancer par tous les moyens. Mais, écrit *Tananews*, ce qu'on regrettera le plus, c'est certainement la révélation de l'identité des trafiquants de bois de rose qui finalement n'a jamais eu lieu. Nadine Ramaroson, lors d'un débat télévisé au mois de juillet, avait affirmé être en possession d'une liste de noms de personnalités politiques et d'opérateurs impliqués dans le trafic de bois précieux. Au cours de cette intervention, elle avait fait part de son intention de se livrer à un grand déballage après reconstitution des preuves. Elle avait également lancé un appel à quiconque détiendrait des informations à ce sujet. Sa disparition, accidentelle ou non, soulagera certains...

03/09 - « La cause du naufrage demeure floue. Nous allons porter plainte contre X », déclare la famille Ramaroson. L'annonce a été faite en présence du président de la HAT et de la ministre de la Justice. « *S'il s'avère que c'est un acte délibéré, pourvu que cela ne soit pas vrai, la loi doit être appliquée* », enchaîne le père. Le fait que la ministre se soit intéressée à des « *dossiers chauds* », tel celui des hautes personnalités impliquées dans les affaires de bois de rose, celui des employées de maison au Liban ou de litiges fonciers incite ses proches à ne pas rejeter à priori la thèse d'un attentat. Elle aurait par ailleurs manifesté la volonté de se porter candidate à la prochaine élection présidentielle. Pour *La Gazette*, l'opinion exige que toute la lumière soit faite sur les causes de l'accident et qu'une enquête réellement indépendante puisse être librement menée. Beaucoup de questions attendent des réponses. Certaines thèses font allusion à deux attentats qui auraient été préparés pour couler le bateau : d'abord une faute de navigation pour provoquer le naufrage, et ensuite un attentat à l'explosif (on parle de

dynamite). L'accident de Soanierana-Ivongo a semé la zizanie en haut lieu. Suite aux suspicions que les uns nourrissent contre les autres, des clans rivaux se forment, conclue le quotidien.

06/09 - Pour conforter la réalité des menaces qui pesaient sur la ministre, le journaliste Alain Rajaonarivony reproduit sur son blog deux documents⁸ : dans un courrier du 17 juin, Nadine Ramarason demande au secrétaire d'Etat chargé de la Gendarmerie de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux menaces de mort reçues par SMS et fait part de son intention de porter plainte. Suit le texte d'un SMS de menace de mort daté du 30 mai. A Sainte-Marie, avant d'embarquer sur la vedette, elle aurait appelé un collaborateur pour lui demander de veiller à leur sécurité. **Mais pour *Madonline*, la thèse de s'avère très peu crédible pour être récupérée politiquement.** Des facteurs naturels, humains et matériels ont été relevés par les enquêteurs et suffirent largement à expliquer le drame. Le journaliste affirme sur son blog le 13/09 que certains «*Fozas*», apparatchik du régime, ont sabré discrètement le champagne après l'annonce du naufrage. Outre la ministre, parmi les victimes figurait une chargée de mission et personne de confiance de la ministre, qui venait de terminer une reconnaissance concernant un membre de la HAT qui est parvenu à faire construire 5 villas en quelques mois. Elle avait déjà recoupé les preuves. Le journaliste fustige la commission d'enquête officielle, qui conclut à l'imprudence des passagers. Les familles des sauveteurs tués par l'explosion ont porté plainte pour attentat. La plainte déposée par la ministre pour les menaces dont elle a fait l'objet n'aurait pas eu de suite. Le général Ravalomanana a créé une polémique en annonçant dans la précipitation aux médias français l'accident de la vedette.

05/09 - Révélations de Wikileaks sur Madagascar. Sur les 250.000 nouveaux câbles publiés, environ 500 concernent Madagascar⁹. Ecrits entre 2006 et début 2010, ils retracent le deuxième mandat, inachevé, de Marc Ravalomanana, sa chute en 2009, puis les échecs successifs de la diplomatie dans la recherche d'une sortie de crise. Certains fournissent un éclairage intéressant sur le contexte diplomatique de la crise malgache. Un câble de janvier 2010 indique par exemple que le médiateur de la SADC, Joachim Chissano, déplore le soutien que le gouvernement français et des expatriés français présents à Madagascar apportent à Andry Rajoelina, rendant celui-ci intransigeant dans les négociations de sortie de crise. Un câble de février 2009 indique que des proches d'Andry Rajoelina, notamment Zazah Ramandimbarison, ont été tentés de lui retirer leur confiance en raison de son intransigeance, de son «*incompétence*» et de son implication dans le non respect des droits de l'homme et le pillage des ressources naturelles du pays. Certains de ses proches envisageaient alors de le déposer et de créer un Conseil consensuel composé de technocrates et de hauts gradés, qui conduiraient le pays vers des élections libres. L'ambassadeur Niels Marquardt les aurait dissuadés de poursuivre ce projet. Un autre câble, toujours de février 2009, fait état de la préoccupation du gouvernement français face à la situation de blocage de la crise malgache. Rémi Maréchaux, conseiller de Nicolas Sarkozy pour l'Afrique¹⁰, aurait clairement mis en cause la médiation de Joachim Chissano, ouvrant ainsi la voie au reniement de ses engagements internationaux par Andry Rajoelina. Rémi Maréchaux aurait également déclaré que la Lybie pouvait devenir une bonne source de financement pour le président de la HAT. Ce dernier aurait sollicité du Guide une aide de 200.000 dollars, qui lui aurait été refusée. Le conseiller aurait également nié le fait que la France faisait pression sur la RDC, alors présidente de la SADC, pour qu'elle apporte son soutien à Andry Rajoelina et use de son influence au sein de l'UA pour agir en faveur du régime. Durant toute cette période, la France a donné l'impression d'être en porte à faux, contrainte de condamner le coup d'Etat tout en soutenant Andry Rajoelina sous le manteau. Dans un télégramme du 24 mars 2009, l'ambassadeur qualifie Andry Rajoelina de «*naïf et inexpérimenté*», alors que l'opposition est divisée et «*minée par des intérêts personnels*». Marc Ravalomanana est décrit comme «*dédaigneux envers le bien de Madagascar*». Et même si les Etats-Unis condamnent jusqu'à aujourd'hui la prise de pouvoir de 2009, l'ambassadeur reproche alors à Marc Ravalomanana d'avoir cédé le pouvoir à un directoire militaire, contrairement à ce que préconise la Constitution. Il voulait, selon le diplomate, «*laisser derrière lui une situation anticonstitutionnelle et ingouvernable*». Dans un câble du 25 juin 2009, l'ancien ambassadeur rapporte qu'il s'est opposé au retour de Marc Ravalomanana. Niels Marquardt indique également qu'il a fait savoir à l'ancien chef d'Etat que le gouvernement américain ne l'aiderait pas à reconquérir son pouvoir : son retour pourrait présenter des risques pour sa sécurité et raviver les passions politiques. L'ancien président, qui avait obtenu une entrevue avec l'ambassadeur à Johannesburg le 22 juin, avait alors expliqué que c'était le moyen de décourager d'autres tentatives de coups d'Etat dans le futur. Il demandait pour ce faire l'envoi d'une brigade de maintien de l'ordre de la SADC. L'ambassadeur avait alors conseillé à Marc Ravalomanana d'avoir une vision à long terme de l'avenir de son pays. Concernant les sanctions, un câble diplomatique du 22 janvier 2010 relate la rencontre entre le chargé d'affaires américain en poste à Maputo et Joaquim Chissano. Ce dernier était accompagné de Leonardo Simão. Durant leur discussion, l'ancien chef d'Etat mozambicain «*a félicité les Etats-Unis pour leur position sur*

⁸ <http://alainrajaonarivony.over-blog.com/>

⁹ http://wikileaks.org/origin/185_7.html

¹⁰ Rémi Maréchaux, conseiller technique chargé de l'Afrique sub-saharienne à l'Elysée, a été nommé en août 2010 directeur de la stratégie à la Direction générale de la Sécurité extérieure. La direction de la stratégie, l'une des cinq directions de la DGSE, est chargée de transmettre aux décideurs politiques les informations recueillies par la DGSE et de participer avec le Quai d'Orsay à l'élaboration de la politique étrangère gouvernementale. Ce poste est toujours occupé par un diplomate.

Madagascar, la suspension de l'AGOA et la résiliation de l'accord MCA ». Des mesures qui devront obliger Andry Rajoelina à être plus conciliant, ont-ils indiqué.

14/09 - Limousines de Ravalomanana : Mercedes refuse de donner les codes secrets à la HAT, titre *Midi*. Les véhicules ont été découverts sous une bâche et saisis en 2009. Deux ans après, contrairement aux autres véhicules qui étaient destinés initialement au Sommet de l'UA, la HAT n'a pu utiliser les Mercedes immatriculées au nom de Marc Ravalomanana : le constructeur refuse de donner les codes aux autorités qui les ont demandés via un garage de la place, où les véhicules sont entreposés. Et le quotidien d'ajouter : « *Par contre, ceux qui se sont appropriés indûment les vaches laitières de Tiko n'ont pas besoin de code ni de téléphoner en Norvège pour pouvoir les traire. [...] Ces « ombivavy be ronono » constituent pour leurs propriétaires de fait, de véritables vaches à lait. Il ne leur manque plus que la farine et le beurre de Tiko pour compléter leur part du ...gâteau ».*

DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE

05/09 – Des ambassades se disent préoccupés par le respect des droits de l'homme. « *Nous soussignés, membres de la communauté internationale, sommes perturbés par les rapports qui ont indiqué récemment qu'un citoyen Malagasy a succombé à ses blessures pendant sa détention par la police. D'autres incidents similaires ont été signalés dans plusieurs rapports internationaux publiés récemment sur les droits de l'homme à Madagascar. Nous sommes toujours préoccupés par le traitement infligé aux prisonniers par les autorités Malagasy, ainsi que le climat de peur, d'intimidation et de violence qui continue à s'intensifier suite à l'actuelle crise politique. Nous tenons à rappeler à toutes les mouvances politiques de respecter les droits de l'homme fondamentaux tels que protégés par la loi Malagasy et le droit international, et de cesser immédiatement ces actes de violations des droits de l'homme et en tenir les auteurs responsables de leurs actes ».* Telle est le contenu d'un communiqué diffusé par le conseiller à la communication et aux affaires culturelles de l'ambassade des États-Unis au nom des ambassades d'Afrique du Sud, d'Allemagne, des États-Unis et de la représentation des intérêts du Royaume Uni. La Police nie les accusations et déclare ne pas être informé ni connaître ce cas. La presse croit cependant savoir qu'il pourrait s'agir du décès de Zénon Hajaharimanana, un chauffeur de taxi, qui aurait fait usage d'un lance-pierre au passage du cortège présidentiel¹¹. Diverses versions ont expliqué cette mort mais selon la famille, il aurait été violenté à mort par les forces de l'ordre qui l'ont amené par la suite aux urgences de l'hôpital HJRA. Ce communiqué intervient au moment où d'autres sources d'informations publient le classement d'un certain nombre de pays à risque. Selon la notation StrategiCo pour ce mois de septembre, Madagascar figure parmi les pays à « *risque très élevé* », avec une note de 10,6 à 11, au même titre que le Soudan, le Sud-Soudan, l'Égypte, la RDC ou le Zimbabwe. Le rapport précise que pour Madagascar le risque s'explique par la situation de « *blocage politique de toutes médiations, de son isolement de la scène internationale et de son économie en déroute, ouvrant ainsi la porte à des tentatives de putsch* ». Pour *Tribune*, il est clair que le pouvoir est sous observation vigilante de la communauté internationale, tout du moins des chancelleries connues pour leur position intransigeante vis-à-vis de la HAT. On note à cet égard que les ambassades de France et de Maurice, notamment, ne se sont pas associées à ce communiqué. Pour *La Gazette*, « *C'est là une façon très, très « judicieuse » de minimiser la portée de la feuille de route. Cette « bande des quatre » - version communauté internationale – semble ne pas se préoccuper outre mesure de l'avenir du peuple malgache. Elle parle de droits de l'homme, comme si Madagascar ressemblait à la Syrie, à la Somalie, à l'Afghanistan, au Soudan...* ». Pour *La Vérité*, « *Plus d'un d'observateur de la vie politique ont remarqué qu'une telle déclaration précède constamment toute prise de décision de la SADC sur le cas malgache, avec la seule différence que les Ambassades de l'Afrique du Sud et l'Allemagne ont accepté de venir à la rescousse cette fois-ci. Les Américains réagissent inlassablement, en invoquant le non-respect des droits de l'homme à Madagascar. Pourquoi ne pas émettre une telle remarque au moment de l'acte, mais attendre justement ce moment pour se manifester. On a l'impression que la déclaration prend l'allure de pressions envers la SADC et on ne peut pas s'empêcher d'avoir la sensation du déjà vu ».*

07/09 - La Vérité s'interroge sur la sincérité des « préoccupations » de la communauté internationale, eu égard notamment au contexte particulier dans lequel elles interviennent. « *Il apparaît clairement que l'interpellation vise exclusivement le pouvoir en place et que c'est toujours à ce dernier qu'il est rappelé « de respecter les droits de l'homme fondamentaux »*, écrit-il. Le quotidien estime que le décès suspect d'un chauffeur de taxi, après que celui-ci ait eu maille à partie avec des policiers assurant le balisage du parcours présidentiel, ne peut s'analyser que comme une bavure policière.

07/09 - Une mission d'Amnesty International du 9 au 22 septembre. Le directeur de la section mauricienne d'Amnesty International, Lindley Couronne, annonce au quotidien *Le Mauricien* son arrivée prochaine à Madagascar¹². Le secrétariat international de cette organisation de défense des droits humains, basée à Londres, lui a confié la mission d'enquêter sur les violations des droits humains commises depuis le début de la crise

¹¹ Cf Blog Justmad – Revue de presse du 6 juillet au 11 août 2011 – p. 12

¹² Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/73/31/448497/68028582.pdf>

politique dans la Grande Île. Il sera rejoint pour cette mission par Christian Mukosa, chercheur d'Amnesty originaire de RDC, récipiendaire en 2003 du Reebok Human Rights Awards.

L'Express rapporte les réactions de la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, à l'annonce de cette mission. Elle souligne que même dans les pays développés, certaines violations des droits de l'homme existent. « *Il n'existe aucun pays, champion du respect des droits de l'homme. Même si on fournit des efforts dans ce sens, Amnesty International, malgré le fait qu'elle n'ait pas de représentant résident à Madagascar, trouve toujours un prétexte pour nous dénigrer* », souligne-t-elle, ajoutant qu'Al a sa version, mais qu'à Madagascar les efforts sont concentrés vers l'amélioration et le respect des droits de l'homme.

14/09 - Amnesty International rencontre le Premier ministre. Christian Mukosa, juriste et chercheur au siège du secrétariat international d'Amnesty a été reçu par le Premier ministre Camille Vital. Ont assisté à la rencontre le conseiller spécial Alexandre Beranto et le directeur du cabinet du Premier ministre, le général Rabarisoa Ririva. Christian Mukosa a fait part au Premier ministre des préoccupations d'Amnesty relatives au respect et à l'application des droits de l'homme dans la Grande Ile. **Le Courrier¹³ s'étonne du silence de l'organisation internationale sous les régimes précédents** qui se sont illustrés par de multiples atteintes aux droits de l'homme. Il met en cause l'impartialité de ces « *visiteurs étrangers* ».

Forces de l'ordre - Impunité, exécutions extrajudiciaires, éthique

09/09 - L'impunité des forces de l'ordre dénoncée par Le Courrier. La police a tué 3 individus qualifiés de suspects, dans un quartier de la capitale. Comme d'habitude en de tel cas, le communiqué du service Communication fait état de possession d'armes et de la tentative de s'en servir. Ce qui, comme d'habitude également, « *a provoqué le tir de riposte des éléments des forces de l'ordre* » et qui a entraîné la mort de 3 individus. « *Cela devient... une habitude chez nos forces de l'ordre de tuer d'abord et d'essayer de trouver une explication plausible après. En effet, les exemples qui s'apparentent à des bavures sont nombreux ces derniers temps* ». La situation d'insécurité que vit la population ne justifie par un usage irréflecti et disproportionné de la force, estime le quotidien. Les forces de l'ordre doivent pouvoir rendre compte de leurs actes. Et de conclure : « *Et l'on s'étonne après que l'on taxe le pouvoir en place d'irrespectueux des droits de l'homme alors qu'on laisse agir impunément des forces de l'ordre qui sont en même temps le bras armé de la justice et la justice elle-même, le juge et le bourreau avec tout ce que cela suppose d'arbitraire !* »

23/09 - L'AMPDHP dénonce la multiplication des exécutions extrajudiciaires. L'action Malagasy pour la promotion et la protection des droits de l'homme et du peuple (AMPDHP) pointe du doigt les agissements de certains agents de l'État. « *Les exécutions sommaires ou extrajudiciaires, deviennent de plus en plus courantes à Madagascar. La non-assistance à une personne victime de vindicte populaire, est une forme de non-respect des droits de l'homme* », a annoncé son secrétaire général. L'organisation dénonce le non-respect des règles et des lois en vigueur, notamment par les forces de l'ordre. « *Le respect des droits de l'homme est pourtant le rôle de l'État et de ses agents, mais non pas une affaire civile* », explique le secrétaire général de l'AMPDHP, qui insiste sur le rôle de la formation des forces de l'ordre au respect des droits de l'homme.

26/09 - Le ministère de la Sécurité intérieure procède à l'assainissement de la Police. 125 fonctionnaires ont été traduits en justice depuis le mois de mars 2011. Ils ont été déférés pour abandon de poste, corruption et extorsion de fonds. Le ministre minimise la bavure policière relative à l'exécution sommaire qui s'est produite récemment à Ankorondrano, où 38 coups de pistolet ont été échangés entre les éléments de la Police nationale et des malfaiteurs. Le ministère ne couvre pas les fautifs. « *Je viens d'expliquer clairement aux membres d'Amnesty international que toutes les plaintes portées contre les policiers quels que soient les motifs, sont envoyées auprès du tribunal* », affirme Dieudonné Ranaivoson. Le ministre annonce qu'a été créé en avril l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) dont la mission sera notamment de veiller à l'application stricte de l'éthique et de la déontologie policière.

Education - Analphabétisme, programme Éducation Pour Tous, mesures d'urgence

07/09 - Analphabétisme dans le Sud : 60% des populations ne savent ni lire ni écrire. 48% des personnes âgées de plus de 15 ans sont analphabètes dans toute l'île et particulièrement dans le Sud où la proportion atteint 60%. 7 régions sont les plus touchées et toutes se situent dans la moitié Sud. Malgré les efforts déployés pour lutter contre ce phénomène, l'alphabetisation reste toujours un objectif difficile à atteindre. Pour le ministère de l'Éducation nationale, l'objectif est d'alphabetiser au moins 862.000 adultes de plus de 15 ans et 287.000 adolescents de moins de 15 ans d'ici 2015. Ce qui équivaut à un taux d'alphabetisme de 27,5% en 2015.

¹³ Cf Blog Justmad - http://www.courrierdemada.com/mg/index.php?option=com_content&view=article&id=19895:amnesty-es-tu-la-&catid=42:editorial

08/09 - Kits scolaires contre restitution de 23 véhicules 4x4 détournés¹⁴. Ordre a été donné par le président de la HAT au ministre de l'Education nationale de récupérer les 4x4 Toyota Prado réclamés par les bailleurs de fonds dans le cadre du programme Education Pour Tous. L'UNICEF avait fait don d'un lot de véhicules à l'Education nationale mais ils ont été affectés à des utilisateurs autres que ceux spécifiés par les donateurs. La réussite de cette opération est la condition sine qua non mise au déblocage de 27 millions de dollars prévus par les bailleurs de fonds [*3^{ème} tranche du programme FTI, partenariat mondial pour l'éducation*], dont une partie doit être affectée à l'achat des kits scolaires de la prochaine rentrée. L'ordre est donné « *pour les intérêts supérieurs de ces élèves* », précise le communiqué. D'après le ministère des Finances et du Budget, une quinzaine de ces véhicules ont déjà été restitués. La majorité d'entre eux a été utilisée par les membres du Parlement de la Transition, tandis que d'autres l'ont été par la présidence et le gouvernement. La présidence a été la première à restituer les véhicules, tandis que certains ministres et parlementaires limogés sont toujours en possession de quelques-uns et ne les ont pas encore rendus. Ces affaires de dotation de 4x4 ont de tous temps été à l'origine de mouvements d'humeur au sein de la classe politique. Le gouvernement devra donc agir avec doigté pour retrouver la trace des véhicules « *évanoués* ». La question des « *avantages* » liés à la fonction de « *parlementaire* » de la Transition a encore récemment provoqué des tensions avec l'Exécutif, au point que ceux-ci ont décidé de mettre en place une commission d'enquête sur les trafics de bois de rose, afin de cibler certains dirigeants soupçonnés d'être compromis dans ces affaires mafieuses, alors qu'un parlementaire a été mis sous mandat de dépôt. Le projet est pour l'instant en sommeil. Scandalisé par l'attitude des « *parlementaires* », le SeFaFi avance que dans les pays développés, des chefs d'institution prennent le bus. Pourquoi pas chez nous ?

27/09 - Le système scolaire malgache alarme l'UNICEF, écrit RFI. « *Je pense que sans les fonds du FTI le système va s'effondrer* », prédit le chargé du programme Education à l'UNICEF Madagascar. « *C'est pourquoi nous appelons les autorités en place à éviter la continuation de cette situation* ». De cette enveloppe de 27 millions de dollars dépend le fonctionnement de cantines scolaires, la construction d'écoles ou encore le salaire d'enseignants. « *Maintenant on voudrait avoir une preuve que les autorités en place ont honoré leurs engagements, qu'ils ont déjà payé les enseignants communautaires [FRAM], leur sécurité sociale et la contribution aux caisses écoles* », réclame le responsable de la communication de l'UNICEF. « *Ce sont les choses sur lesquelles on s'était mis d'accord au début* ».

08/09 - Mesures d'urgence en faveur de la scolarisation des enfants. Le Conseil des ministres a reconduit les mesures de gratuité des frais d'inscription scolaires au niveau des Ecoles Primaires Publiques (EPP) qui avaient été adoptées dans la Loi des Finances précédente. Le ministère Finances et du Budget va débloquer l'enveloppe se rapportant au premier semestre 2011 - 2012. Le reliquat sera débloqué une fois que la Loi de Finances 2012 sera entrée en application. Des parents d'élèves font observer que ce ne sont pas les frais d'inscription qui pèsent le plus sur les familles mais les cotisations versées pour rémunérer les enseignants FRAM, qui ne sont toujours pas intégrés dans le corps des agents de l'Etat. (Les enseignants FRAM sont conscients que leur intégration directe à la fonction publique pose problème, surtout pour ceux d'entre eux qui ont été recrutés au niveau du BEPC. Ils revendiquent pour eux une formation à distance ouvrant la voie à leur intégration). Une opération dénommée « *Koba Aina* » destinée aux élèves des EPP issus des familles démunies des zones touchées par la famine (Bas quartiers de la Capitale, Sud, etc.) a également été lancée. La rentrée scolaire est fixée au 3 octobre.

Santé – Contraception, hôpitaux

26/09 - Le taux de prévalence contraceptive reste faible malgré une augmentation, passant de 12% en 1997 à 18% en 2005. La méthode de longue durée ne représente qu'une proportion très faible dans ce taux de prévalence. Environ 24% des femmes qui souhaiteraient utiliser une méthode moderne de contraception n'y ont pas accès. En 2007, le gouvernement a décidé de la gratuité de certains moyens contraceptifs et soins de santé maternelle. Les médicaments, les contraceptifs mais aussi les kits d'accouchement, ont été distribués gratuitement au niveau des centres de santé publics. Cette initiative, qui fait partie du programme universel d'accès à la santé de la reproduction, a permis d'augmenter fortement la fréquentation des centres de santé, qui serait passée de 21% en 2007 à 80% pour les centres les plus fréquentés en 2009. 45% des jeunes malgaches sont informés sur la planification familiale, et pourtant, en 2005, seuls 15% utilisent une méthode contraceptive moderne. Du fait de ce faible taux de prévalence de l'utilisation des moyens de contraception, la santé des adolescents et des jeunes est surtout menacée par des phénomènes persistants ou croissants tels que les grossesses précoces, les IST et le VIH, les avortements clandestins, la consommation de tabac et de drogues, qui sont souvent liés aux pratiques socioculturelles préjudiciables. En 2005, une étude menée chez les jeunes révèle qu'une adolescente sur dix de moins de 15 ans était victime de grossesse précoce. La Journée mondiale de la contraception est célébrée ce 26 septembre, sous le thème « *Ta vie, Tes droits, Ta contraception* ». A Madagascar, aucune manifestation officielle n'a été programmée pour marquer cet événement.

¹⁴ Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/11/11/448497/68104937.pdf>

03/09 – La grande misère du service d'oncologie de l'HJRA. Le grand hôpital universitaire de la capitale n'est plus en mesure de traiter les malades du cancer. En effet, le seul appareil de radiothérapie de Madagascar, installé dans ce complexe hospitalier, est en panne depuis plus d'un an et n'a pas encore été réparé. Selon le chef de service de maintenance du ministère de la Santé, il devrait être remplacé. « *La qualité de service offerte par le matériel est de plus en plus déplorable, a-t-il indiqué. D'ailleurs, la durée de vie du cobalt, principal élément dans le traitement du cancer, devient de plus en plus courte en raison de nombreux facteurs* », a-t-il expliqué. L'appareil est prévu pour le traitement d'une trentaine de personnes par jour, alors qu'une centaine de personnes viennent quotidiennement se faire traiter. De ce fait, l'appareil n'est plus réparable. Selon l'OMS, 18.000 malades de cancer sont recensés à Madagascar. Le Service Oncologie de l'HJRA enregistre 1.200 à 1.300 nouveaux cas de cancer par an. Une telle situation interpelle : sur quels financements vont pouvoir fonctionner les hôpitaux « *aux normes internationales* » que le président de la HAT fait construire dans chaque province, dans le cadre de ses promesses référendaires de novembre 2010 ?

Conditions des travailleurs expatriés

21/09 - Suspension des départs pour la Jordanie, annonce l'agence de recrutement Madagency Sem. A ce jour, 400 Malgaches travaillent dans une entreprise franche jordanienne, 70 autres vont les rejoindre prochainement. Les opérations ne reprendront qu'en 2012. Au départ, l'entreprise avait estimé ses besoins à 3000 travailleurs.

23/09 - Une employée malgache décède au Liban. La dépouille mortelle de cette mère célibataire de 30 ans a été rapatriée sans que les autorités malgaches ni le Syndicat Professionnel des Diplômés en Travail Social n'aient été informés. D'après les confidences de sa famille, elle n'avait plus donné de nouvelles depuis deux ans. Ce décès porte à 3 le nombre de décès des travailleurs expatriés depuis le début de l'année. Depuis fin 2009, 18 malgaches sont décédés à l'étranger dans l'exercice de leur fonction. Certains n'en sortent pas indemnes, comme le cas d'une femme qui est rentrée du Liban le 6 septembre et qui présente des troubles psychologiques graves. De janvier 2011 au 10 septembre, 397 employées malgaches ont quitté leur travail et sont revenues au pays pour cause de maltraitance et de conditions de travail insoutenables. Certaines d'entre elles sont reparties pour la Jordanie. Des départs non déclarés pour le Liban se poursuivent. Ces personnes sont inconnues du consulat malgache au Liban. Le ministre de l'Emploi annonce qu'une équipe de techniciens sera dépêchée au Koweït pour suivre de près les conditions de travail des femmes de ménage malgaches qui doivent s'y rendre. « *Je ne suis pas contre la migration économique. Mais je proteste énergiquement contre la traite de personnes. Ensemble, on peut lutter contre la traite de personne, si chacun veut bien assumer ses responsabilités* », a déclaré Norotiana Jeannoda, présidente du SPDTS. Le syndicat rappelle que « *le pays s'apprête à envoyer des milliers de travailleurs nationaux en Jordanie alors que la très médiatisée « affaire Liban » n'est pas encore entièrement résolue* ». Madagascar ne dispose pas de représentation diplomatique en Jordanie. De ce fait, ces personnes partent sans même pouvoir jouir des mesures d'accompagnement indispensables. Les employées en partance pour le Koweït, l'Arabie Saoudite, l'Egypte ou Maurice s'exposent aux mêmes déconvenues. *Ma-Laza* s'étonne que le comité interministériel chargé de la migration économique garde le silence, tout comme les associations de défense des droits de l'homme.

Conditions carcérales, prisonniers politiques

13/09 - L'éducateur spécialisé, adjoint au chef d'établissement du centre de détention d'Antanimora, Tony Rabeloson : « *La surpopulation carcérale compromet le droit des détenus* ». Dans une interview à *L'Express*, il rappelle que les droits des détenus sont définis par des textes internationaux portant, entre autres, sur la préparation à la réinsertion sociale des personnes détenues, le droit de visite des familles, la liberté de correspondance, la liberté de religion. Il affirme que la surpopulation carcérale pourrait être mieux maîtrisée si certaines dispositions du Code de procédure pénale étaient appliquées, comme la libération sous caution, la peine alternative, le port de bracelet électronique et le transfert dans un camp pénal où les détenus peuvent travailler à leur profit et à celui du centre de détention. La violence physique existe encore dans les centres de détention mais elle a fortement diminué. La formation reçue par les éducateurs permet de privilégier l'approche psycho-social.

20/09 - Milieu carcéral : les maladies respiratoires font des ravages. La prise en charge sanitaire constitue une difficulté majeure à laquelle font face quotidiennement les détenus de tous les centres de détention de Madagascar, en sus de l'insuffisance d'espace pour vivre et surtout dormir, de l'insuffisance voire de l'absence d'une nourriture saine, sans parler de la difficulté d'accès à l'eau potable. A la centrale d'Antanimora, à Antananarivo, une cinquantaine de détenus par jour tombent malades. Les maladies respiratoires telles que l'asthme, la tuberculose et autres maladies transmissibles font des ravages. Antanimora possède une infirmerie mais les soins y sont strictement limités faute de moyens. L'infirmerie manque aussi de soins spécialisés alors que bon nombre de détenus sont atteints de diabète ou d'autres maladies spécifiques. Par ailleurs, les procédures d'évacuation, notamment en cas d'opération chirurgicale, s'avèrent toujours difficiles. Une équipe de « *Prison*

Followship International » (PFI), composée de 8 médecins allemands et de 3 médecins malgaches de l'association, est actuellement sur place. Ils prodiguent des soins dentaires. L'équipe ausculte une centaine de détenus par jour et distribue gratuitement des médicaments. Une part des 500 kg de médicaments apportés par l'équipe de PFI sera distribuée dans plusieurs autres centres de détention de la Grande Ile.

07/09 - Affaire Radio Télévision Soatalily¹⁵ : acquittement des prévenus au bénéfice du doute. La saga judiciaire impliquant 7 personnes de « Toko Be Telo » a pris fin. Reporté trois fois depuis le mois de juillet, le procès des 7 personnes mises en examen dans l'affaire du pillage et du saccage des locaux de la Radio Télévision Soatalily, la section locale de la RNM et de la TVM, s'est finalement tenu au tribunal de 1ère instance de Toliara. Pour rappel, les prévenus ont été arrêtés pour une affaire qui remontant à août 2010, suite à un débordement qui s'est produit après la tenue d'un meeting non autorisé, violemment réprimé par les forces de l'ordre. L'avocat des accusés a insisté sur le fait que « *cette affaire est purement politique* ». Les forces de l'ordre n'avaient pas pu mettre la main sur le leader, l'universitaire Mandridake Elimberaza, qui a pu rejoindre la France, où il exerce son activité professionnelle. Les 7 personnes arrêtées avaient bénéficié d'une liberté provisoire le 3 mai 2011. Les 8 personnes inculpées étaient issues des trois mouvances.

09/09 - Norbert Razafimbelo, président du Favoria, libéré¹⁶. Une quinzaine de jours après son interpellation par les éléments de la DST, il a comparu devant le parquet. Son dossier a été classé sans suite. Le service de renseignements dépendant de la présidence soupçonnait Norbert Razafimbelo de vouloir organiser un coup d'Etat et de vouloir provoquer des troubles. Le parti Favoria prévoyait d'organiser une conférence-débat avec de nombreux hommes politiques pour rechercher une issue à la crise, deux jours après son arrestation.

24/09 - Les familles des détenus politiques ont décidé d'envoyer une lettre à la ministre de la Justice pour demander « la libération de leurs proches, ce en rapport aux termes de la feuille de route »

24/09 - Affaire « Coup d'Etat d'Ambohijanaka » : la Cour criminelle a prononcé la libération des 22 prévenus, placés en détention préventive à Tsiafahy et Antanimora depuis le 27 avril 2010. La plupart des prévenus sont des militaires en activité et des réservistes. Ils étaient poursuivis pour mutinerie et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. L'audience, qui devait se tenir en octobre 2010, avait été renvoyée pour absence de deux principaux suspects. D'après le procès-verbal d'enquête, les présumés putschistes avaient l'intention de s'emparer du palais de la primature, à Mahazoarivo. Le dimanche 18 avril 2010, ils étaient en train de tenir une réunion secrète dans une villa lorsque les éléments des Forces d'Intervention Spéciale (FIS) les ont vigoureusement cueillis, sous l'œil incrédule des médias invités à assister à la prise. Le verdict a été rendu en l'absence du lieutenant-colonel Rajoelimanana Alain, toujours en cavale. Jugé coupable de mutinerie, il a été condamné à un an de prison ferme. Un mandat d'arrêt a été prononcé à l'audience. Tous les prévenus ont été acquittés au bénéfice du doute, le projet d'attaque à main armée du palais de Mahazoarivo, avec prolongation en direction de la résidence personnelle d'Andry Rajoelina n'ayant pu être démontré et les soutiens financiers dénoncés par le pouvoir n'ayant pu être identifiés. Leurs avocats ont plaidé que la FIS n'ayant pas de statut officiel, l'arrestation n'avait pas respecté les normes de la procédure pénale. Bon nombre des prévenus ont cependant été reconnus coupables de mutinerie visant à renverser le gouvernement. Ils ont été condamnés pour ces faits à 12 mois de prison avec sursis. *La Gazette* fait part de sa satisfaction de constater que la magistrature a fait preuve d'indépendance dans cette affaire. Signe le plus évident de cette volonté de se soustraire à l'emprise de l'exécutif : les magistrats qui ont récemment revendiqué le droit de désigner le ministre de la Justice !

26/09 – Affaire de la mutinerie de la BANI : le procès des 13 officiers impliqués dans une tentative de coup d'Etat le 17 novembre 2010 pourrait se dérouler le 10 octobre à Fianarantsoa, selon *Midi*. Les prévenus refusent cette délocalisation motivée pour des raisons de sécurité et ont indiqué qu'ils s'opposent au départ de la maison centrale de Tsiafahy. Leur porte-parole, Charles Andrianasoavina, a expliqué qu'il suspecte des manœuvres politiques à travers ce transfert. Les officiers estiment qu'en application de la feuille de route, ils devraient être libérés. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, a démenti l'information, affirmant ne pas être au courant ni du lieu ni de la date du procès.

30/09 - Radion'ny Gasy¹⁷ : les trois inculpés ont obtenu une liberté provisoire en attendant leur jugement dont la date n'a pas encore été fixée. Ils ont déjà passé 7 mois et demi en détention préventive à la maison de force de Tsiafahy.

¹⁵ Cf Blog Justmad, revue de presse février 2011 p. 40

¹⁶ Cf Blog Justmad, revue de presse du 11 au 31 août, p. 11

¹⁷ Cf blog Justmad mars 2011 - Cette radio « *pirate* », dépourvue de licence, a vu 7 de ses membres arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'Etat, du fait de la teneur des messages véhiculés sur ses ondes. Dans un communiqué, la HAT avait mis en cause le pasteur Lala Rasendrasana, président de la Fjkm et président de la Ffkm.

Liberté d'expression, medias

12/09 - Le président du Syndicat des corps du ministère des Affaires Étrangères, Randrianantoandro Eric, sous mandat de dépôt. Son président s'est illustré ces derniers mois par des appels à la reprise en main de la diplomatie malgache. Une protestation qui fait écho à celle, récente, des administrateurs civils. Il est inculpé de vols de trois ordinateurs et d'accessoires qui avaient disparu en septembre 2009. Il s'agissait de dons en faveur de l'Etat malgache dans le cadre de l'accueil avorté du Sommet des chefs d'État de l'UA. L'affaire avait déjà fait l'objet d'enquêtes mais la Police n'avait retenu aucune charge contre Eric Randrianantoandro. Aujourd'hui, l'affaire refait surface pour des raisons que l'on ignore. Pour le syndicat Syncormae qu'il préside, cette arrestation n'est qu'une forme de représailles contre son président qui avait osé prononcer des propos critiques. Il avait dû récemment s'en expliquer. **On apprenait le 13/09 qu'il avait obtenu une remise en liberté provisoire.** L'affaire sera examinée le 28 septembre par le Doyen des Juges. *La Vérité* note qu'aucune enquête concernant la disparition des 45 autres ordinateurs au sein de ce même ministère n'a été déclenchée jusqu'ici. En signe de solidarité avec Eric Randrianantoandro, ses collègues ont organisé un culte.

12/09 - Echec d'une tentative des trois mouvances d'organiser une manifestation publique au jardin d'Ambohitovo, baptisé Place de la Démocratie par la HAT au début des événements de 2009. La tentative a échoué, notamment en raison de la présence dissuasive des forces de l'ordre. Le mouvement du « *Rodoben'ny Malagasy* » a donc tourné court, en dépit de la détermination des participants du meeting du Magro, qui ont conspué les organisateurs pour leur reculade. Ces derniers mettent en avant la présence sur place de « *perturbateurs* » décidés à « *casser le mouvement* ». Pendant ce temps à Ambohitovo, des fidèles d'une communauté religieuse venus pour leur culte se sont fait expulser par les forces de l'ordre qui les ont pris pour des manifestants de l'opposition venus installer leur sonorisation. Les manifestants du Magro ne renoncent pas et annoncent leur intention de déposer une demande d'autorisation de manifestation pour les prochains jours. Un moment qui correspondra à l'arrivée des envoyés ministériels de la Troïka.

20/09 – Un arrêté crée une commission d'éthique pour la presse. La nouvelle structure aura comme principale fonction de « *veiller à l'observation stricte de l'éthique journalistique* » et de « *contrôler l'application stricte de la déontologie journalistique* ». Elle sera composée de 11 membres.

Droit à la vie

20/09 - Une publication sur les « jumeaux de Mananjary » pour mieux définir une stratégie d'élimination progressive d'une pratique coutumière discriminatoire. Le Bureau de l'UNICEF à Madagascar et le Centre d'Analyse et de Perspectives sur le Développement à Madagascar (CAPDAM) ont procédé au lancement de l'ouvrage « *Les Jumeaux de Mananjary, entre abandon et protection* ». La publication, écrite par Gracy Fernandes, l'universitaire Ignace Rakoto et Nelly Ranaivo Rabetokotany, retrace la violence perpétrée sur les enfants jumeaux dans leur intégrité physique et psychologique, les diverses manifestations des violations de leurs droits dans les cadres familial, communautaire et administratif, mais aussi les facteurs de protection et les bonnes pratiques locales existantes pour soustraire les enfants jumeaux à un interdit discriminatoire. Cette publication, axée sur une approche basée sur les droits humains, fait suite à une série d'études publiées par le CAPDAM depuis 2007 sur les enfants jumeaux de Mananjary.

ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT

► RELATIONS AVEC LES BAILLEURS DE FONDS ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

05/09 – La BAD accorde 1 million de dollars d'aide humanitaire. 217.000 personnes de plusieurs régions reprendront le cours de leur vie normale après la réhabilitation des infrastructures routières emportées par les crues lors du passage du cyclone Bingiza en février 2011. Dans le cadre de cette période de transition, la BAD est le premier partenaire financier de l'Etat malgache. 8 projets financés par la Banque sont actuellement en cours de réalisation dans la Grande Ile.

09/09 - Santé : les États-Unis au chevet de 250 communes. Dans la cadre de la réorientation, après la crise de 2009, de ses activités dans trois domaines (santé, sécurité alimentaire et prévention des catastrophes), l'USAID lance un programme « *Famille malgache en bonne santé* » qui touchera 9 régions et 250 communes choisies pour leur isolement, sur une durée de 5 ans, pour un investissement de 35 millions de dollars. Ce nouveau programme de santé intégré à base communautaire sera mis en œuvre par JSI Research and Training Institute et ses partenaires.

13/09 - Financements extérieurs : retrait officiel de la Suisse fin 2012. Ce pays a soutenu financièrement Madagascar depuis l'indépendance. Dans les années 1980 et 1990, les concours de ce pays variaient de 15 à 20 millions de FS chaque année. A partir de 2012, ce soutien sera ramené à 1,5 million. Ce retrait avait été annoncé dès l'an 2000. Le Programme SAHA est l'un des grands projets financés par la Suisse. Après 10 ans de mise en place, il deviendra une ONG 100% locale. Ce vaste programme, principalement axé dans le monde rural, vise à soutenir un développement économique durable et à lutter contre la pauvreté.

09/09 – L'UNICEF exige que l'Etat apporte sa quote-part à l'effort des bailleurs de fonds en faveur de l'enseignement. «*La récupération des 23 véhicules 4x4 d'un montant de 900.000 dollars n'est qu'une des conditions imposées par le groupe des donateurs pour le déblocage des 27 millions de dollars, dernière tranche pour l'aide à l'éducation. L'État doit encore payer sa part de 18 millions de dollars pour le paiement du salaire des 44.000 maîtres FRAM, les bourses scolaires et la sécurité sociale des enseignants* », précise un porte-parole de l'UNICEF Madagascar. [Le 12 septembre, on apprenait que le ministère de l'Éducation nationale recrutera par vague 70.000 enseignants FRAM. Le principal critère de sélection sera le nombre d'années de suppléance à leur actif]. «*Ce sont les groupes de bailleurs à savoir la Banque mondiale, la Norvège, le Japon, l'UE et la BAD qui ne veulent pas débloquer le fonds à cause d'une mauvaise utilisation de la première tranche de leurs aides* », enchaîne-t-il. «*Les donateurs n'octroieront pas le fonds si le gouvernement n'assure pas sa part* », conclut-il. Sur les 23 véhicules remis par l'Unicef, 8 avaient été rendus au ministère de l'Éducation le 21 septembre. Le reste se trouve encore entre les mains de leurs faux propriétaires, en majeure partie membres du Parlement de la Transition. Le gouvernement et la présidence mènent la négociation.

27/09 - Le CST exige des voitures de fonction avant de rendre les 4x4 réclamés par l'UNICEF et les bailleurs de fonds du programme Education Pour Tous (EPT). Son président, le général Dolin Rasolosa, déclare : «*Un chef d'institution ne va quand même pas aller au travail à pied. On nous a donné ces 4x4. On va les rendre. Mais nous en avons besoin, d'abord parce qu'en ce qui nous concerne, l'emploi est aussi prioritaire* ». Il reste encore 15 véhicules à restituer et l'on ignore si le CST dispose du budget pour les remplacer. Les élèves payent le prix pour ces véhicules non rendus. Le financement des cantines scolaires et des kits de rentrée est en jeu.

► QUESTIONS FONCIERES, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT

01/09 - Transparency International développe le CAJAC de Madagascar, avec l'appui de l'UE. Les litiges fonciers sont toujours légion : après la mise à disposition d'un numéro vert, le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) a opté pour la mise sur pied d'un CAJAC Mobile pour porter assistance aux personnes résidant dans les districts périphériques. 4 d'entre eux ont été choisis pour expérimentation. Dans 90% des cas, les plaintes recueillies portent sur des litiges fonciers. L'occupation illégale d'un terrain est le cas le plus fréquent. Bien souvent, les personnes qui occupent un terrain en sont chassées après l'arrivée d'une tierce personne qui se dit propriétaire, avec des documents à l'appui. Le CAJAC prodigue des conseils sur les démarches à suivre et les pièces à fournir pour porter l'affaire devant les tribunaux. «*Le problème des gens se situe au niveau de la méconnaissance des procédures, tant administrative que judiciaires. D'ailleurs, les grosses délivrées par le tribunal sont rédigées en langue française et chacun des deux parties les interprète à leur manière* », indique Florentin Andriamahavonjy, coordinateur du CAJAC, une structure qui a vu le jour en 2010 et qui a déjà collecté plus de 1.000 plaintes, la plupart concernant le système judiciaire. L'entité traite également les suspicions de corruption. «*Si le plaignant possède un dossier complet concernant un acte de corruption, nous l'envoyons auprès du Bianco et à la chaîne pénale anticorruption ou encore à la police si nécessaire pour une éventuelle enquête* », affirme le coordinateur. Le CAJAC est un projet de Transparency International financé par l'UE à hauteur de 200.000 euros pendant 3 ans. Plus de 50 pays bénéficient déjà d'une telle structure.

05/09 - Le corridor forestier de Fianarantsoa menacé par des activités illicites. Les organisations de l'alliance Voahary gasy présentes dans les 6 écorégions de Fianarantsoa tirent la sonnette d'alarme : «*Malgré les efforts déjà fournis en matière de gestion et de conservation de la biodiversité malagasy, les mauvaises pratiques de la gouvernance de l'environnement continuent* ». Le corridor est menacé par des réseaux d'exploitations illégales des ressources naturelles : bois précieux, ressources minières et surtout aurifères. Or le corridor est un réservoir d'eau qui alimente une grande partie du sud du pays. C'est un régulateur thermique et climatique, qui, de plus, abrite des milliers d'espèces endémiques. Il est aussi reconnu par l'UNESCO comme faisant partie du patrimoine mondial en péril depuis 2010.

05/09 - 93 jeunes tortues d'une espèce endémique protégée interceptées à l'aéroport de Mahajanga, sur un vol en partance pour La Réunion. Selon les explications du responsable des Douanes, le passeport de la passagère atteste de fréquents voyages à Bangkok. Elles pourraient avoir été capturées dans le parc de la baie de Baly à Soalala, où 400 individus de cette espèce protégée ont été dénombrés.

28/09 - La ruée des populations vers de nouveaux gisements miniers ainsi que les trafics qui s'en suivent vont amener les autorités à intervenir énergiquement. La décision fait suite au constat de la multiplication à travers tout le pays des exploitations sauvages d'or et de pierres semi-précieuses, ainsi que de la recrudescence des trafics au départ de l'aéroport d'Ivato (principalement vers la Thaïlande, selon le ministère des Mines). Les conséquences de ces ruées sont multiples : atteinte à la sécurité publique, tensions sociales entre la population autochtone et de nouveaux arrivants, détérioration de l'environnement, de la santé et de l'hygiène, dilapidation des richesses nationales, absence de rentrées fiscales...

28/09 – Le PDS de Fianarantsoa, Pety Rakotoniaina, accusé d'abus de fonction par les exploitants miniers de la région d'Ikalamavony. Selon leurs dires, ce dernier procède à un véritable racket à leur rencontre en les contraignant à vendre au rabais le minerai de tourmaline (60 000 Ar. le kilo alors que le cours serait de l'ordre de 1,2 million). L'homme politique n'hésiterait pas à utiliser la force publique pour contrôler les marchandises des exploitants et procéder à des perquisitions à leur domicile pour s'approprier les pièces de meilleure qualité. Pety Rakotoniaina rétorque que son action vise au contraire à régler les exploitations sauvages. *Tananews* rappelle que le bouillant PDS, qui avait contribué à la prise de pouvoir de Marc Ravalomanana en 2002, a par la suite été arrêté et incarcéré, étant devenu gênant pour le régime. On affirme qu'il aurait été compromis également dans un réseau de vol de zébus. Libéré par le régime Rajoelina et replacé à la tête de la capitale du Betsileo, au détriment du maire élu, l'homme se serait donc recyclé dans un secteur qui n'est pas moins porteur, la tourmaline. Avec une épouse au sein du CST, Pety Rakotoniaina aurait désormais l'influence nécessaire pour faire main basse sur la tourmaline d'Ikalamavony. Une enquête est ouverte.

29/09 - 700 demandes de nouveaux permis miniers sont en suspens. Presque deux années après la suspension de la délivrance des permis miniers, le ministre des Mines et des Hydrocarbures, Mamy Ratovomalala, annonce que « *maintenant que la feuille de route est signée, je pense que les choses peuvent être reprises là où elles ont été arrêtées. Bientôt, nous pourrions à nouveau délivrer des permis* ». La question se pose toutefois de savoir si cette reprise pourrait être décidée avant la fin de la transition. La feuille de route mentionne dans son article 8 que « *le gouvernement de transition sera chargé de la gestion des affaires courantes du pays [...] Il s'abstiendra de prendre de nouveaux engagements à long terme, ceux-ci ne relevant que de la compétence du futur gouvernement à l'issue des élections* ».

PWYP & EITI

01/09 - Exploitations minières : la transparence exigée par la société civile. La branche malgache de « *Publish what you pay* » (PWYP ou PCQVP en français) demande plus de transparence sur les impôts et redevances versés par ces entreprises, ainsi que sur la gestion et l'utilisation que l'Etat fait de ces fonds. « *L'Union National Malagasy des Droits Humains (UNMDH), Transparency International, le KMF-CNOE et Solo Gouvernance feront en sorte que la population soit informée des procédures de gestion des fonds versés. Les activités d'exploitation proprement dites seront également supervisées pour pallier les malentendus puisque, la plupart du temps, les sociétés d'exploitation extraient d'autres produits qui ne figurent pas dans le contrat* », a fait savoir la présidente de l'UNMDH, Hanitriniala Rafolisisoa. « *Nous effectuerons des rapports alternatifs sur la situation à Madagascar à notre siège à Genève* », a-t-elle encore déclaré. La coalition internationale regroupe 32 pays et Madagascar constitue le 33ème pays candidat. Une candidature qui est actuellement en cours de validation. PWYP ne se limite pas au secteur minier : elle peut s'intéresser à d'autres domaines comme l'environnement ou les finances publiques, selon la situation qui prévaut dans un pays. La branche malgache de PWYP, qui vient de bénéficier d'une formation, se situe dans le sillage du processus enclenché par Madagascar pour adhérer à l'Initiative sur la Transparence dans l'Industrie Extractive (EITI). Les organisations de la société civile impliquées vont pouvoir renforcer leur participation dans le processus. Jusqu'ici, les 3 grandes compagnies minières, à savoir le projet Ambatovy, QMM et Kraoma adhèrent au processus d'adhésion de Madagascar à l'EITI et ont publié les redevances et taxes versées à l'Etat et aux collectivités locales concernées. Par contre, la société civile reproche au gouvernement de ne pas avoir encore publié quel usage il fait des fonds reçus de ces compagnies. Pour l'heure, le pays s'attache à atteindre la conformité aux principes de l'EITI, notamment la réconciliation des versements des compagnies et des recettes perçues par l'Etat. Le processus devrait encourager l'adhésion, toujours volontaire, des autres sociétés minières, notamment pour le prochain rapport d'audit. Selon le dernier rapport d'audit, l'Etat a encaissé 116 millions de dollars de taxes des sociétés QMM, Sherritt et Kraoma, de 2007 à 2010, soit 98% des taxes à percevoir. Le cas de la société Wisco sera présenté lors du prochain rapport.

07/09 – EITI : dépôt du rapport final fin septembre. Madagascar se trouve dans une phase décisive du processus. Le rapport final de validation doit être remis auprès du Conseil d'administration avant la fin de ce mois. Le rapport provisoire, tenant compte d'une vingtaine de critères, dont la déclaration en public par le gouvernement de mettre en œuvre l'EITI ainsi que la participation effective de la société civile et des entreprises dans le processus, a été remis au secrétariat International, à Oslo, le 24 août. Ce dernier devra se prononcer le 23 septembre. Le rapport fait l'objet d'une étude en profondeur par des analystes internationaux. A partir de cette date, et si des observations sont faites, le secrétariat exécutif de l'EITI Madagascar se doit d'apporter des

rectifications. Entre-temps, différentes actions sont lancées, notamment la vulgarisation du rapport de réconciliation publié en juin, mentionnant le montant des recettes payées par les compagnies minières et reçues par l'État, ainsi que les écarts entre les deux. Les actions de sensibilisation de tous les acteurs concernés comme l'Etat et les compagnies minières se poursuivent. La validation est entièrement financée par le pays candidat, garant de son implication dans le processus.

Trafics de bois précieux

01/09 - Une partie des installations pour les Jeux Olympiques de Beijing de 2008 ont été construites avec des bois de rose malgaches illégalement exportés. Un câble diplomatique du 7 juillet 2007, rendu public par le site Wikileaks, apporte la preuve que les trafics de bois précieux avaient déjà pris de l'ampleur du temps de Marc Ravalomanana. Le document indique que le ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts de l'époque a signé une autorisation pour le transport de 11.850 rondins, transportés par voie terrestre à destination de petits ports entre Vohémar et Toamasina. Selon le rapport, ces rondins ont été classés dans une catégorie d'espèces inférieures dont l'exportation est autorisée. Ces bois ont ensuite été transbordés vers le Comores et exportés vers la Chine, « où ils sont recherchés spécifiquement pour leur valeur décorative », pour les infrastructures olympiques. L'auteur de la note spécifiait qu'il ne savait pas si le ministre avait été complice ou dupe dans cette opération. Un second exemple cité dans le câble loue plutôt les efforts du ministre de l'Environnement de l'époque, qui est parvenu, grâce à une « opération d'infiltration », à saisir plus de 5.000 rondins dissimulés, qui ont été stockés dans la capitale puis mis aux enchères. Les réseaux de trafiquants avaient déjà, à l'époque, menacé les autorités de reprécailles.

02/09 - Enquête poussée aux Etats-Unis. Gibson Guitar est sur la corde raide. Les agents fédéraux ont de nouveau perquisitionné les locaux de la compagnie qui fabrique la célèbre guitare utilisée par de prestigieux musiciens. En novembre 2009, c'était le siège de Nashville qui avait fait l'objet d'une procédure judiciaire. Cette fois-ci, se sont les unités de production de Memphis qui sont dans le collimateur. Le fabricant américain est soupçonné d'avoir utilisé du bois frauduleux malgache en provenance de l'Inde. Gibson nie vigoureusement ces allégations, affirmant que tous ses achats de Madagascar se sont conformés aux réglementations des Etats-Unis et à la loi malgache. La compagnie aurait cessé l'importation de bois provenant de Madagascar en 2009.

17/09 - Michelle Obama pourrait encourir 5 ans de prison et une amende de 250 000 dollars pour avoir offert à l'épouse du président de la République française, Carla Bruni-Sarkozy, une guitare Gibson qui pourrait contenir du bois de rose importé de Madagascar, un produit illégalement obtenu et défendu par la loi américaine.

08/09 - Concessions mutuelles entre Etat et opérateurs de la région Sava, mais les déclarations de stocks enregistrent du retard sur le calendrier. Le ministère de l'Environnement et des forêts et les exploitants forestiers ont trouvé quelques points d'entente sur la gestion des stocks entre les mains de ces derniers. Mais le principal point d'achoppement, à savoir les modalités de vente des rondins, reste en suspens. « Nous avons accepté de procéder à la déclaration de nos stocks de bois de rose », a fait savoir un des membres de la délégation des exploitants forestiers qui ajoute : « Les opérateurs et le ministre s'engagent à collaborer étroitement pour atteindre le stock zéro et maîtriser les stocks inventoriés pour éviter de nouvelles dérives ». « Pour sa part, le ministre a accédé à l'une de nos doléances, à savoir l'assouplissement de certaines dispositions dans l'ordonnance sur le trafic de bois de rose et de bois précieux », rapporte-t-il. S'agissant des modalités de vente de ces stocks, les opérateurs évoquent le principe du libéralisme économique pour revendiquer la vente de leurs stocks par eux-mêmes, alors que le gouvernement a annoncé le lancement d'un appel d'offres international. Mais seule une infime partie de dossiers de déclaration des stocks serait parvenue aux autorités au terme du délai d'un mois qui avait été fixé. Une mission dirigée par les responsables du ministère de l'Environnement et des Forêts procèdera à l'inventaire des stocks durant tout le mois de septembre.

08/09 - L'Unité de lutte contre la drogue et la contrebande mauricienne enquête sur les 6 conteneurs saisis à Port-Louis. Elle essaie de mettre la main sur les affréteurs du MSC Markella, devant transporter les bois de rose de Madagascar à Hong Kong. Le règlement des frais de transport aurait été effectué en espèces dans la Grande Ile et non à Port-Louis. Une source fiable auprès de la MSC, à Toamasina, a confirmé cette information.

10/09 - Voahary Gasy encourage les saisies. L'association de protection de l'environnement explique que l'État est dans son droit concernant la vente et l'appel d'offre. « Ces " opérateurs " qui disposent de stocks de bois n'ont pas le droit de les garder », souligne-t-elle. Elle explique que les autorisations spéciales octroyées aux opérateurs en 2000 et en 2003 concernent les arbres abattus naturellement durant les cyclones. L'Alliance demande l'annulation de l'arrêté du 28 janvier 2009 portant agrément d'exportation, à titre exceptionnel, de bois de rose et d'ébène brut dans la région Sava.

10/09 - Polémique sur le « tribunal spécial » que la Transition déclare vouloir mettre en place. Le juriste Raphaël Jakoba, écrit dans la « Revue du MCI » que la mise en place d'une juridiction d'exception est toujours condamnable. Elle crée une justice à plusieurs vitesses, il existe des risques d'altération des principes de bonne

administration de la justice et elle pourrait être une source de favoritisme et de népotisme. Dans l'histoire judiciaire internationale, une justice d'exception est synonyme de système totalitaire. Elle s'écarte d'un principe général de droit consacré par la CEDH selon laquelle une affaire, qu'elle soit pénale ou civile, doit être obligatoirement soumise au principe de double degré de juridiction. En l'espèce, il y a des doutes : le Conseil des ministres n'a pas précisé si la juridiction spéciale à instaurer est une Cour ou un Tribunal. Les termes utilisés pour le projet de juridiction de la HAT laissent transparaître l'intention de créer une Cour ayant compétence nationale, et non des tribunaux (seul cas où le double degré de juridiction est possible).

21/09 - Les opérateurs en bois de rose ont déclaré près de 200.000 rondins. Leur valeur est estimée à 300 millions de dollars. L'inventaire des bois d'ébène et des bois de rose n'est pas encore terminé mais près de 80% des produits seraient désormais répertoriés. « À ces rondins s'ajoutent environ 80.000 plaquettes, 6 containers de rondins et 4 containers de plaquettes de bois de rose », confient les responsables. Le flou persiste quant à la destination finale du produit de la vente, qui devrait se réaliser dans le cadre d'un appel d'offre international. Les délais initialement fixés pour la déclaration des stocks n'ont pas été respectés et le ministre de l'Environnement aurait été contraint par les opérateurs d'assouplir certaines dispositions de l'ordonnance sur le trafic de bois de rose et de bois précieux. Le décret fixant les modalités de transport des bois précieux saisis et confisqués a été adopté lors du dernier Conseil de gouvernement. Les infractions commises en la matière relèveront des tribunaux de droit commun : le projet de création d'une juridiction spéciale, très contesté, serait reporté, voire abandonné.

28/09 - Les Nations Unies aident à réglementer le commerce de 91 variétés de bois rares en provenance de Madagascar et du Panama. Ces deux pays ont déposé une demande en ce sens auprès du secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). L'inscription à l'annexe III impose que tous les envois transfrontaliers soient autorisés au préalable par un certificat qui atteste de leur origine. Pour Madagascar, la liste comprend 89 variétés de bois de rose et de palissandre. 174 Etats sont membres de la CITES. Pour *La Gazette*, il n'est pas du tout exclu que cette décision soit le couronnement des pressions internationales que le régime a subies depuis 2009. Mais ce dont on est sûr, c'est que la HAT a pris cette décision en vue de la reconnaissance internationale, surtout après la rencontre d'Andry Rajoelina avec Ban Ki-Moon à New York lors de l'AG des Nations Unies. On verra si l'inscription de ces essences précieuses au CITES, va effectivement permettre d'arrêter pour de bon le trafic. La Chine, qui est supposée être le principal acheteur du bois de rose et d'ébène de Madagascar, les Comores et Maurice qui sont des pays de transit, sont tous signataires de la Convention.

► MONDE DES AFFAIRES, EXPORTATIONS

01/09 - Les industries textiles chinoises enregistrent une hausse des prix. De nouveaux donneurs d'ordre se tournent vers Madagascar. Après la suspension de l'Agoa en fin 2009, origine de la perte de plusieurs milliers d'emplois, de nouvelles opportunités se présentent. De nouveaux donneurs d'ordre, en provenance de plusieurs pays qui ont travaillé étroitement avec les opérateurs chinois, se tournent vers les entreprises malgaches. C'est le cas en particulier de donneurs d'ordre français, espagnols et italiens. Cette orientation s'explique par la hausse du prix des produits finis observée en Chine, et le fait que cette dernière se concentre de plus en plus sur son marché intérieur. Cette hausse est la conséquence de la flambée du cours des matières, notamment du coton, dont le prix a doublé en une année, et de celle du coût de la main-d'œuvre et de l'énergie. Les produits fabriqués à Madagascar sont devenus plus compétitifs, notamment grâce à la main-d'œuvre moins coûteuse. En 2007, ce coût a été évalué à 0,4 dollars, contre 1,33 pour Maurice, 0,62 pour le Kenya, 2,17 pour l'Afrique du Sud et 0,69 pour la Chine. Madagascar se replace, par conséquent, dans une meilleure position sur le marché international du textile. Les impacts se font déjà sentir auprès des entreprises qui voient leurs carnets de commande se remplir.

27/09 - Secteur textile : lobbying pour réintégrer l'AGOA. Le Congrès américain se penche ce mois-ci sur l'AGOA. La partie malgache se mobilise avant la décision finale en décembre. Les acteurs économiques attendent fermement des retombées de la signature de la feuille de route. Dans cet objectif, le gouvernement et des membres du secteur privé entendent relancer des actions de lobbying. Depuis quelques mois, une légère reprise a été constatée dans le milieu textile. Des commandes affluent des donneurs d'ordre européens, suite à la hausse de prix des produits finis en Chine. Actuellement, des employés font des heures supplémentaires pour pouvoir honorer des commandes. Mais, les 20.000 emplois perdus avec la suspension de l'Agoa en 2009 ne sont pas retrouvés. Le recrutement est limité à des contrats de courte durée.

07/09- Port d'Ehoala : un pas de plus vers le statut de port franc. Avec ce nouvel équipement, Madagascar se trouve doté d'un second port digne de ce nom, après celui de Toamasina. L'Agence portuaire, maritime et fluviale (APMF) et le Port d'Ehoala (filiale de la QMM, membre du groupe Rio Tinto) viennent de signer l'approbation du schéma directeur du port qui prévoit le développement des 400 ha attenants. Ehoala Park va pouvoir se concrétiser avec l'accueil d'investisseurs. Les études de statut de port franc et de zone franche vont pouvoir progresser. Ehoala est appelé à devenir le premier port franc de la Grande Ile et pourra rivaliser avec les autres pays de la zone. Depuis son ouverture en juillet 2009, le port a vu plus de 250 escales de navires de toutes

catégories, 10.000 conteneurs manutentionnés, plus de 750.000 tonnes traitées et près de 5.000 touristes croisiéristes.

► DIVERS

02/09 - Riziculture familiale: 300.000 ha nécessitent le soutien de l'Etat. Le Bureau de la Coordination des Actions Sociales (BUCAS) du diocèse d'Antananarivo a pour mission d'accompagner les riziculteurs sur le plan technique et ce dans trois régions : Analamanga, Itasy et Vakinankaratra. L'accompagnement va du repiquage jusqu'à la gestion des stocks. Le BUCAS remarque que les 300.000 ha de petits périmètres familiaux ne bénéficient d'aucun appui de l'Etat. Le soutien aux petits riziculteurs est pourtant crucial car ils n'ont pas souvent les ressources nécessaires pour augmenter leur production. En moyenne, ils cultivent du riz sur 87 ares, alors que la consommation est de 138 kg/habitant/an. Voilà pourquoi le pays doit toujours importer du riz (200.000 T cette année) pour combler l'insuffisance de la production de la dernière campagne, remédier à la mauvaise gestion des stocks, aux mouvements spéculatifs et interventionnistes qui se sont produits sur le marché. Ces mouvements sont souvent favorisés par l'insuffisance de l'offre. Ce soutien devrait avoir des impacts en cascade. Il aidera les paysans à relever leur rendement et à obtenir plus de revenus. Il améliorera les conditions de vie des 970.000 employés que compte le secteur. A Madagascar, 2 millions de ménages cultivent du riz. Cette activité touche aussi des ménages urbains (42% des ménages). Ce taux approche les 78% en milieu rural. La riziculture pourrait constituer un grand levier de développement si elle recevait l'appui dont elle a besoin. Pour l'heure, les paysans essuient régulièrement des pertes et l'on assiste à leur appauvrissement cyclique. Pour le BUCAS, l'accès au foncier et la maîtrise de l'eau sont prioritaires pour résoudre ce problème. La fourniture de semences et d'engrais n'est pas une priorité, d'autant que les paysans apprennent vite à faire, par exemple, du compost. Jusqu'ici, l'Etat et les projets financés par les bailleurs de fonds se concentrent sur les grands périmètres qui représentent 800.000 ha. Outre les petits périmètres familiaux pourtant, le pays compte 400.000 ha non encore aménagés mais qui se prêtent bien à la riziculture.

09/09 - Caisse d'Epargne de Madagascar : un syndicat dénonce des malversations. La crise couve depuis juillet 2009, date à laquelle l'établissement avait connu un mouvement de grève. Les syndicalistes dénoncent la mauvaise gestion de cette société publique, des détournements de fonds et la « *gabegie des hauts responsables* ». Le million d'épargnants de la CEM serait en danger, affirme le syndicat, qui demande une inspection de l'IGE (Inspection Générale de l'Etat).

27/09 – Microfinance : hausse du taux de pénétration. Selon les données recueillies auprès de la Coordination Nationale de la Microfinance (CNMF), le taux de pénétration s'établit à 17,5% en décembre 2010 contre 16 % en 2009. Cette hausse se reflète aussi dans la multiplication du nombre de caisses, passant de 470 en mars 2010 à 486 en mars 2011 pour les institutions de microfinance (IMF) mutualistes, et de 181 à 197 points de services pour les IMF non mutualistes sur la même période. Les encours d'épargne ont connu une hausse très importante.

26/09 - Madagascar exploite moins d'un dixième de ses terres cultivables. Seuls 3 millions d'hectares sont cultivés, sur un total de 36 millions d'hectares de terres cultivables. Les agriculteurs exercent en moyenne leur travail sur 1,4 ha de terrain par ménage, alors que 80% des Malgaches sont agriculteurs. Les données de l'INSTAT montrent que 70% des agriculteurs fonctionnent sur de petites surfaces de moins de 1,5 ha, 23% travaillent entre 1,5 et 4 ha et seulement 4,8% ont une exploitation de plus de 4 ha. Madagascar consacre à l'autoconsommation 40% de ses cultures industrielles et 55% de ses cultures vivrières.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Madagascar Matin, Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 30/09/2011, 1 euro = 2810 Ariary (cours pondéré)